

Guadeloupe/Guyane: 4,50 euros - France: 5 euros - C.P. 0515 I 86520 - ISSN : 0988-212X

ANTILLA

ANTILLA SPÉCIAL 30 ANS - JUILLET/AOÛT 2012 ■ 4,00 €

Spécial

30 ans



MARTIBAT

LE SALON CARIBÉEN
DES ARTISANS ET PROFESSIONNELS
DU BTP & DES TRAVAUX PAYSAGERS

LAMENTIN 26 27 OCTOBRE 2012

**CARRIÈRE MORNE DORÉ
BATIMAT**

Plus de 40 STANDS : Gros-œuvre, Second-œuvre,
Équipements et Matériels, Travaux Publics & Gros Ma-
tériels, Développement Durable, Formation Profes-
sionnelle...

- CHALLENGES
- EXPOSITIONS
- DÉMONSTRATIONS
- ANIMATIONS
- CONFÉRENCES



Ils sont déjà présent...et VOUS ?

Antilles Matériels Services - Antilles Manutention Service
Antilles investissement - Joseph Cottrell - Groupe Arcole
Bamitel - Mecabam - Batimat Recyclage - Blometal - BMW
Centre Auto - Conseil Régional - CFABTP - GRETA BTP
LEP Petit Manoir - RSMA - CGSS - Constructys - Caisse
Régionale des Congés Payés du BTP - Groupe Seen
eCompagnie - Evea - Martinique Recyclage - Ecofip
Sofip - M3 Antilles - Lafarge Ciments Antilles - SAPEB
Loca 9 - Manucom - AFC - MGPA - Orange Business
Pôle emploi - Missions locales - Procap - Caraib Moter
Total - STS - CNATP - Chambre des Métiers de Marti-
nique...

**Un salon de professionnels
pour toute la filière du BTP**

Sur plus de 35 000 m² :

- Expositions ■ Concours ■ Conférences,
- Démonstrations d'engins et de matériels.

Rendez-vous fédérateur pour l'ensemble des acteurs du BTP,
Martibat 2012 réunit les principaux fournisseurs du département.
C'est un vecteur de proximité adéquat pour des échanges fruc-
tueux qui favorisent le développement de vos activités.
Martibat 2012 c'est aussi, un éventail complet d'événements
connexes qui renforce son caractère professionnel et convivial,
pour la plus grande satisfaction des visiteurs et des exposants.

Pour toute information, contactez -nous :
Pimédias sarl : 0696 73 26 26 - www.martibat.com



À tous ceux qui, par leur travail, leur engagement, leur soutien, leur constance, leurs chroniques, leurs tribunes, leurs caricatures, leurs annonces publicitaires ont participé à ce journal ANTILLA, nous disons **M E R C I...**

Nos collaborateurs depuis...

(Ordre alphabétique)

- Louis **ADRASSÉ**
- Michel **ALEXIS**
- Auguste **ARMET**
- Jean-Pierre **ARSAYE**
- Jean **BERNABÉ**
- Sandra **BERTÉ**
- Daniel **BOUKMAN**
- **Guy CABORT-MASSON**
- Patrick **CADROT**
- François **CARTIGNY (La Résistance)**
- Nadia **CELCAL**
- Patrick **CHAMOISEAU**
- Patrick **CLARKE**
- Raphaël **CONFIANT**
- Henri **CORBIN**
- Lisa **DAVID**
- **Pierre DAVIDAS**
- Annick **De VASSOIGNE**
- Serge **DOMI**
- Judes **DURANTY (JID)**
- Luc **EDON**
- Hélène **ELOI-BLÈZES**
- Guy **ÉPAMINONDAS**
- Rodolphe **ÉTIENNE**
- Frédéric **FARINE**
- Guy **FLANDRINA**
- Yves **FLORENTIN**
- Félix-Hilaire **FORTUNÉ**
- Fernand Tiburce **FORTUNÉ**
- Edmond **FRÉDÉRIC**
- Sabas **GABÉLUS**
- **Edouard GLISSANT**
- Florent **GRABIN**
- Serge **HARPIN**
- Maurice **HENRY**
- Michel **HERLAND**
- **Mike IRASQUE**
- Patricia **JÉRÔME**
- Barbara **JEAN-ELIE**
- Philippe **JULIARD**
- Jeanine **LAFONTAINE (JALA)**
- **Alfred LARGANGE**
- Nathalie **LAULÉ**
- Ronald **LAURENCINE**
- **Éric LAURETA (Poèmes/ Tribunes libres)**
- Georges-Henry **LÉOTIN**
- Téréz **LÉOTIN**
- Patrice **LOUIS**
- Richard **LOYANT**
- Gabriel **LUCE**
- Gerry **L'ETANG**
- Léandre **LITAMPHA**
- Jean-Claude **MALO**
- **MANDIBÈLÉ**
- Harry **MAPOLIN**
- Cécile **MARRE**
- Serge **MÉDEUF**
- Léonie **MÉDEUF**
- Michel **MICHALON**
- Christian **MODESTE**
- Yves-Léopold **MONTHEUX**
- Georges **NÉGOUAI**
- Sarah **NETTER**
- Manuel **NORVAT**
- José **NOSEL**
- Hélène **PIED**
- Arlette **PACQUIT**
- Pierre **PINALIE**
- Michel **PONNAMAH**
- Lambert-Félix **PRUDENT**
- Jean-Marc **PULVAR**
- Serge **RESTOG**
- Maryse **ROMANOS**
- Francette **ROSAMOND**
- Raymond **ROSAMOND**
- Jean S. **SAHAÏ**
- Christophe **SARTIN**
- Yv-Mari **SÉRALINE**
- Osange **SILOU**
- Patrick **SINGAÏNY**
- **Alfred SOULANGES (Gunther KIEFFER)**
- Sy **YAYA**
- Dannick **ZANDRONIS**

Nos défenseurs :

- Gérard **DORWLING-CARTER**
- André **ELOIDIN**
- Albert **ELANA**
- **Feu Me Marius MOUTET**

Photographes :

- Tony **ARIBO**
- Serge **BOISSARD**
- Jean-Guy **CAUVER**
- Bernard **CHARLOTTE**
- Gérard **FIDÉLIN**
- André **MARONI**
- Guy **NOUVIER**

Caricaturistes :

- Yann **de DIEU**
- François **GABOURG**
- **Miki RUNECK**
- **Raymond SINNAMAL (Sinnaray)**

Notre STAFF actuel :

- Alfred **FORTUNÉ**
- Tony **DELSHAM**
- Gérard **DORWLING-CARTER**
- Valentine **HELLÉNIS**
- Mike **IRASQUE**
- Éliane **MONLOUIS**
- Jacqueline **LOUIS-MARIE**
- Philippe **PIED**
- Henri **PIED**

Nos sponsors :

- Les Ets Lancry, Annette, UGPBAN, Fondation Clément, Filmdis (Groupe Elizé), Roger Albert, Landy, Groupe Fabre, Librairie Antillaise, etc.**

par Alfred **FORTUNÉ**

Directeur de publication

Ou les bases de la naissance de ANTILLA

On peut dire que la naissance du journal Antilla est suscitée par la rencontre Henri Pied, jeune médecin et ex-membre de l'O.J.A.M, qui venait de s'installer au Lamentin et moi, Alfred Fortuné, membre dissident du Parti Communiste Martiniquais.

Nos enfants étaient scolarisés à l'école primaire et au collège, le lycée n'existait pas à l'époque. Une association de parents d'élèves affiliée à la Fédération Cornec existait déjà. Nous avons jugé anormale que nos actions, cotisations, et notre engagement soient noyés dans ceux d'un mouvement, aussi honorable soit-il, dont le siège se trouvait en France. Avec ceux qui approuvaient cette idée, nous avons donc mené une véritable O.P.A sur le Conseil d'Administration et avons monté l'Association des Parents d'élèves du Lamentin (1), qui, très rapidement, déborda sur l'ensemble de la Martinique. Cette association éditait « *Le bulletin des Parents d'élèves du Lamentin* ».

Et puis, il y a eu ma rencontre avec Édouard Glissant de l'Institut Martiniquais d'Étude et Roland Laouchez. La nécessité de la création d'un journal a germé et « *Le NAÏF* » avec l'équipe de départ (dont Roland Laouchez, Yanes Duquesnay, Henri Pied) apparaît en 1973. Tony Delsham, fort de l'expérience de « *Martinique Hebdo* » de M.G.G, mensuel de B.D., de Colick blag Bo kaye rejoint, l'équipe dès 1974 et « *Le Naïf* » devient un organe professionnel qui révolutionne la conception même de la presse en Martinique.

En 1981, intervient un clash entre Henri Pied et Roland Laouchez. Très rapidement apparaît *Antilla* titre suggéré par Édouard Glissant. Tony Delsham qui, dans l'intervalle avait renoué avec ses activités initiales, le roman, nous rejoint en 1990.

Depuis *Antilla* chemine tranquillement dans un secteur en pleine mutation technologique avec la ferme intention de s'adapter aux événements.

Alfred FORTUNÉ. ■

(1) (depuis, elle est devenue « *L'Union des Parents d'Elèves de Martinique* »).

ANTILLA, une entreprise, une liberté...

Antilla n° 12



En ce temps-là, ni RFO, ni France-Antilles n'étaient ce qu'ils sont - heureusement - devenus aujourd'hui. Alors après Le NaïF, nous avons donc été des pionniers. Nous, c'est-à-dire, non seulement tous nos collaborateurs actuels mais aussi tous ceux que nous avons cités en page 3, c'est-à-dire une collection d'individus de talent et de convictions, de toutes origines et de tous parcours.

À Antilla, la parole est ouverte, elle l'a été clairement dans le passé, elle le restera encore plus. **Cette liberté accordée à tous ceux qui pensent, même s'ils ne pensent pas comme nous, même s'ils pensent contre nous, est, pour nous, la « marque » la plus évidente d'Antilla...**

Au départ, nous n'étions que 4 ou 5 peut-être, mais, au fil des temps, et vous le verrez bien, dans cette (petite) sélection de textes choisis (et, hélas trop réduite, vous retrouvez des signatures prestigieuses et d'autres qui, depuis, ont fait leur chemin dans le journalisme et aussi dans le monde...

Et vous savez quelque chose, en effectuant cette sélection, avec **Valentine et Alfred**, nous nous sommes rendus compte que dans les pages d'Antilla, au fil du temps, nous avions **écrit**, d'une certaine manière, l'histoire de la Martinique moderne...

En ce moment de bilan (partiel) je ne peux citer ici tous ceux qui à un

titre ou à un autre nous ont « aidés » mais permettez-moi tout de même du choix qui suivra, de trois d'entre eux qui ne sont plus de ce monde. Je pense à Max Élizé, je pense à Alfred Largange et à Guy-André Gunther Kieffer disparu depuis le 16 avril 2004 à Abidjan, Côte d'Ivoire...

> Guy-André Gunther Kieffer d'abord. Vous avez, c'est ce grand reporter qui enquêtant en Côte d'Ivoire sur les pistes de la corruption, a disparu, tué sans doute en avril 2004, par des sbires du pouvoir. Mais ce fut, bien avant cette date fatale, avant tout, pour ANTILLA, un « ami ».

Il était entré dans notre vie (avec sa femme **Osange Silou** puis sa fille « **Cannelle** ») avant le procès de Davidas. Juif, Il lui avait répondu sans ménagement dans nos colonnes, et, après et surtout **avait témoigné en faveur** de Pierre Davidas, devant un tribunal, qui avait été actionné à l'époque par l'association culturelle israélienne, à un moment où Robert Badinter était ministre de la Justice de François Mitterrand et **M. Albarède**, procureur à FdF.

Et ce, alors que tant de courageux proches s'étaient tus, ou venaient en catimini, sans se faire remarquer, dire à Davidas qu'ils étaient « là » (Pierre Davidas étant alors un membre actif du PPM),

> Max Élizé ensuite, je le connaissais, vous verrez pourquoi, depuis 1961.

À l'époque, pour répondre aux forces vives mises en œuvre par l'énergie des membres de l'AGEM/OJAM, il avait alors lancé - (coïncidence ou concomitance ?) -, avec Bernard Hayot aussi je crois, la « Jeune Chambre économique de Martinique »(1), une équipe de jeunes de talents, censés répondre aux turbulences de cette autre fraction de la jeunesse intellectuelle que nous représentions alors...

Toujours est-il, qu'il fut le premier chef d'entreprise, et pendant longtemps le seul, à supporter la nouvelle presse que constituait le NaïF, mais matériellement, en nous accordant régulièrement un encart publicitaire, correspondant, à l'époque, à environ un demi-SMIC, (présence que poursuivent aujourd'hui, ses héritiers), et, ce faisant, sans jamais lui, s'immiscer dans les problèmes rédactionnels des Roland Laouchez - Henri Pied - Alfred Fortuné - GDC - Albert Elana -

Guy Cabort-Masson - Raphaël Confiant...

Peu de gens savent aussi, que des personnalités aussi discrètes que **Roger Albert** (le fondateur), **Albert Vénutolo**, les **Ets Lancry**, avaient fourni, à l'époque où les tracasseries judiciaires risquaient de casser définitivement Antilla, un soutien discret mais signifiant à notre presse...

> Alfred Largange enfin. Car je ne peux poursuivre cette introduction, sans citer ce jeune cadre Martiniquais de haut niveau international, qui était venu nous voir simplement et avait travaillé encore plus simplement dans notre équipe, et qui tenta, **sans succès, sans succès, sans succès**, de faire comprendre à « nos » autorités combien il était urgent d'établir un bureau d'études et de contact avec la Caraïbe. Dégoûté, Alfred s'en fut ailleurs et finit par se fixer en Asie, au sein d'une grande université, ressassant sans doute, comme il me l'avait si souvent fait remarquer, sur certaines « incompétences » de nos « élites élues ».

Chose rare, mais en cette occasion, tout de même, une fois en 31 ou 32 ans, qu'il me soit permis de re-dire un GRAND MERCI à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé au souffle démocratique que nous avons espérer créer et qui perdure, AVEC DES MOYENS INCROYABLEMENT DÉRISOIRES, et qui reste face, en plus, à des PRÉTENTIONS INCROYABLEMENT EXIGENTES.

Un challenge à vrai dire presque impossible.

Parce que, quoiqu'on dise, la Martinique est 167 fois plus petite que la France, 783 fois plus petite que les États-Unis.

Le journal **Le Monde** est possédé par un directoire comportant Pierre Bergé, 311e fortune de France et riche de 120 millions d'euros. Le journal « **New YorkTimes** », autre exemple, est pour 29 % propriété du magnat de la presse mondiale, M. Robert Murdoch, 14e personnalité la plus puissante du monde et 119e fortune mondiale...

Tandis que la SARL qui a fondé Antilla, et qui dure toujours, à un capital de... 400 euros, un million de fois moins que les actionnaires du premier sus-dit et un milliard de fois

moins du 2ème sus-dit (je ne prends même pas la peine de faire le vrai calcul comparatif...)

La rédaction du Monde, comporte au moins... 171 journalistes professionnels plus une nuée de pigistes et de correcteurs de niveau Bac +4 ou Bac +5, et, actuellement, celle d'Antilla comporte UN journaliste payé en tant que tel, qui, quel que soit son talent et ses antécédents (études à Cambridge), ne peut pallier ou remplacer à lui seul les 170 confrères qui manquent, pour faire du journal dans lequel il travaille, un modèle comparable, de par l'importance des comités de rédaction, à celui de son célèbre confrère de France. Mais vous devez savoir que les bogues rédactionnels d'Antilla sont peut-être proportionnellement moins nombreux comparés à ceux de notre grand confrère, du moins si on les juge aux critiques des lecteurs reçues par le médiateur de ce journal.

Le 18 décembre 1944, au sortir de la guerre, le premier numéro du Monde paraissait juste sur une seule page recto-verso, et c'est la volonté du Général De Gaulle qui voulait d'un grand journal « tourné vers l'étranger » qui l'a obligé à se transformer.

En 1964-1965/1966, c'est encore le Général De Gaulle, qui en même temps qu'il acceptait que le tribunal qui jugeait les membres de l'OJAM reconnaisse que nos peuples puissent revendiquer leur autonomie sans que cela soit un crime d'État, incita énergiquement Rober Hersant à

fonder le journal qui deviendra l'omniprésent quotidien de nos îles, le prépositionnant d'ores et déjà dans cette tâche de « containment » des évolutions statutaires.

Tony Delsham, qui a eu tant d'innombrables contacts et rencontres avec tous les décideurs politiques et économiques de notre pays, me disait l'autre jour, ce qu'il m'avait toujours caché, un dialogue entre lui et le regretté Camille Darsières, l'homme fort de la Martinique. Tony lui expliquait, je ne sais pourquoi, les difficultés de son journal (était-ce alors Le NAÏF ou ANTILLA?), et s'attira cette réponse lapidaire de ce chef de la gauche césairiste « **Hé bien, si c'est le cas, arrêtez donc, et cessez de paraître...** »...

Au moins, Camille, s'évita-t-il tout de même la honte de nous poursuivre ou de nous traîner en justice (« coloniale », n'est-ce pas ?)...

Je ne raconte pas tout cela pour faire mousser notre engagement, mais pour signaler que cette pratique du journalisme, en tant qu'activité économique, nous a énormément appris, beaucoup plus que si nous avions succombé aux ponts en or que nous proposait certain politique de les accompagner.

Quand un lecteur ici paie son journal 2 euros, et que pour envoyer son **Antilla** à un abonné qui vit en Allemagne, vous devez acquitter plus de CINQ euros de frais d'avion, vous comprenez tout de suite ce que c'est que de « produire », d'acheter ou de

vendre, à 8 000 kilomètres de vos « clients »

En tout cas, ce chemin que nous avons défriché est bien là. Et, demain, si « *l'heure de la responsabilité sonne* », pour tous ceux qui le crient, si facilement, ils verront ce que c'est, réellement, de « *gérer ses propres affaires* », quand les fleuves monétaires provenant de Paris seront réduits puis asséchés. **Ils comprendront peut-être que nous avons été des précurseurs...**

À ce moment précis où se termine cet « édit », je voudrais encore écrire deux choses.

La première, c'est d'envoyer un amical « coucou » à nos confrères de « **Justice** » et aussi à ceux de la première équipe du NaïF. Tout dans cet édit dit pourquoi...

La deuxième c'est pour souligner, à l'égard de tous ceux qui ont pu être touchés ou blessés par l'impact des mots alignés par nos écrivains, il faut qu'ils sachent que ce n'était pas pour autant une volonté délibérée de la part du noyau moteur de ce journal de les faire souffrir...

Henri PIED. Juin 2012. ■

(1) Voici la liste des 5 premiers présidents de la JCE 1960-1962, Max ELIZE. 1962-1964, Georges-Louis CLÉMENT. 1964-1966, Alex HUYGUES-DESPOINTES. 1966-1967, Victor-Michel YANG-TING. 1967-1969, Bernard Hayot.



Au micro, Philippe PIED qui a assumé toute l'organisation de la soirée anniversaire, et sans lequel ce SPECIAL n'aurait probablement jamais vu le jour...



Tony DELSHAM (photo MI)

ANNIVERSAIRE LES TRENTE BOUGIES d'ANTILLA

L'intervention de Tony Delsham

Chers amis bonsoir. Ce jeudi 30 juillet, au Palais des Congrès de Madiana, nous célébrons le trentième anniversaire de notre journal. Nous avons souhaité partager ce moment avec vous. Vous, chef d'entreprises, vous hommes et femmes politiques, vous partenaires de toujours. Pour fêter cet événement nous avons choisi un thème, celui de l'Évolution, avec une question : Ces trente dernières années, à travers nos actions respectives, avons-nous contribué à l'évolution de la Martinique, comment et pour quel résultat ?

Notre hebdomadaire a donc vu le jour en 1981. Bien évidemment, la Martinique ne l'a pas attendu pour évoluer. La presse non plus. C'est même le contraire. En effet, la presse est née de l'évolution naturelle de la mise en relation d'hommes et de femmes d'origines différentes, venues d'Afrique et d'Europe dans un premier temps, puis d'hommes et de femmes venus de l'Inde, ensuite de Chine et enfin de Syrie, de Palestine et du Liban. Cela, dans une île vierge, car net-

toyée de ses propriétaires légitimes les Caraïbes, vainqueurs des Arawaks.

Chaque étape de notre difficile avancée est... évolution, voire révolution.

Évolution dans les techniques de la survie pour les plus démunies. Évolution des techniques de la domination pour les... dominateurs, qu'elles soient féroces ou silencieuses. Évolution, également, dans la revendication, de plus en plus affirmée et active, d'une meilleure répartition de la richesse. Et,

enfin, évolution de la pensée d'une Martinique qui devra, nécessairement, être soudée, par une convergence d'intérêts, des différentes composantes formant son identité.

La pensée d'un peuple est engendrée et titillée par sa géographie, par son histoire, par son éternel questionnement, sous un ciel ensoleillé le jour, étoilé le soir. Éléments qui acculent l'homme à se dépasser, à se surpasser.

Je pense que nous avons, nous, martiniquais à la naissance basée sur le racisme et la négation de la simple humanité de l'homme noir, suivi de l'affirmation de la supériorité de l'homme blanc, des pistes de réflexions à proposer au monde d'aujourd'hui. Ce monde moderne est à la recherche de la formule permettant un mieux vivre face à des partenaires, obligés et incontrournables, débarrassés de tous complexes. Qu'ils soient de supériorité ou d'infériorité en ce qui concerne bon nombre d'Antillais.

À partir du 22 Mai 1848, en terre de Martinique, l'histoire du colonisateur fut confrontée, non pas au réveil du colonisé car nous ne sommes pas peuple identitaire en lutte contre la colonisation d'un autre peuple identitaire ayant envahi son sol, mais bien à l'Éveil du déraciné d'Afrique, à l'Éveil du déraciné de l'Inde, et aussi à l'Éveil du déraciné d'Europe. Même si la plupart de ces derniers furent serviteurs zélés de cette époque barbare.



Dans le public, José ALPHA & Robert SAE (photo LL)



La soirée d'anniversaire (photo MI)

Le mécanisme déracinement et enracinement alimentèrent notre cuisine interne, mijotée de larmes, de sang, et... d'amour-haine, donnera naissance à l'un des plus grands humanistes de la planète, Aimé Césaire.

Celui-ci offrira au monde la « Négritude ». Concept ainsi défini dans son discours à Miami, je cite « *En fait, il ne faut pas que le mot nous égare, la Négritude n'est pas essentiellement de l'ordre du biologique* ». Et lorsqu'il découvre dans une librairie du Québec « *Nègres blancs d'Amérique* » de l'auteur Pierre Vallières du Front de Libération Nationale du Québec, il s'exclame : « *Eh, bien cet auteur, même s'il exagère, a compris la Négritude* ».

LA GÉNÉRATION D'AUJOURD'HUI DOIT S'APPUYER SUR L'EXPÉRIENCE DES AÎNÉS

« *Piti kouté gwan, gwan kouté piti* » disaient nos grands-parents, avant d'aller aux champs. Écouter

le grand, c'est-à-dire l'ainé, parce qu'il a l'expérience et l'autorité. Écouter le petit, parce qu'il a les souffrances de son statut de petit à exprimer. Aussi, chaque génération aux affaires a le devoir d'apporter sa pierre. Le devoir de progresser, à partir de l'expérience des AÎNÉS et de l'écoute attentive du plus grand nombre. L'arrêt sur image est trahison. Je ne résiste pas à l'envie de rappeler que personnellement, j'ai fait ma part en créant en 1972 « M.G.G », la première B.D des Antilles Guyane, puis un mensuel satirique « Colik Blag bo kay », et également un magazine d'informations « Martinique-Hebdo ».

Avec la B.D, mon objectif était clair : Avoir un regard martiniquais et mettre fin au mimétisme caricatural, d'abord dans la forme en imposant un graphisme purement antillais. Ensuite dans le fond avec une réflexion née du regard interne, qui, aujourd'hui, a accouché d'une identité, que personne ne songe à nier.

Antilla est donc créé en 1981 par Henri Pied et Alfred Fortuné.

Je n'intègre l'équipe qu'en 1990, après avoir été le rédacteur en chef du « Naïf », première formule que je quitte en 1981. J'amène mon style et un souffle plus homme du terrain à un journal qui affichait sa totale indépendance. Indépendance vis-à-vis des partis politiques, indépendance vis-à-vis des puissances d'argent et... grande disponibilité pour tous, comme tous les journaux que j'avais animés jusqu'alors.

À cette époque vous, chefs d'entreprises, nous vous avons souvent interviewés, en tant que chef d'entreprise, mais vous n'étiez pas démarché, quant à la publicité.

Trente ans, ce n'est pas rien ! De 1970 à 1990, apparurent un grand nombre de publications. Exsangues, au bout de quelques mois, elles disparaissaient à une cadence accélérée. Les confrères d'aujourd'hui m'ont demandé le secret de notre longévité. Il est simple : dès le départ, *Antilla* a eu un tirage acceptable permettant d'assurer la rémunération du personnel technique : les secrétaires, la maquettiste, la distributrice.

« La pensée d'un peuple est engendrée et titillée par sa géographie, par son histoire, par son éternel questionnement, sous un ciel ensoleillé le jour, étoilé le soir. Éléments qui acculent l'homme à se dépasser. »



Tony DELSHAM (photo MI)

A mon arrivée Raphaël Confiant sévissait déjà avec le talent que nous lui connaissons. Les anciens se souviennent du redoutable polémiste qu'était Guy Cabort Masson. Le combat de la protection de la nature et contre la pollution des sols, était déjà l'un des chevaux de bataille mené sous la plume de Pierre Davidas, décédé depuis.

A leurs côtés on trouvait des noms comme Michel Ponama, Lambert Félix Prudent, tandis qu'Henri Pied, en personne, quittant son cabinet de médecin n'hésitait pas à faire du terrain. J'arrive à Antilla accompagné de Patrick Chamoiseau avec qui, en

1972, j'avais lancé l'aventure de M.G.G, première B.D des Antilles Guyane, suivi de Martinique Hebdo et de Colik Blag Bo Kaye. Bien évidemment, n'oublions pas le poto-mitan inébranlable, Gérard Dowling Carter, présent chaque semaine qui, depuis de nombreuses années, met sa plume et ses talents d'avocat au service du journal qu'il a choisi. Quant à votre serviteur, homme-orchestre à tout faire, c'est à peine si mes frais de déplacements sont pris en compte.

Enfin, dernière explication, quant à la longévité de notre magazine, bon nombre de communes, d'administrations, de particuliers, séduits par notre dynamisme et par notre discours, nous confièrent et nous confient toujours leurs annonces légales.

ET MAINTENANT, PARLONS DE L'AVENIR...

Nous sommes entrés dans une ère nouvelle. Les technologies modernes permettent à tout et chacun de prendre la parole, de s'exprimer. Même lorsque... l'on n'a rien à dire. C'est, à mon avis, l'écume du moment. Les choses vont se tasser et le professionnalisme reprendra ses droits. La presse papier n'est pas encore enterrée, loin de là. Elle a encore de beaux jours devant elle et nous avons la ferme intention de vous inviter à notre quarantième anni-

versaire. Pour l'heure, les anciens, les pionniers, ont le devoir de laisser à la relève un outil performant adapté au 21^e siècle.

C'est notre ferme volonté.

Alors, *Antilla* est en train d'écrire une autre page de son histoire. *Antilla* s'adapte. *Antilla* veut conserver sa place dans le monde des idées, dans le champ des propositions concrètes. C'est bon, nous avons donné, quant à la recherche identitaire. Chaque pas du long chemin de nous-mêmes est désormais trempé et fort de la parfaite maîtrise du passé. Un passé qui doit nous renforcer et non nous affaiblir dans ce 21^e siècle affrontant une recomposition de la géopolitique. Nous savons d'où nous venons, nous savons où nous voulons aller. Cela, avec un atout appréciable.

En effet, si l'Europe, l'Afrique, L'Asie, l'Inde, le Maghreb, découvrent la mondialisation, nous, nous sommes nés de la mondialisation et nos racines sont plantées au cœur de tous les continents. Nous ne sommes plus africains, nous ne sommes plus européens, nous ne sommes plus Indiens, nous ne sommes plus chinois, bien que l'Afrique, l'Europe, l'Inde, la chine soient chers à nos cœurs. La créolisation, au sens où l'entend Édouard Glissant, a fait de nous des Martiniquais. Le choix politique du plus grand nombre a été clair lors de la consultation du 10 janvier. Ce plus grand nombre, veut exprimer sa martinicanité dans l'ensemble français et européen. C'est en tout cas le choix du moment.

Alors, en attendant que les règles économiques changent *Antilla* les utilisera. Messieurs les chefs d'entreprises, nous auront le même réflexe que nos confrères utilisant le papier, vous serez dorénavant démarchés, vous l'êtes déjà d'ailleurs. Dès cette semaine, *Antilla* aura un nouveau look. Notre ligne éditoriale et notre personnalité ne changeront pas pour autant. Nous aurons toujours le respect des personnes, le regard critique, des propositions, et l'intérêt de notre pays sera, comme pour vous, j'en suis sûr, notre boussole.

Je vous remercie de m'avoir écouté...

Tony DELSHAM. ■



Alfred FORTUNE et Henri PIED (photo LL)



Eric de Lucy, président l'Union des Groupements des Planteurs de Bananes. (photo LL)

Éric de LUCY : « La disparition de la banane entraînerait la désertification du monde rural »

Monsieur le rédacteur en chef. Vous fêtez ce soir le trentième anniversaire de votre journal. J'ai volontiers, et spontanément, accepté l'invitation d'être à vos côtés en ma qualité de représentant d'un secteur très important de notre économie, celui de la banane, afin de parler de l'Évolution de ce secteur, comme vous, vous parlerez de l'Évolution de votre journal. Cette invitation m'a fait plaisir. Je suis un collectionneur accompli d'Antilla. J'ai, dans ma bibliothèque, la quasi-totalité depuis le N° 1 de votre hebdomadaire. Dès le début, alors qu'Antilla n'avait pas la notoriété d'aujourd'hui, j'ai considéré que ce journal était un reflet intéressant de la vie politique, économique, sociale et culturelle des Antilles. Antilla est un authentique témoin de son temps. J'apprécie l'indépendance et la liberté du ton, tout en sachant que ce journal n'est pas du tout mon parti, mais j'apprécie votre honnêteté dans votre métier de journaliste. Même si on ne partage pas votre ligne éditoriale on a toujours sa place dans vos colonnes lorsque l'on veut s'exprimer. Cela même à l'époque où la presse martiniquaise dans son ensemble appartenait à des camps et à des clans. C'est très important dans une véritable démocratie. Antilla a une fibre martiniquaise que je partage. Nous sommes tous deux natifs de Grand-Rivière et il est difficile d'être plus authentiquement martiniquais lorsque l'on est né à Grand-Rivière qui n'est pas, comme vous le dites souvent, le bout du monde mais le commencement du monde. Toutes ces raisons font que, Antilla est le journal de tous les Martiniquais, sans exception.

riale on a toujours sa place dans vos colonnes lorsque l'on veut s'exprimer. Cela même à l'époque où la presse martiniquaise dans son ensemble appartenait à des camps et à des clans. C'est très important dans une véritable démocratie. Antilla a une fibre martiniquaise que je partage. Nous sommes tous deux natifs de Grand-Rivière et il est difficile d'être plus authentiquement martiniquais lorsque l'on est né à Grand-Rivière qui n'est pas, comme vous le dites souvent, le bout du monde mais le commencement du monde. Toutes ces raisons font que, Antilla est le journal de tous les Martiniquais, sans exception.

L'intervention d'Éric DE LUCY

Donc après la disparition de la canne à sucre la banane antillaise s'impose. Entre la fin des années 1920 et 1940 elle se développe en Guadeloupe comme en Martinique avec une production de 20.000 tonnes chacune par an avant la guerre. Le grand concurrent de l'époque est déjà l'Afrique à travers la Guinée. Le trafic s'arrête avec la guerre et reprend à la fin du conflit en 1945. La Guinée reprend ses volumes, pour les Antilles, son importance s'affirme au rythme du déclin de la canne à sucre qui elle-même avait remplacé le café et le cacao.

En 1970, la banane devient la grande activité économique de la Martinique et la deuxième pour la Guadeloupe après la canne car la Guadeloupe conserve à Grande Terre, une grande activité sucrière. En 1960, la Guinée obtient son indépendance. La Côte-D'Ivoire et le Ca-

meroun occupent la place vacante. Ce qui est encore le cas aujourd'hui. Les Antilles françaises produisent entre 280 000 à 300 000 tonnes par an.

Le Cameroun plus la Côte d'Ivoire et le Ghana produisent plus ou moins 400 à 450.000 tonnes par an. Cette lente évolution se traduit, finalement, par 2/3 du marché français réservé aux Antillais et 1/3 réservé aux Africains. Ce résultat a été obtenu grâce aux luttes incessantes des Antillais qui refusaient la disparition de leur banane. L'offensive, la plus guerrière et déterminée, aura été le blocage des deux aéroports Guadeloupe-Martinique en 1992. Les choses ont encore évolué puisque la libre circulation des biens et des personnes est affirmée. Il n'y a donc plus de contrôle, plus de frontière et on parle en termes de marché. La photographie d'aujourd'hui est qu'un tiers du marché est occupé

par les Africains, un tiers par les Antillais et un tiers en provenance d'origines diverses. Signalons que toutes les productions agricoles françaises sont subventionnées par l'Etat.

L'ORGANISATION DE LA PROFESSION.

Avant cette organisation la situation était ubuesque. La Martinique comptait quatre groupements. La Guadeloupe deux. Ces six groupements géraient moins de 300.000 tonnes de bananes. Chacun avait une stratégie propre à tous les échelons de la production et de la vente. Chacun avait un emballage différent, des cartons différents etc.

À Dunkerque, port de débarquement, il y avait donc une quarantaine de marques en provenance des Antilles. Chacune avait l'urgente nécessité de vendre avant l'arrivée



Eric de LUCY : « Pour l'heure, le seul produit de l'Agriculture faisant la fierté, des Martiniquais et des Guadeloupéens, c'est le rhum. » (photo TD)

du bateau suivant. Dans cette atmosphère, le producteur antillais avait totalement oublié que le concurrent était la banane dollar, avec Chiquita, Dole et Del Monté. Il s'était développé un vrai sport national qui consistait à vendre son lot avant l'autre. Cette cacophonie, bien entendu, se répercutait au niveau des ministères et des administrations concernées. Chacun avait oublié pourquoi on se battait d'où la naissance de querelles de personnes, d'inimitiés entre les dirigeants de groupement.

Puis, nous obtenons une grande victoire. D'abord sur nous-mêmes, c'est-à-dire entre producteurs martiniquais. En effet, le 4 juillet 2003 naît l'Union des Groupements des Producteurs de Banane de la Martinique (U.G.P.B.M). Ensuite, entre Antillais. Le miracle s'est produit et nous sommes enfin soudés. Il y a désormais deux groupements antillais et nous parlons de la même voix. Cette réunification était indispensable afin d'éviter la disparition totale de la production.

Mais nous savons que les ennemis de notre banane ne baissent pas les bras. Il n'y a jamais eu de paix, nous n'avons jamais pu, en aucune manière, pacifier nos relations avec nos concurrents de la zone dollar. Ce que veulent les multinationales, qui dominent complètement cette production, c'est la disparition pure et simple de la production guadeloupéenne, martiniquaise et canarienne. Ils n'ont aucune intention de faire la paix et sont soutenus par le

gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Je pense qu'au niveau du gouvernement français, il y a une volonté sincère et déterminée de faire en sorte que la banane de Martinique-Guadeloupe continue à vivre, parce qu'elle n'est pas remplaçable, en terme d'emplois. Il y a une grande confiance dans cette spéculation qui représente plus de 80 % des actifs salariés du monde agricole martiniquais et 50 % du monde actif guadeloupéen. Je ne suis pas sûr que certains élus de la Martinique aient conscience que la disparition de la banane entraînera la désertification du monde rural.

LA BANANE SERA DE PLUS EN PLUS VECTEUR DE PROMOTION SOCIALE.

Pour l'heure, le seul produit de l'Agriculture faisant la fierté, des Martiniquais et des Guadeloupéens, c'est le rhum. Il n'y a pas un seul martiniquais qui dira du mal de son rhum et, réciproquement, il n'y a pas un seul guadeloupéen qui dira du mal de son rhum. D'ailleurs, il est fort difficile de faire boire du rhum de la Guadeloupe à un martiniquais et inversement. Il y a une vraie culture, un vrai chauvinisme pour le rhum.

Pour le reste, banane comprise, je ne crois pas qu'il y ait cette fierté. Cela dit, je pense que nous aurons, petit à petit, cette relation avec notre banane. En effet, je constate l'émergence de vrais agriculteurs qui se réveillent chaque matin fiers

et heureux d'un contact quasi charnel avec la terre, comme pour tous les agriculteurs du monde. Ce constat est très visible chez d'anciens ouvriers devenus exploitants. La banane sera de plus en plus un vecteur de promotion sociale.

L'ÉPANDAGE AÉRIEN EST-CE UN PROBLÈME INSOLUBLE ?

Je comprends que, dans une île de 1000 km² comme la Martinique avec une densité de population forte, un urbanisme plutôt désordonné, l'on soit inquiet quant à l'épandage aérien. Que l'on se demande si le produit utilisé est aussi inoffensif qu'on le dit et si, en réalité, priorité n'est pas donnée au problème économique au détriment de la santé des Martiniquais.

Je comprends que l'on puisse dire que, pour le chlordécone, on nous avait affirmé que c'était inoffensif pour, dix ans plus tard, nous dire : On s'est trompé. Ne va-t-on pas dire cela également pour l'épandage ? Aujourd'hui, ce que je peux affirmer c'est que la rigueur des contrôles opérés par le gouvernement n'est pas comparable à ce qui se pratiquait il y a dix ou quinze ans. Si nous avons l'autorisation d'utiliser, dans les 27 états membres de la communauté européenne, les produits que nous utilisons, au demeurant à très petites doses, pour le traitement aérien, c'est parce qu'il n'y a aucun risque pour la santé humaine. Je sais bien que je ne vais pas convaincre tout le monde. Je le sais, surtout lorsque l'on a un hélicoptère au-dessus de sa tête et un nuage non loin de sa maison.

En Martinique, nous avons des maisons presque partout et il semble difficile pour le pilote de respecter l'obligation de ne pas s'approcher de plus de cinquante mètres d'une habitation mais, si cela arrivait le G.P.S couperait automatiquement le système de pulvérisation car, aujourd'hui, tous les aéronefs sont équipés d'un G.P.S. Néanmoins, il reste cet aspect agressif de l'épandage que l'on a du mal à accepter. Malheureusement, nulle part dans le monde n'existe un autre moyen pour lutter efficacement contre une maladie qui peut tuer une plantation de bananes en moins d'un mois. Je dis cela simplement. Et, en vous le disant, ce n'est pas faire de chantage.

Éric de LUCY. ■



Louis-Daniel BERTOME : En la matière la Safer a été un vrai moralisateur des pratiques, quant au foncier. Nous avons 7 000 hectares consacrés à cette production... Ces aides nous rendent compétitifs. (photo MI)

LOUIS-DANIEL BERTOME : D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, NOUS NE CRAIGNONS PAS LE PRODUIT IMPORTÉ...

Dès 1635, le dernier Caraïbe chassé, la vocation de la Martinique fut claire et nette. Son Agriculture avait obligation de satisfaire les besoins de sa métropole. Le restant des terres devant produire le nécessaire alimentaire d'une population sans cesse grandissante. Le sucre et la banane martiniquaise subirent, et subissent encore, les aléas politiques et économiques de l'Europe. Créée en 1961 six hommes ont assuré la présidence de la Chambre d'Agriculture. Ils ont nom : Joseph Maurice, président de 1961 à 1967, Gérard Desportes, président de 1967 à 1973, Marcel Fabre, président de 1973 à 1989, Guy Ovide-Étienne, président de 1989 à 2007. Louis-Daniel Bertome est le sixième président. L'histoire de l'Agriculture martiniquaise est cadencée par deux produits phares.

LA CANNE À SUCRE, AU PASSE TUMULTUEUX.

Si la canne à sucre est introduite aux Antilles dès 1643, elle ne prendra son essor qu'en 1654 : En effet, l'exploitation était peu rentable et le résultat de correspondant pas à l'attente. Puis l'instauration de l'esclavage et l'introduction d'une technique de fabrication d'un sucre au goût et à l'aspect nettement supérieurs, introduit par des colons Juifs Hollandais expulsés du Brésil, permirent une production de meilleure qualité.

LA BANANE, OU LA RAGE DE VIVRE...

Le premier bateau chargé de bananes quitte la Martinique en 1931. Depuis, cette banane doit régulièrement sortir ses griffes et démontrer sa capacité de contre-attaque. L'arbitrage du général De Gaulle instituant un régime de quotas entre la production antillaise et africaine sembla calmer les choses. Or, dans les années 90 on assiste à une tentative

d'O.P.A de la banane dollars et des Africains peu soucieux de respecter la règle des quotas, d'où une réaction musclée des Martiniquais et des Guadeloupéens bloquant les aéroports de leur île respective.

LOUIS DANIEL BERTOME : SURF SUR MER DÉMONTÉE...

On ne peut concevoir une Agriculture sans l'élément de base qu'est... l'agriculteur. Pourtant, ce fut le cas pendant de nombreuses années. En effet, la chose agricole était considérée comme un commerce comme un autre et relevait de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Martinique (C.C.I.M). Puis les choses changèrent. Des jeunes, le plus souvent fils d'ouvriers agricoles de la pire époque, cessèrent de subir la terre pour se nourrir de la sève de la terre. Alors apparut une paysannerie martiniquaise. Daniel-Louis Bertome est de ceux-là.

INTERVIEW

L'organisation du monde agricole est, finalement, très récente. Quels sont les effets de cette organisation ?

Louis-Daniel BERTOME : C'est un apport considérable dans la forme et dans le fond et qui se traduit par l'émergence d'une vraie paysannerie. En effet, cette paysannerie n'existait pas. Les terres agricoles, résultat de notre histoire, étaient réparties entre quelques grandes familles qui, à l'origine des choses, n'avaient pas besoin d'agriculteurs. Par contre, elles avaient besoin de main-d'œuvre et embauchaient énormément d'ouvriers agricoles. Dans les années 60 apparaissent les Société d'Intérêt Collectif agricole (SICA), puis les coopératives. Leur mission était d'accompagner l'agriculteur voulant produire pour le marché local. Alors, on assiste à la naissance d'agriculteurs et de l'Agriculture martiniquaise.

L'évolution des techniques a entraîné une évolution des mentalités. On ne devient pas agriculteur parce que l'on est un bon technicien, encore faut-il avoir la jouissance de la terre, comment cela s'est-il passé ?

Louis-Daniel BERTOME : Cela a été un gros combat qui a entraîné la naissance de la Safer (Société d'Aménagement Foncier d'Établissement Rural) dont la vocation était l'achat et la revente de terres pour les agriculteurs. Il y a donc eu une véritable réforme foncière et on assista à l'accession à la propriété de jeunes. Ce qui a permis le développement d'une vraie paysannerie et d'une vraie professionnalisation de l'Agriculture.

Comment cela s'est-il passé ? Y a-t-il eu réticences,



refus de la vente de ceux qui détenaient les terres?

Louis-Daniel BERTOME: Les réticences constatées étaient liées à l'anarchie de l'époque où l'on vendait à n'importe quel prix. En la matière la Safer a été un vrai moralisateur des pratiques, quant au foncier, et nous avons bénéficié de prix agricoles. En outre, toute une série d'aides à l'achat a été mise en place pour, non seulement acheter les terres, mais également pour avoir les moyens de gérer l'exploitation.

Parlons de l'évolution de la technique et des techniques?

Louis-Daniel BERTOME: Le tracteur est apparu pour le labour des terrains. Ceux qui produisaient pour le marché local travaillaient jusqu'alors dans des conditions difficiles car exerçant sur les terrains les plus défavorables et non mécanisables. L'achat de terres plus clémentes a permis de développer de nouvelles techniques de production. Alors nous avons travaillé sous des serres, sous des bâtiments. Il y a eu également l'apparition des produits chimiques. Nous en avons utilisé beaucoup. 2011 marque une autre époque, celle de l'installation de l'agriculture martiniquaise.

La vocation de l'Agriculture d'un pays est de nourrir les habitants de ce pays, l'Agriculture en Martinique répond-elle à cette vocation?

Louis-Daniel BERTOME: Oui, et dans deux directions.

Nous pouvons désormais alimenter le marché local, notamment en produits frais.

Nous pouvons également exporter cette production. Il y a donc une création de la richesse. Ce qui permet à l'Agriculture martiniquaise de remercier ses serveurs en leur offrant une rémunération satisfaisante.

L'Agriculture martiniquaise est-elle durément concurrencée par le produit importé, nettement moins cher. Le portefeuille du consommateur lui permet-il de choisir le produit de son pays?

Louis-Daniel BERTOME: C'est, en effet, une réalité. Ces produits importés n'obéissent pas aux mêmes règles que nous. Nous respectons les normes européennes, normes qui, avant tout, respectent les hommes. Afin de respecter cette philosophie nous recevons des aides à l'investissement et des aides à la production. Ces aides nous rendent compétitifs. Par contre, lorsque nous sommes victimes d'une catastrophe naturelle, nous pouvons difficilement produire. Le temps de nous ressaisir, notre marché est ouvert, tandis que nos coûts de production augmentent. Mais, d'une façon générale nous ne craignons pas le produit importé.

Finalement la banane, produit phare de notre agriculture, est-elle désormais à l'abri d'une contre-offensive de la banane dollars?

Louis-Daniel BERTOME: Non. Elle subit des attaques permanentes, notamment avec la baisse des droits de douane sur le marché européen. Cela dit, la banane est le fleuron de notre agriculture. Elle représente 50 % de la production agricole, gros employeurs de

main-d'œuvre elle contribue à l'équilibre de notre agriculture. Nous avons 7 000 hectares consacrés à cette production, si elle disparaît nous ne saurons par quoi la remplacer. La Canne? 7 000 hectares c'est beaucoup trop. Le marché intérieur sera complètement déséquilibré en cas de disparition de la banane, mais pas seulement le monde agricole! En effet, n'oublions pas que nous importons tout, notamment de France. Les bateaux arrivent remplis de marchandises, si la production de banane cesse, ils repartiront vides. Ce qui signifie que le coût du Fret augmentera au moins de 40 %. Cela dit, il faut renforcer les autres secteurs de production et nous avons commencé à travailler en ce sens en favorisant les productions végétales et animales. Il est impératif d'aider tous les agriculteurs, même ceux qui ne font pas partie d'une coopérative car ils approvisionnent directement le marché avec une part de 5 %.

Si nous ne pouvons augmenter les surfaces plantées en bananes parce que, finalement, face à la production des grands pays notre production est ridicule. Par contre, nous pouvons augmenter la consommation locale à travers les touristes. En la matière, les hôtels jouent-ils le jeu?

Louis-Daniel BERTOME: Actuellement les hôtels proposent des bananes à leur clientèle. Il y a sans doute des bananes dans les hôtels, mais si la demande augmente il est indispensable de mettre en place des mûrissières. Il en existe actuellement mais elles ne sont pas suffisantes, il faudrait tout réorganiser. Il n'est pas normal que l'on nous rapporte que notre banane coûte plus cher que celle qui vient d'ailleurs. ■



De gauche à droite, Marie Claude Blum, vétérinaire et directrice du CODEM, André Prosper, président du Codem, et Philippe Dégras, secrétaire général de l'Interprofession.

ELEVAGE : Nous sommes performants, nous avons les éleveurs mais...

André Prosper est le président de la CODEM, la Coopérative des Eleveurs Bovin de Martinique. Philippe DÉGRAS est le secrétaire général de l'Interprofession regroupant cinq coopératives, le poulet avec la « Scav », Soco-porc, la « Codem » pour Bovin, le lait avec Copolam et Coop Zelma pour le lapin. Madame Blum, vétérinaire, est la directrice de la Codem. À travers le jeu questions-réponses, ils répondent à nos questions.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Philippe DÉGRAS : Elle est très contrastée. La filière s'est structurée et modernisée notamment en ce qui concerne l'Abattoir départemental ou la création d'atelier de découpes, la création de programme génétique, pour mieux structurer les progrès et renforcer l'encadrement technique, ont vu le jour. Nous avons donc restructuré le transport avec l'apparition de camions réfrigérés pour les bovins. En ce qui concerne la production, il n'y a eu de grands progrès. Ces dix dernières années, nous avons gardé le même niveau avec un maintien du volume produit et des effectifs des éleveurs. Dans le domaine de la volaille toutefois, il y a croissance ces derniers temps.

Lorsque l'on sait que pendant longtemps, la paysannerie martiniquaise n'existait pas, en effet

nous avons de gros propriétaires d'une part et des ouvriers agricoles, d'autre part, j'ai envie de vous demander votre définition de l'éleveur. En effet qu'est-ce qu'un éleveur chez nous ?

Philippe DÉGRAS : Oui, il y a la définition martiniquaise et la définition professionnelle. Chez nous, un éleveur est d'abord un détenteur d'animaux cela peut varier entre un ou plusieurs. Ils sont les plus nombreux. Le deuxième niveau est l'éleveur dont on voit les mouvements au cours de l'année. C'est-à-dire ceux qui ont acheté des animaux, qui ont eu des naissances, qui ont acheté des aliments, etc. Nous avons conclu, avec cette méthode qu'ils étaient 2500. Et puis, il y a l'éleveur professionnel qui, en général, vit de ses activités avec un revenu important. Ceux-là sont inscrits dans un programme de développement et bénéficient de l'aide publique.

Marie-Claude BLUM : Nous ne répondons pas à la définition de L'Europe. Le métier n'existe que depuis une dizaine d'années. Je voudrais insister sur les détenteurs d'animaux, je n'aime pas tellement ce terme, car ces... détenteurs, ont une façon de faire de l'élevage, le résultat est que sur 1 200 tonnes abattues en bovins, il y en a 800 en provenance des petits « détenteurs », et 400 de la filière organisée dite des professionnels. En Europe, le concept est différent, des générations d'éleveurs transmettent leur science, leur savoir faire à leurs descendants. Cela souvent depuis un siècle déjà. Ce n'est pas le cas en Martinique où nous avons l'héritage de l'habitation. Or, pour faire de l'élevage de bovins, il faut du foncier. Chez les professionnels, d'ailleurs, existent plusieurs types. Il a ceux qui vivent à 100 % de leur activité d'élevage d'autres, je n'hésite pas à le dire, sont des « occupants »

« Notre défi est d'avoir les moyens de nourrir la population martiniquaise. »

de terrains. Leurs revenus ne viennent pas de l'élevage, pour vivre ils font autre chose. Globalement, je constate un aspect positif dans le métier parce qu'il intéresse de plus en plus de jeunes. C'est pour nous une grande satisfaction mais se pose le problème de savoir comment et où les installer et avec quel foncier ?

L'élevage a donc trouvé ses lettres de noblesse auprès des nouvelles générations ?

André PROSPER : Il faut bien comprendre que n'importe qui ne peut plus être agriculteur ou éleveur.

les gens mais l'élevage participe à la beauté du paysage. Nous consommons à peu près 26 tonnes de viande, toute espèce confondue, or nous n'en produisons que 3 500. Nous ne serons jamais auto-suffisants, mais je pense que, dans les dix quinze ans, nous pourrions répondre à 30 % de la demande.

Quel est l'obstacle qui empêche l'augmentation de la production ?

Philippe DÉGRAS : Tout dépend de la façon de raisonner. Si on prétend produire 26.000 de volailles, par exemple, et que l'on organise un secteur géographique de la Martinique afin d'ériger 15 bâtiments énormes et hors sol, on pourrait produire ces 26.000 tonnes. Mais, pour nous, l'idée est de conserver notre diversité. Il y a de supers fermes en Europe, on pourrait ouvrir en ce sens également. Actuellement, nous sommes en train de couvrir la consommation d'œufs, par exemple ! Mais la concurrence est forte notamment sur les produits congelés : volaille, porc, mouton. La réalité est, au moment où nous parlons, nous sommes plutôt en déficit de production. Mais je pense que nous avons pris le problème par le bon bout, il faut structurer la filière et c'est très lourd car il faut trouver les bonnes techniques le bon encadrement, négocier les contrats avec des entreprises pour créer des menus spécifiques. À l'époque, alors que nous n'étions pas encore en coopérative, il est arrivé que la marchandise nous soit renvoyée car non conforme. Aujourd'hui, nous savons produire. Nous respectons le cahier des charges, nous sommes en contact avec les grandes surfaces, avec les hôtels etc. L'idée est d'occuper tous les marchés, mais il faut que la production suive.

Qu'est-ce qui explique que nous soyons en retard face aux autres ?

Philippe DÉGRAS : Je pense qu'ils ont bu la tasse avant nous et ont réagi avant nous.

Marie-Claude BLUM : Le programme bovin a été mis en place avec la Chambre d'Agriculture. Celle-ci se base sur des types ra-

ciaux adaptés à la Martinique. Notamment le brahmane du Portugal et amélioré par les Américains. Aujourd'hui, il y a donc une prise en charge des multiples qui se posent sur place. La volaille et le porc, par exemple, sont des modèles importés reproduits ici.

André PROSPER : Il y a l'économie immédiate et puis celle du long terme qui paye plus. Je pense que la création d'un brahman martiniquais ne va pas servir aux générations actuelles mais c'est un investissement porteur et nous pourrions bientôt



André PROSPER : « Nous avons la technique, les compétences et des jeunes qui en veulent... »

vendre à l'extérieur car nous aurons un patrimoine propre.

Pourquoi notre production d'écrevisse n'est-elle pas plus importante ?

André PROSPER : Le chlórdécone a planté la filière depuis cinq ans. Tous les bassins ont fermé provoquant de véritables drames. Il ne reste plus qu'un producteur en bassin. Par contre, nous assistons à un phénomène intéressant : une écrevisse importée de Cuba, échouée dans la Manzo, prolifère à une vitesse phénoménale. Nous avons déjà des pêcheurs de cette écrevisse nouvelle qui propose le produit à quinze



Marie-Claude BLUM : « D'autres, je n'hésite pas à le dire, sont des "occupeurs" de terrains. »

veur. Quelqu'un qui veut se professionnaliser, gagner sa vie, que ce soit dans le lapin, le bovin, le mouton et autres c'est tout à fait possible, mais à la condition de recevoir la formation nécessaire et suffisante. S'il ne sait pas ce qu'est une colonne recette et une colonne dépense, il va à l'échec. Pour l'octroi des subventions, il faut un certain niveau et un professionnalisme rigoureux. Cette exigence devient, de plus en plus, une réalité chez nous. Pour nous, l'élevage c'est l'avenir de la Martinique. C'est l'un des rares domaines où on peut penser création d'emplois et préservation du patrimoine foncier. Bien sûr, il faut loger

« Comment et où les installer et avec quel foncier ? »

euros le kilo.

Au moment où nous parlons, le chlordécone pénalise-t-elle l'élevage ?

André PROSPER : Nous faisons des contrôles, quand nous la rencontrons, nous nous déplaçons. Mais il n'y a plus de pisciculture, disparue en trois ans. Tous les bassins sont fermés et les gros projets prévus ont été annulés. L'aquaculture en milieu marin a pris la relève mais elle n'est absolument pas à l'abri d'un cyclone. En 2007, par exemple, tout a été détruit car les cases ne sont pas ancrées. Nous sommes entrain de réfléchir à la solution. En la matière nous savons faire, nous savons produire mais un maillon de la chaîne n'est pas encore prêt et opérationnel.

Y a-t-il une concurrence ou des échanges entre la Guadeloupe et nous ?

André PROSPER : Il y a échange entre les reproducteurs porcins mais il n'y a pas d'échange commercial. Nous avons de bonnes relations avec la Guadeloupe et la Guyane. Nous tentons de faire évoluer les trois filières d'un même pas. À ce niveau-là, nous sommes assez fiers de réaliser ce que certains politiques ne savent pas faire, car nous avons enclenché un partenariat très fort.

Comment se traduit la continuité territoriale face à la concurrence des pays de la Caraïbe ?

André PROSPER : Il n'y a pas de concurrence des pays voisins de la Caraïbe pour la bonne raison que chez eux, l'élevage a disparu. S'il n'y avait pas de mesures compensatoires pour la Martinique l'élevage aurait également disparu. Il reste quelques fermes d'état en Jamaïque ou à Trinidad, mais c'est tout. Notre élevage bénéficie des aides d'état et également des aides européennes, ce qui nous permet de résister et d'avancer. Les aides reçues représentent 20 % du chiffre d'affaires de la filière. Par contre, existe une im-



portation régulière des produits de la Caraïbe quant aux végétaux, réglementée par des accords, notamment avec Saint-Vincent pour l'importation de christophines, de fruit-à-pain, igname etc. Dans l'élevage nous avons effectivement la concurrence de l'Argentine, du Costa-Rica, mais cela passe par l'Europe. Ces accords sont traités directement avec l'Europe.

Bon, nous avons donc des jeunes plus que performant parce que formés mais ne disposant pas de terres. Ce jeune, n'est-il pas... agacé face à ceux qui ont le foncier mais qui ne produisent pas ?

Marie-Claude BLUM : Je ne sais pas si le jeune est agacé mais par contre moi, je suis fortement agacée. Lorsque nous avons des demandes d'adhésion à la Codem avec des jeunes qui s'investissent dans l'élevage, qui ne possèdent que trois hectares pour trente bovins, oui je suis agacée car cette situation entraîne des problèmes de production qui nous mettent en retrait du marché. Nous avons fait un lobbying extra-

ordinaire afin de vendre. Or nous ne produisons pas assez pour vendre. Nous ne produisons pas assez pour vendre parce que nous ne pouvons pas mettre le foncier à la disposition des jeunes. Cela, alors que l'on a relevé quinze mille hectares de terres en jachère, terre agricole non exploitée ! On se dit qu'il y a un problème. Si on nous donne 1000 hectares, nous pourrions installer 15 jeunes à 50 hectares, cela peut aller très vite et très loin. Nous avons vraiment besoin du foncier.

André PROSPER : Le Conseil Régional au niveau de sa banque foncière est en train de voir comment libérer une partie de ces terres afin de les mettre à la disposition des agriculteurs. On sait que 65 % des moins de 25 % sont au chômage. Parmi eux, il y en a qui viennent nous trouver parce qu'ils veulent faire de l'Agriculture. Comment les aider ? Comment les structurer ? Comment les aider, donc aider la Martinique, à entrer dans une démarche de développement ? Au début de l'entretien vous avez évoqué la notion du désespoir de l'agriculteur face à la situation que nous venons de décrire, pour nous au Codem c'est : espoir total. Notre défi est d'avoir les moyens de nourrir la population martiniquaise. Qui, en Martinique, peut s'exclure d'un tel projet ? Nous avons, grâce à nos lycées, nos circuits de formations, nous avons la technique, les compétences et des jeunes qui en veulent. Alors, pour nous au CODEM, c'est l'espoir total en une filière qui possède un tel avenir si... tous les Martiniquais jouent le jeu.

**Propos recueillis par
Tony DELSHAM. ■**

LA PLACE DE L'ARTISANAT DANS L'ÉCONOMIE



Ces trente dernières années ont été pour l'Artisanat martiniquais riches en événements politiques et en positionnements économiques.

Cependant, au-delà de nos missions régaliennes et habituelles, les différents Présidents qui se sont succédés à la tête de l'Institution Chambre de Métiers et de l'Artisanat se sont fait un point d'honneur à rechercher à construire et structurer le secteur des métiers tel un édifice. Sauf que les pierres ne sont ni homogènes, ni uniformes.

La tâche était difficile, elle le reste toujours car le rapport de force n'est pas toujours favorable à la petite entreprise. C'est dans ce contexte que le Président Edgard LHEUREUX, a mis en place un Centre de Formation d'Apprentis, « afin de tirer les gamins de la rue », pour le citer. Le Président SAMOT a réalisé le siège à Tartenson de l'actuel bâtiment de la Chambre de Métiers et ainsi mieux répondre aux besoins grandissant des artisans. Le Président Thailamé a développé les relations institutionnelles et a amélioré l'image des métiers de bouche. Le Président CAYOL pour sa part, a participé à la mise en œuvre du 1er document unique de programmation (DOCUP) contribuant à la modernisation de l'outil de production des

entreprises. Enfin, notre regretté Jean-Marie LABONNE a poursuivi le travail de son prédécesseur en développant le pôle formation destiné au renforcement et à la transmission des compétences des professionnels de l'Artisanat. Aujourd'hui, compte tenu du contexte mondial aléatoire, nous évoluons difficilement à travers une politique économique gouvernementale restrictive. D'un point de vue structurel, la « R.G.P.P » nous impose des contraintes et des redéfinitions en matière de stratégie politique. Cette situation n'est favorable ni à l'Artisanat en général, ni à l'artisan en particulier. Pourtant certains chantiers cruciaux ont été lancés en s'appuyant et en sollicitant toutes les énergies et en recherchant les leviers nécessaires. Nous avons bon espoir car nous avons fait le choix des bons interlocuteurs et nous avançons sûrement et avec conviction !

L'ARTISAN EST UN ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT.

À ce titre, il se doit d'évoluer avec son temps. L'artisanat Martiniquais a bien changé depuis ces dernières années et plus particulièrement au cours des trois dernières décennies. Les entreprises artisanales ont été impactées par deux mutations majeures : le basculement d'une économie de production basée sur l'offre et la production tous azimuts, vers un modèle reposant sur une économie de marché, c'est-à-dire la de-

mande. Aujourd'hui, il s'agit de répondre au plus près aux besoins multiples du client. La concurrence des produits industrialisés ; Cependant, le secteur a pu conserver trois valeurs essentielles :

- le savoir-faire martiniquais au travers des produits perpétuant les traditions du terroir ;

- la capacité à s'adapter aux crises économiques à travers plus de 510 métiers ;

- la transversalité et la proximité de ses activités permettant de maintenir les populations dans les milieux ruraux.

Ce nécessaire changement, lié aux profondes mutations qui s'opèrent dans notre environnement immédiat ou lointain, nous commande d'agir plutôt que de subir. Les résultats des Assises de l'Artisanat de janvier derniers, ont manifestement créé de nouveaux espoirs qui requièrent de notre part des choix de développement judicieux. Les petites entreprises constituent indéniablement un secteur fort de notre Économie. Élément moteur de croissance et de développement, son impact se ressent sur l'ensemble du Territoire. Au cours des trente dernières années, les artisans martiniquais ont fait mieux que de résister à la crise et à la montée de nouvelles formes de concurrence. Les résultats obtenus par ce secteur d'activité s'expliquent en grande partie par sa capacité à se renouveler en permanence tout en préservant la qualité de ses prestations et le respect des traditions.



Edgard L'Heureux, président de 1974-1977
(photo DR)



Pierre Samot, président de 1977-1986

LE PROFIL DU CHEF D'ENTREPRISE ARTISANAL A CHANGE.

Il s'agit d'un homme se situant dans la fourchette entre 30 et 45 ans travaillant dans l'agglomération centre, diplômé travaillant seul et ayant créé son emploi suite à un licenciement. Il faut retenir que l'on compte près de 15 959 salariés issus du secteur, 30 % de femmes et plus de 45 % d'artisans ayant opté pour



Christian Cayol, président de 1992-2005



Maurice Taillamé, président de 1986-1992

la forme sociétale (SARL). Il faut noter que cinquante ans après la départementalisation, le SMIC dans les DOM a été aligné sur celui de la métropole. Cette mesure a pris effet depuis le 1er janvier 1996. Les entreprises ont absorbé une « secousse financière », pourtant les emplois ont été maintenus.

L'ARTISANAT, FORCE DE DÉVELOPPEMENT:

L'impact de ces petites entreprises dans l'économie reste peu connu. Pourtant, les entreprises artisanales du fait de leur implantation géographique dispersée jouent un rôle essentiel à plusieurs niveaux:

- Vecteur de la cohésion sociale;
- Maintien des populations dans les milieux ruraux;
- Proximité car elles répondent aux besoins immédiats du client;
- Facteur transversal de développement de l'économie;
- Facteur indispensable contribuant au tourisme;

Si les entreprises artisanales ont globalement bien résisté à la crise économique, elles le doivent à leur capacité d'adaptation. En quelques années, l'artisanat a connu d'importantes mutations:

- Technologiques, avec l'intégration de nouveaux procédés qui ont contribué à moderniser les métiers;
- Commerciales, avec une relation de proximité profitable au consommateur, un recours généralisé aux nouveaux moyens de communication, et la poussée de l'exportation;
- Sociales, avec l'arrivée de nouveaux profils et de nouvelles compétences contribuant à élargir l'offre des entreprises artisanales.

LES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ARTISANAT:

L'artisanat est un secteur économique important qui bénéficie d'une image positive pour les raisons suivantes:

Au niveau national:

- L'artisanat, c'est soit 20 % du PIB;
- un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros, au plan national;
- 636 entreprises artisanales ont été créées en 2010 à la Martinique, dont 49 % du BTP;



Jean-Marie La Bonne, président de 2005-2007

On prépare les salariés de demain par le biais des apprentis formés par les entreprises artisanales chaque année, 80 % d'entre eux ont un emploi à l'issue de leur formation;

- un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage;
- un niveau d'exportation supérieur à 6 milliards d'euros par an sur le plan national.

Présent dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la fabrication et des services, l'artisanat rassemble plus de 510 activités différentes répertoriées.

Chaque jour, l'Artisanat fait la démonstration qu'il est un secteur économique de proximité, moderne et innovant. L'artisanat correspond à des activités de proximité reconnues par les consommateurs et indispensables à l'animation économique des territoires: c'est une des raisons de la bonne résistance à la crise des entreprises artisanales. De la sorte, les artisans de proximité garantissent au quotidien la qualité de la vie.

« C'est aussi, tout simplement, l'économie réelle, celle que l'on voit tous les jours dans la rue en faisant ses courses », Christine Lagarde aux Etats Généraux de l'économie de proximité de l'UPA.

LES AXES STRATÉGIQUES:

Nous avons souhaité mettre en exergue notre projet économique en recueillant l'assentiment de tous. La mise en œuvre des axes de la mandature nécessitait une approche globale et une connaissance des limites et potentiels de la CMAR. Dès le mois de janvier, nous avons mis en place les « Assises de l'Artisa-

nat ». Il s'agissait, pour nous, d'inscrire l'Artisanat dans une dynamique de changement. Ce travail a permis la production d'un outil de management et d'harmonisation de nos pratiques pour la mandature se déclinant en « 38 mesures pour l'Artisanat martiniquais ».

ON PEUT RETENIR COMME AXES FORTS:

- Formalisation d'une charte interconsulaire;
- Une démarche d'excellence et de performance avec l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat

(URMA) pour la valorisation du dispositif de formation tout au long de la vie;

- La réunion constitutive de la Conférence permanente des Chambres de Métiers des DOM (Mutualisation des actions et des moyens, mobilité souhaitée des apprentis, échange de savoir-faire des agents).

- Le dossier « Étude sur les perspectives de relance du BTP » qui pour finalité l'évaluation du secteur pour relancer la commande publique;

- L'Étude sur l'inventaire des métiers et savoir-faire rares de l'artisanat d'art. La CMAR a entrepris

de structurer et d'élever le niveau de qualité du secteur de l'artisanat d'art pour améliorer l'offre touristique.

EN CONCLUSION:

Ainsi, nous pouvons conclure en rappelant que le développement de l'Artisanat martiniquais est indissociable de celui de l'économie régionale, et il paraît difficile d'envisager l'un sans l'autre. Les propositions issues des Assises de l'Artisanat ont pour ambition d'apporter des réponses concrètes à la multiplicité des problématiques. ■



A.M.P.I. PIERRE MARIE-JOSEPH : «Personne ne peut nier que l'industrie a fait des progrès considérables»

Pierre-Marie Joseph, Président de l'AMPI depuis 2002 est le dixième président de cette association créée en 1972 par Bernard Hayot à qui succédèrent messieurs Marcel Hervé de Sigalony, Marcel Plissonneau Roger de Jaham Pierre Philippe Evain et Bernard Petit Jean Roget. Aujourd'hui le GROUPE PIERRE MARIE JOSEPH – GPMJ comprend 3 secteurs

L'Industrie: avec la Générale de Menuiserie et depuis 3 ans Veralu,

Les Services intégrant la formation, la sécurité, la sûreté, les alarmes, la télésurveillance, la téléassistance, les services à la personne et l'intérim avec le rachat de MTT, il y a deux ans. **L'immobilier.** C'est au total 1 200 payes que le Groupe verse chaque mois à travers ses 37 entités juridiques.

Pierre MARIE-JOSEPH, président de l'AMPI (Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie) (photo LL)

Il y a 30 ans, même un peu plus, l'AMPI adoptait comme logo de l'Association l'image du colibri butinant la fleur d'hibiscus, image qui, elle-même, avait illustré le slogan de la campagne d'alors de la Jeune Chambre Économique « *Moi, j'achète local* ».

En même temps, ces années-là, Djo Désormeaux nous répondait en chantant « *Sa nou ka achète lokal la ?* », en constatant que rien de ce qui était consommé en Martinique à cette époque n'était produit ici et que tout était importé. 30 ou 40 ans plus tard, personne ne peut nier que l'industrie locale a fait des progrès

considérables et que le PIL, Produit de l'Industrie Locale, a largement amélioré son image auprès du consommateur, n'ayant plus rien à envier aujourd'hui, en termes de qualité, aux produits importés. Ceci est vrai aussi bien pour les produits alimentaires que pour les produits non alimentaires, matériaux de construction par exemple.

Aujourd'hui, l'Industrie à la Martinique, c'est 8 % du PIB et, tous secteurs confondus, un chiffre d'affaires en 2010 de 1,4 milliard d'€ pour les 134 adhérents industriels que compte l'AMPI. Ceux-ci emploient un effectif total de 4 235 salariés, re-

présentant une masse salariale totale annuelle de 200 millions d'€.

L'industrie martiniquaise recouvre des secteurs très diversifiés: agroalimentaire, matériaux de construction, raffinage de pétrole et production d'électricité, chimie et parachimie, travail des métaux, travail du bois et agencements, imprimeries, recyclage de déchets...

L'Industrie est aussi le principal secteur exportateur de la Martinique, avant la banane, les produits industriels (produits pétroliers compris) représentant 64 % des exportations de Martinique, soit 215 millions d'€ de produits indus-

« En 30-40 ans, l'industrie est donc devenue un secteur qui compte dans l'économie de l'île. C'est en effet ce nombre d'années qui a été nécessaire pour que notre Industrie se diversifie.. »



MM. Pierre Marie-Joseph & Hervé Lauréote (photo ADV)

triels exportés pour un total d'exportations de 334 millions d'€ en 2010.

Enfin, par comparaison aux importations de Martinique, on observe que le chiffre d'affaires de l'industrie locale déjà cité, soit 1,4 milliard d'€, représente **56 % des importations totales** de Martinique, celles-ci atteignant 2,5 milliards d'€ en 2010.

Ce chiffre de 56 % de la production industrielle locale par rapport à l'importation est très important et est pourtant très peu connu : on calcule en effet plus fréquemment le taux de couverture, c'est-à-dire le rapport Exportations / Importations (334 millions / 2500 millions d'€), soit 13,4 % en 2010, ce qui est moins significatif.

En 30-40 ans, l'industrie est donc devenue un secteur qui compte dans l'économie de l'île.

C'est en effet ce nombre d'années qui a été nécessaire pour que notre Industrie se diversifie.

Mais, on le voit, c'est une jeune industrie.

Rappelons-nous, il y a 40 ans, dans les années 70 donc, notre industrie ce n'était guère plus que la filière canne-rhum-sucre.

C'est dans les années 70 qu'a été créée la SARA, remarquable investissement industriel pour l'époque, ainsi que la première Zone dite « industrielle », celle de la Lézarde au Lamentin. C'est aussi à cette époque

que s'est créée notre Association, l'AMPI, née de la volonté de quelques pionniers de la diversification industrielle et de ce que l'on a appelé « l'import-substitution ». Une partie importante de notre industrie s'est bâtie sur ce concept : substituer aux importations une vraie production martiniquaise et donc créer le maximum de valeur ajoutée localement. Le développement endogène, quoi !

Ce pari a été relevé par un grand nombre de nos industriels : d'année en année, des investissements importants ont été réalisés aidés en cela par la défiscalisation et d'importants efforts de formation des personnels ont également été faits, ce qui place aujourd'hui nos entreprises à des niveaux d'équipements et de connaissance des procédés de fabrication, comparables à ceux des industries européennes les plus modernes.

Des programmes d'assurance qualité se sont également mis en place dans les entreprises au cours des deux dernières décennies élargi désormais au « Q-H-S-E » : Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement.

D'autres défis sont également relevés quotidiennement : ceux du développement durable, c'est-à-dire du respect de l'environnement et du rôle « sociétal » de l'entreprise, notamment en termes de dialogue social, d'insertion professionnelle, de

santé au travail, de qualité nutritionnelle dans le cas de l'industrie alimentaire, etc....

Tout ce développement industriel s'est fait malgré des contraintes de production et des conditions de marché peu favorables, dues à l'éloignement des principaux lieux d'approvisionnement en matières premières et à l'exiguïté de nos marchés rendant difficiles les économies d'échelle, sans parler des mouvements sociaux. Ceci génère des surcoûts de production dans nos régions, désignées comme ultrapériphériques de l'Europe (RUP), surcoûts que personne, aujourd'hui, ne conteste. C'est donc également grâce à un certain nombre de mesures publiques appelées à compenser en partie ces surcoûts de production que notre industrie locale a pu rester compétitive par rapport à l'importation et a donc pu se développer.

L'avenir est à la sauvegarde des secteurs traditionnels et donc au maintien d'une politique de soutien public adaptée à nos contraintes, mais aussi dans la recherche de nouveaux potentiels de développement sur notre propre marché intérieur d'une part (car le réflexe « moi j'achète PIL » doit encore être renforcé tant auprès du consommateur qu'auprès des grands donneurs d'ordre publics), et à l'exportation d'autre part. Ceci passe très certainement par des efforts de recherche et d'innovation dans lesquels nos entreprises s'investissent également et pour lesquels nous développons de plus en plus de partenariats avec les structures de recherche locale (UAG, PARM, Technopole, etc....) ou du transfert de technologie avec des partenaires industriels nationaux.

Voilà, Mesdames, Messieurs, quelques éléments du bilan des 3 ou 4 dernières décennies de l'industrie à la Martinique et les quelques perspectives qui se présentent pour les décennies à venir.

Merci de votre attention.

Pierre MARIE-JOSEPH
Président de l'AMPI. ■



ARACT a fêté ses dix ans d'existence

Le 30 juin 2011, Antilla fêtait ses trente années d'existence. Nous avons eu l'idée d'associer le monde de l'entreprise, partenaires dès l'aube des choses, à ce sentiment d'orgueil qui nous animait d'avoir vaillamment résisté à toutes les attaques nées des pesanteurs d'une société ayant les pires difficultés à accepter, la tête haute, l'inéluctable sommation d'un vingtième siècle déjà exsangue du bourgeonnement d'un successeur impatient. Nous étions fiers, et l'avons affirmé, d'être ce que nous prétendions être : des observateurs au-dessus de la mêlée, donnant la parole aux uns et aux autres mais qui, en aucun, cas ne s'interdisaient de réfléchir, ni de faire des propositions.

Le vendredi 2 décembre 2011, c'était au tour de l'ARACT Martinique, entendez l'Action pour l'Amélioration des Conditions de Travail, de célébrer ses dix années d'existence. Les deux partenaires du monde du travail à savoir les syndicats de salariés soit CDMT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO, CGTM, CGTM-FSM, CSTM et les 3 organisations patronales ont répondu présent.

Occasion pour eux aussi, et avec autant de fierté, de rappeler, ou de nous informer, quant à leur préoccupation constante de la santé des salariés.

A la fin des années soixante-dix des conflits sociaux, où souvent on frôla le drame, ébranlèrent la Martinique. En effet, le monde de l'entreprise était secoué par un véritable dialogue de sourds générant des situations apparemment sans issue. Puis arrive le moment où les partenaires sociaux après la troisième session de l'INTEFP menée sous l'intitulé « dialogue social et développement » décident de créer, sinon de moderniser, le dialogue social. L'ARACT, créée en octobre 2001 est donc un organisme paritaire dont la mission est « la recherche-développement et d'innovation sur le travail et ses conditions ». Le but est évidemment d'améliorer le quotidien des salariés et la performance de l'entreprise.

- La santé au travail
- L'organisation au travail
- Les relations sociales dans le travail

Tels sont les pôles retenus, bien entendu, dans le cadre strict du code du travail tel que le prévoit la loi, dans le fond et dans la forme. Mission de service, reconnue par la loi, l'exis-

tence des ARACT, 26 Actions Régionales présent en France et dans les DOM, est fixée par l'article R4642-23 du Code du travail. Le réseau est chapeauté par l'ANACT, AGENCE NATIONALE, établissement public fondé en 1973 et rattaché au Ministère en charge du Travail. Direction et salariés peuvent à tout moment demander une intervention de l'ARACT qui agit toujours gratuitement. Toutefois le nerf de toute action étant l'argent l'ARACT-Martinique bénéficie du soutien public soit de : l'ANACT, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat, DIECCTE et Délégation Régionale aux Droits des Femmes & à l'Égalité, et enfin de la Commission Européenne.

Au 21ème siècle, l'homme exige d'être l'acteur et le bénéficiaire du développement économique, deux guides sont proposés :

Si les siècles précédents avaient basé le développement économique sur l'exploitation inhumaine de... l'homme le 21ème siècle, confronté à la recomposition de la géopolitique mondiale et au réveil des exploi-

tés revoit les stratégies. Les rescapés du siècle précédents, forts de leur souffrance, exigent un partenariat respectueux des droits et devoir de l'entreprise outil incontournable, quant à l'exploitation des sols et des sous-sols. L'ARACT MARTINIQUE ne s'y est pas trompé, la santé des travailleurs, élément négligé, voire méprisé, pendant longtemps, est brandie comme base fondamentale. Alors, dès 2003 l'ARACT MARTINIQUE propose deux guides méthodologiques RSO, entendez Responsabilité Sociétale des Organisations.

Ces deux guides, **un destiné aux collectivités territoriales** via l'association des Maires, **l'autre aux entreprises privées** de deux secteurs d'activité : l'assainissement hydro curage et les collectivités territoriales, Ces ouvrages qui capitalisent et transfèrent la méthode et les outils de la RSO, conçus par l'ARACT Martinique témoignent de l'audace et de la vision anticipatrice des partenaires sociaux de la Martinique.

La RSO, considère l'environnement et le social, au

même titre que l'économie, dans l'appréciation de la performance d'une entreprise, publique ou privée, et dans sa stratégie globale de développement. L'ARACT Martinique, compétente sur l'amélioration des conditions de travail donc légitime pour intervenir sur la dimension sociale de la RSO, a voulu donner du sens à ce concept et préparer les entreprises martiniquaises, tant privées que publiques, à l'introduction des « nouvelles manières de faire » induites par les logiques de développement durable. L'expression « risques psychosociaux » regroupe les situations de souffrance, de harcèlement et de stress au travail. Certains pays européens reconnaissent déjà le stress comme maladie professionnelle. Le Président de la République, dans la feuille de route du 1er août 2007 adressée au Ministre du Travail identifie clairement les risques psychosociaux au travail comme un enjeu pour la société française. Ils constituent désormais un thème de réflexions à part entière pour les préventeurs.

L'ARACT Martinique n'a pas attendu cette consigne gouvernementale puisque dès 2003 elle a relevé le défi et ouvert le chantier.

* *
*

Les guides s'articulent en 5 parties:

- 1) Le contexte, les concepts, les enjeux.
- 2) L'organisation de travail et la Responsabilité Sociétale, (l'intérêt et les étapes d'une démarche RSO)
- 3) La méthodologie d'accompagnement et les outils créés par l'ARACT Martinique.
- 4) Le référentiel des enjeux de la RSO.
- 5) En savoir plus (Bibliographie, sitographie, modalités d'accompagnement de l'ARACT Martinique,...)

QUATRE COMMUNICATIONS MAJEURES...

• Évaluer la pénibilité pour prévenir les usures professionnelles.

Cette publication aborde les thèmes de la pénibilité et de l'usure au travail, par l'analyse de l'activité du travail de deux secteurs: l'agriculture (ouvriers de la banane) et le nettoyage (techniciens de surface). C'est la première fois que des monographies d'entreprises de la Martinique sont publiées. Il ne s'agit pas de témoignages, mais bien d'un véritable travail d'expertise mené sur des situations professionnelles. Cet ouvrage n'a pas vocation à stigmatiser des métiers, mais permet d'apprécier les interactions entre métiers et organisations, puisque si l'âge est irréversible l'usure professionnelle, elle, est réversible!

• **Septembre 2008: Ouvrage disponible en téléchargement gratuit** sur: www.martinique.aract.fr

• Performance sociale, une autre approche de la performance de l'entreprise.

Cette publication se veut être un guide pratique de la performance sociale. Si les indicateurs de la performance économique sont largement connus, il revenait aux partenaires sociaux de l'ARACT MARTINIQUE de construire les indicateurs de la performance sociale. Cet ouvrage présente ainsi les outils que l'ARACT MARTINIQUE a conçus pour aider les entreprises martiniquaises à progresser. Car intégrer les conditions de travail dans le management, c'est donner une âme à la performance économique. C'est tout l'enjeu de la performance sociale.

• **Comprendre et prévenir stress, souffrance, harcèlement au travail, pour améliorer les performances sociale et économique de l'entreprise... Elvie**

Elvie (Définition):

L'ARACT Martinique, présente dans ce guide, vise à dédramatiser et à démystifier la question des risques psychosociaux au travail, de sortir des postures qui consistent à victimiser les uns et à culpabiliser les autres.

L'expression « risques psychosociaux » regroupe les situations de souffrance, de harcèlement et de stress au travail. Certains pays européens reconnaissent déjà le stress comme maladie professionnelle. Le Président de la République, dans la feuille de route du 1er août 2007 adressée au Ministre du Travail identifie clairement les risques psychosociaux au travail comme un enjeu pour la société française. Ils constituent désormais un thème de travail à part entière pour les préventeurs.

L'ARACT Martinique n'a pas attendu cette consigne gouvernementale puisque dès 2003 elle a relevé le défi et ouvert le chantier.

Avec ELVIE, l'ARACT Martinique met à la disposition des acteurs du monde du travail un outil simple qui permet de trouver les leviers d'action nécessaires pour résoudre les problèmes, tout en respectant la complexité de la question. Au regard des outils existants, rares et partiels, ELVIE a l'originalité d'être un outil pluri et interdisciplinaire de diagnostic et de prévention des risques psychosociaux. ELVIE permet, à partir d'une analyse de l'organisation de l'entreprise et du travail, de prévenir l'altération de la santé des salariés et ainsi d'améliorer les performances sociale et économique de l'entreprise.

ELVIE, création originale de l'ARACT Martinique, est aujourd'hui un outil de référence au niveau national et international. Il est utilisé dans de nombreuses universités françaises, européennes, il est cité dans des ouvrages de chercheurs et a, par ailleurs été traduit en romain par l'inspection du travail de Roumanie.

Réédité en 2009, l'ouvrage est disponible en téléchargement gratuit sur: www.martinique.aract.fr



David ZOBDA : Il est bon de faire le point de temps en temps... (photo LL)

Il est bon, en effet de faire le point de temps en temps afin de mesurer le chemin accompli. Le Conseil général a été l'un des moteurs principaux du développement de notre pays. Dans son rôle politique et économique il a œuvré sur cinq axes majeurs et complémentaires qui sont :

1°/ Amélioration des conditions de vie des Martiniquais en général, et des défavorisés en particulier.

2°/ Faire de cet objectif social un moteur de création d'emplois et d'insertion.

3°/ Innovation permanente avec la volonté d'être un leader.

4°/ Équiper notre pays et lui don-

ner les moyens d'accéder à un niveau de vie correct et moderne.

5°/ Travailler hors clivages politiques.

Sur ce dernier point on y arrive, mais ce n'est pas toujours évident.

L'assemblée départementale est en effet composée d'hommes et de femmes ayant leur conception des choses et qui sont liés par les engagements pris sur leurs cantons. Ils ne sont pas élus sur une liste rassemblant des hommes et des femmes de même sensibilité. Ce sont donc des hommes et des femmes qu'il s'agit de mobiliser sur des axes prioritaires afin d'œuvrer dans l'intérêt général, hors tout clivage. On y arrive en dépit des difficultés. Dans la mémoire du Conseil général, nous avons, par exemple, le souvenir d'Émile Maurice, président de droite, travaillant avec une majorité de gauche. Aujourd'hui, il y a la présidente Josette Manin. L'exercice est le même, elle est issue d'un groupe politique mais doit travailler dans une optique plus large pour permettre au Conseil général de remplir sa mission dont l'essentiel est le social.

Le Conseil général a assumé la construction de douze mille logements sociaux pour 122 millions d'Euros dans ces dernières années. Seize mille familles ont été aidées, cela à tous les niveaux : aides aux personnes âgées, portage des repas

Le premier Vice-Président du Conseil général

David ZOBDA

Préparer notre Pays aux grands rendez-vous de ce 21ème siècle

L'Évolution à travers les différents acteurs économiques de Martinique au cours de ces trente dernières années, c'est le thème que vous avez choisi pour fêter le 30ème anniversaire de votre hebdomadaire. Il y a un parallèle entre votre journal et le Conseil général, quant à l'Évolution de notre pays. C'est évidemment avec plaisir que nous avons accepté cette invitation.



Josette Manin, présidente du Conseil Général (photo MI)

et autres, aide aux handicapés. Quant à la santé, nous avons développé un concept en ce qui concerne la lutte contre les moustiques et nos équipes ont aujourd'hui une expertise reconnue au-delà de nos frontières. Nous sommes en effet souvent invités à des colloques. N'oublions pas notre laboratoire d'analyses qui est une référence en la matière.

Dans peu de temps, nous intégrerons le laboratoire d'hygiène de Fort-de-France il y aura fusion et nos actions ne seront que plus efficaces. En ce qui concerne les collèges, l'action du Conseil général est déterminante et déterminée. Il y en a quarante-trois. Certains sont récents mais d'autres sont plus anciens et nécessitent une rénovation qui



Claude Lise : Président de la cohabitation avant l'arrivée en force de la gauche à la tête du Conseil Général (photo MI)

devra tenir compte des critères de sécurité liés au fonctionnement quotidien où qu'il s'agisse des risques sismiques par exemple. Nous avons, en la matière, acquis un savoir faire indéniable. Ne parlons pas de l'aide accordée aux étudiants dans les différentes étapes de leurs cursus. Cela se traduit par des subventions, des aides ciblées, des bourses ou par des prêts d'honneur.

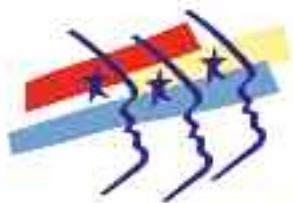
La plus grande partie du transport scolaire des collégiens est à la charge du Conseil général. Je veux souligner une expérience développée par le Conseil général, le concept École Famille Quartier. Philosophie, qui intègre l'enfant dans son environnement et qui a des résultats très intéressants. Notre institution est par ailleurs, le chef de file d'une série d'actions comprenant la prévention contre les risques majeurs, la gestion des déchets, l'environnement, les économies d'énergie, le développement durable autour de l'Agenda 21, axe majeur de son action.

Sur le plan économique, nous finançons entre autre, le C.M.T qui est l'opérateur martiniquais chargé du développement touristique. Ces vingt dernières années, le Conseil général, en investissement, a engagé plus de 2,5 milliards d'Euros, c'est considérable mais à la mesure des besoins du pays. Cependant, compte tenu de ses charges de fonctionnement, le niveau d'investissement a progressivement diminué. Aujourd'hui, nous travaillons tous à la construction de l'Assemblée Unique. Il faut comprendre les difficultés que nous devons surmonter. Elles sont liées aux philosophies et aux compétences des deux institutions.

Le Conseil général manage une politique sociale et est une institution de gestion tandis que la Région est porteuse de projets englobant le développement économique et est pour l'essentiel, une institution de missions. Là, est la différence fondamentale.

C'est un défi que nous devons collectivement relever et préparer notre Pays aux grands rendez-vous de ce 21ème siècle. ■

**ANTILLA remercie
tous ceux qui nous
ont accompagnés
lors de notre journée
d'anniversaire :**
Jean CRUSOL du CMT, **David ZOBDA**
du Conseil Général,
Éric de LUCY
de l'UGPBAN,
Louis-Daniel BERTOME de la
Chambre d'Agriculture, **Hervé LAURÉOTE**
de la Chambre des Métiers et de
l'Artisanat,
Pierre MARIE-JOSEPH
de l'AMPI,
Philippe JOCK du MEDEF, **Alex BERTIDE** de l'ARACT, et tous
ceux, qui sont venus si nombreux,
nous soutenir, et qui
continueront à nous lire
et à nous apprécier...



MEDEF Martinique

Domaine de Montgéralde - B.P. 344
97250 Fort de France Cedex
Tél. : 05 96 75 42 50 - Fax : 05 96 75 29 91



UNE Antilla n° 1 - Février 1981

TROIS EXEMPLES INQUIÉTANTS

En ce qui concerne l'aspect fonctionnel, je prendrai trois cas :

D'abord au niveau du CM2, ensuite au niveau de ce goulot d'étranglement qu'est la fin du premier cycle des études supérieures, enfin au niveau des enseignants de niveau élevé qui ne trouvent pas d'emploi.

Au niveau du Cours Moyen

Edouard GLISSANT :
« Je propose à tous les Martiniquais l'ouverture et la tenue des états généraux de l'Enseignement... »

Mesdames, Messieurs.

Je ne voudrais pas être un prophète de malheur et il est tout à fait certain que l'enseignant martiniquais peut passer tranquillement sa vie à enseigner dans le système tel qu'il existe actuellement. Mais personnellement, je ne connais ici en Martinique d'enseignant qui soit, un tout soit peu lucide que j'ai vu rayonner de l'exercice de son travail. Je ne vois et je ne devine que lassitude, dépression et inquiétude sourde. L'enseignement tel qu'il existe à la Martinique, je vous tâche de vous en faire un tableau selon moi sous deux aspects, un aspect fonctionnel et un aspect fondamental.

deuxième année, en 1980 une classe de 30 élèves. Peu importe l'établissement. Parmi ces trente élèves, il y a huit moyennes s'étalant de 9,25 à 6,50 sur dix et 22 élèves vont de 0,50 à 4,25 sur dix. Dans le courant de l'année, c'est une classe associative, l'institutrice a demandé aux élèves de préparer des dossiers sur des sujets aussi variés que l'Égypte ancienne ou les Jeux Olympiques. Et dans cette classe, par une petite in-

vestigation j'ai pu savoir que, à peu près huit élèves sur trente ont trouvé chez leurs parents suffisamment de moyens financiers ou culturels pour pourvoir satisfaire à cette demande. Il y a donc dans cette classe de CM2, huit moyennes et en fin d'année les trente élèves passent en sixième.

Au niveau de la troisième, dans une casse d'un CEG, peu importe lequel, 50 % des élèves sont rendus à la vie active. Et au niveau des études supérieures, un établissement secondaire, peu importe lequel, qui recevait habituellement 6 ou 8 demandes de poste auxquelles il ne pouvait pas donner de réponse favorable, reçoit cette année 42 demandes de poste auxquelles il ne peut pas donner de réponse favorable. Parmi les demandes, il y en avait des gens qui avaient déjà fait une pareille démarche l'année précédente et qui par conséquent sont restés un an sans emploi. Ce sont des gens qui ont des licences, des maîtrises et qui ont même des D.E.A., des responsables de troisième cycle ou des diplômés d'ingénieurs.

LA TANGENCE PERMANENTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Ces trois niveaux montrent bien



quand on les analyse cet aspect fonctionnel de l'Enseignement tel qu'il se présente à la Martinique. Et cet aspect fonctionnel est lié à ce que j'appelle l'aspect fondamental. L'état actuel des jeunes martiniquais scolarisés, c'est peu de dire qu'il est lamentable. Tous les enseignants le savent. **Et d'abord, ce que j'appelle un analphabétisme linguistique profond qui est lié à la tangence permanente de la langue française sans aucune sorte de moyen de la contrôler.**

On peut croire d'une manière illusoire que c'est là un bien et que nous n'avons rien à voir avec ce véhicule d'une culture importée. Je ne crois pas que c'est une solution de passivité que de se dire que finalement la pratique de la langue française décervelle et que donc, nous devons essayer de dépasser cette pratique, de trouver autre chose etc.... Nous allons revenir à cette question dans la discussion. Mais je crois qu'il y a une fuite en avant, s'agissant de cet analphabétisme linguistique des jeunes martiniquais sur lequel nous devons travailler et méditer ensemble.

LES ÉLÈVES DE MOINS EN MOINS PRÉPARÉS A L'IMPLACABLE LUTTE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

L'absence d'émulation intellectuelle favorise un groupe passif de jeunes gens tout juste pointés pour l'émigration globale, l'injustice frappante — quand on y réfléchit — d'un système à première vue égalitaire mais où les familles disposant non seulement de moyens financiers mais aussi culturels sont les seules permettant à leurs enfants de pouvoir passer divers goulots d'étranglement du système; la démission généralisée des parents qui n'ont — il faut le dire — que l'ambition de faire passer leurs enfants dans la classe dite supérieure, même si c'est une classe dépotoir, et démission qui est liée à ce que j'appelle une consommation passive de l'enseignement; la naïveté méthodologique des élèves martiniquais de moins en moins préparés à l'implacable lutte qui a lieu actuellement dans les études supérieures un peu partout dans le monde, et enfin la saturation des marchés traditionnels du travail, à quoi les études pouvaient

« Je ne crois pas que c'est une solution de passivité que de se dire que finalement la pratique de la langue française décervelle et que donc, nous devons essayer de dépasser cette pratique, de trouver autre chose etc... »



Edouard GLISSANT (photo DR)

permettre de prétendre; les problèmes dans l'Enseignement à la Martinique vus sous cet angle ne peuvent dépendre de la seule autorité de celui-ci ou de celui-là ni de sa clairvoyance, ni de sa résolution idéologique, ni de son talent particulier. Il relève d'une révolution dans la mentalité générale des Martiniquais considérés comme parents d'élèves et comme membres d'une communauté.

A PARTIR DE 1965, APPARITION DES MÉCANISMES DE SATURATION

Si l'on examine ce qui s'est passé dans l'Histoire de la Martinique; et je reprends ici brièvement des propositions que j'avais faites au Lamentin à une précédente réunion de l'A.M.P.E.; on s'aperçoit que l'Enseignement dans l'époque coloniale a eu pour but la formation d'une élite, ne remplissant aucune fonction dans ce pays et que cette formation, ce système marchant bien; qu'à partir de 1950 la quantification de ce processus héréditaire par hyperdéveloppement à

tous les niveaux, de la classe des fonctionnaires, a permis de croire que le système pouvait encore marcher bien, mais qu'à partir de 1965 ou à peu près, les mécanismes de saturation sont intervenus à la fois dans les professions libérales et dans la fonction publique, et il semble qu'aujourd'hui le système de l'Enseignement à la Martinique, ne laisse comme possibilité que la petite formation de base moyennement technique, préparant à une émigration obligatoire.

Les 3 cas que j'ai cités: au niveau du CM2, au niveau de la 3e et au niveau des gens qui ont obtenu des diplômes universitaires d'études supérieures, montrent bien que désormais la chose ne marche plus.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR N'EST PAS ADAPTÉ À UN AVENIR MARTINICAISS

À aucun de ces changements globaux dans la finalité du système d'enseignement à la Martinique, les Martiniquais ne sont intervenus de façon collective. C'est à partir de ces contestations qu'il faut prendre la fi-

« Nous pensons que l'actuel système devrait être remplacé complètement au niveau universitaire par la création d'instituts ou de hautes écoles correspondant non pas aux besoins futurs des entreprises mais aux orientations globales du corps social martiniquais... »

nalité de l'Enseignement à la Martinique si on peut dire à son aboutissement: l'Enseignement supérieur. Et c'est par là qu'il faut commencer avant de redescendre les degrés de l'analyse. L'enseignement supérieur à la Martinique n'est pas adapté à ce que pourrait être un avenir martiniquais. **Nous pensons que l'actuel système devrait être remplacé complètement au niveau universitaire par la création d'instituts ou de hautes écoles correspondant non pas aux besoins futurs des entreprises mais aux orientations globales du corps social martiniquais**; que par exemple un institut d'ingénierie, un institut de gestion-administration, un institut de formation pédagogique, (nous reviendrons dans la discussion sur le détail de ces propositions) devraient constituer les axes de la vie universitaire à la Martinique. Je ne mécon-

nais pas que M. Debré dernièrement, a fait, en ce qui concerne les départements d'outre mer des propositions semblables. Il a proposé, disant qu'il fallait maintenir d'une main ferme, la création d'instituts technologiques, agricoles, de pêche, etc. Mais il y a une tendance à considérer l'Enseignement comme une entreprise visant à fournir à des Entreprises les sous-cadres dont elles auraient besoin, et je vois là l'approche de M. Debré. Ce n'est pas dans ce sens que je dis que l'enseignement supérieur à la Martinique devrait s'organiser autour de hautes écoles parce que ces hautes écoles ou ces instituts ne peuvent être conçus que par l'ensemble des Martiniquais ayant enfin ouvert les yeux sur l'avenir possible de leur pays. Et contre cette tendance à considérer l'Enseignement comme devant fournir des cadres à des entreprises, je crois **que nous**

devons nous battre pour la création au niveau supérieur à la Martinique d'un institut pluridisciplinaire à vocation de recherche et de propositions et qui serait en quelque sorte le moment idéologique de ces divers instituts dont j'ai parlé.

DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRE DE L'ÉTUDE DES LANGUES DE LA ZONE CARAÏBE

C'est à partir de ces constatations: de quoi aurons-nous besoin, est-ce que la Martinique pourra vivre en autarcie, est-ce qu'elle pourra suffire à ces besoins, comment préparer cet avenir; c'est à partir de ces constatations qu'il faut dessiner le plan de ce que peut être un Enseignement supérieur à la Martinique et le plan de ce qu'on ap-



Au centre Édouard GLISSANT.

pelle un Enseignement secondaire à la Martinique. Enseignement du second degré dont il faudrait revoir les limites d'âge qui ne correspondent plus aux couches d'âge de la population martiniquaise et qui devrait préparer à ces structures nouvelles au niveau supérieur. Il nous a semblé, que dans le travail que nous avons entrepris pour le compte l'AMPE, un certain nombre de propositions devraient présider à sa réorganisation. Le développement prioritaire et absolument reconstitué de l'étude des langues de la zone, à savoir, l'Anglais et l'Espagnol — la restructuration complète des Études scientifiques de base et de l'approche technologique des problèmes dans notre pays — et enfin la réorientation globale des études en sciences sociales et en sciences humaines avec un contenu résolument tourné vers ce qui se passe dans la zone américaine et dans la zone caraïbe.

INSCRIRE L'ÉLÈVE DANS LE PROJET GLOBAL DE NOTRE SOCIÉTÉ

Ces considérations nous ont amené à nous pencher sur le problème de la réorganisation de l'Enseignement primaire à la Martinique. Il faut que nous ayons le courage de considérer l'apprentissage de la langue française comme celui de l'apprentissage d'une langue étrangère et d'y adapter les méthodes audio-orales qui lui conviendraient. La fameuse tangence dont j'ai parlé à propos de la langue française et de la langue créole et qui fait qu'un élève de troisième moyennement doué, à qui on demande de conjuguer le verbe prendre au passé simple, dit « il prendrèrent » (il ne faut pas rire de cela), il faut savoir que **c'est la conséquence d'une approche absolument terrifiante de la langue qui fait que l'on considère que cette langue est naturelle que cela va de soi alors que dans le réel ce n'est pas vrai.**

Nous pensons que, au niveau des études primaires, il faut multiplier par dix le nombre de conseillers d'orientations (actuellement de 22 je crois pour toute la Martinique) et les faire intervenir dès le CM, non pas dans la perspective de dessiner déjà pour l'élève une orientation illusoire vers un métier lointain, mais **d'inscrire les élèves dans le projet global de notre société.** Il faut for-

« il faut commencer dès la Maternelle les pratiques de multilinguisme propre à défaire le tête-à-tête paralysant créole-français, et obtenir pour tout Enseignant Martiniquais le droit à la formation continue qui devrait devenir le principe même de la revendication des enseignants martiniquais. »

mer les conseillers d'orientation à partir de techniques qui ont les approches de la science économique et de la sociologie. Il ne faut pas que les conseillers d'orientation soient simplement des apprentis psychologues car nous pouvons nous prendre au piège des fichages de la psychologie tels qu'on nous en a fait hériter. Enfin **il faut commencer dès la Maternelle les pratiques de multilinguisme propre à défaire le tête-à-tête paralysant créole-français,** et obtenir pour tout Enseignant Martiniquais le droit à la formation continue qui devrait devenir le principe même de la revendication des enseignants martiniquais.

L'IMPÉRIEUX DEVOIR DE COMMENCER DÈS MAINTENANT

Ce que j'ai dit jusqu'ici, c'est une série de propositions peut être banales, en tout cas, très générales qui ne sont pas entrées dans le détail des observations et des possibilités qui n'ont pas tenu compte non plus de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas. Mais on ne peut non plus rester les bras croisés à attendre l'avènement d'un système parfait. C'est pourquoi nous pensons que, dans le cadre du système actuel et en fonction des observations que j'ai faites, les Martiniquais ont l'impérieux devoir de commencer dès maintenant à discuter, à proposer et s'il se peut à imposer des mesures d'accommodation partielle. Je propose à tous les Martiniquais, l'ouverture et la tenue d'Etats Généraux de l'Enseignement de manière publique et continue, pendant un temps à déterminer, soit six mois, soit un an et sous la régie technique de toutes les organisations qui s'intéressent à l'Enseignement. Le rôle d'une organisation comme l'AMPE me paraît fondamental dans ce contexte. **Je propose une campagne pour le développement prioritaire, non de manifestations culturelles toujours déformantes et rattrapables, mais de structures culturelles appropriées accessibles à tous, biblio-**

thèques, salles de lecture, de journaux et périodiques, manipulation d'appareils de base de l'audiovisuel, activités créatrices de groupe dans les relais de l'information et ceci non pas en dehors mais dans le cadre des collèges et des lycées. Je propose l'adoption et la publicité d'un certain nombre de propositions pour lesquelles nous pouvons nous battre dès maintenant à l'intérieur du système: que les Martiniquais puissent étudier dans la Caraïbe et les Amériques et que les diplômes ainsi obtenus aient une équivalence dans notre pays; que les systèmes d'éducation de la Caraïbe et des Amériques soient minutieusement étudiés par nos responsables, par les dirigeants des associations et diverses organisations de l'enseignement; enfin que le problème de l'utilisation du créole sur lequel on a remarqué je ne suis pas intervenu, l'ayant déjà fait dans le cadre de réunions publiques de l'AMPE antérieurement, soit en dehors de toute démagogie hâtive comme en dehors de toute crainte paralysante, posé en termes précis d'efficacité pédagogique. Ce ne sont là que des propositions introductives. Nous avons réfléchi en petits groupes et pour le compte de l'AMPE pendant un certain temps. Mais nous savons; et je le répète que seule la réflexion collective et publique, pourra déterminer en la matière ces révolutions de la mentalité générale chez les parents, chez les Enseignants comme chez les élèves qui me paraissent nécessaires à une reprise du système global de l'Enseignement. Et je le répète que pour moi, le rôle d'organisation comme l'AMPE dans cette entreprise me paraît fondamental et je remercie cette organisation de nous avoir donné l'occasion d'intervenir et de discuter ici. ».

**(Paru dans Antilla n° 1
Février 1981). ■**

NB: Les parties du texte mis en gras sont surlignées par nous en 2012.

Notre procès le plus marquant... « 4 juillet : Les sionistes contre Davidas Un « juif » témoigne dans l'affaire Davidas »

Monsieur le Président du Tribunal de Fort-de-France

Objet: Procès pour incitation à la « haine raciale » contre ANTILLA

Paris, le 20 avril 1983

Monsieur le Président,

Je tiens par la présente à porter témoignage en faveur de la revue ANTILLA, poursuivie pour incitation à la « haine raciale » en raison de la parution dans ses colonnes d'un article de Pierre DAVIDAS.

Bien sûr l'article incriminé, par des raccourcis involontaires qu'il met en place, peut à la rigueur porter à l'équivoque, bien sûr la confusion sémantique règne en maître dans les lignes de l'article mis en cause, mais de par sa structure même, de par son argumentaire, ne fait-il pas autre chose que de reprendre ce qu'Edgard MORIN dénomme « l'air du temps ». En d'autres termes, la parution de l'article de Pierre DAVIDAS, accompagné des précautions journalistiques de la rédaction d'ANTILLA, et surtout au moment de sa parution, l'agression d'Israël au Liban — périphrase employée par Claude CHEYSSON, ministre français des Relations extérieures à ce moment — ne pouvait m'apparaître que comme un des éléments d'un débat de fond qui permet d'établir clairement la ligne de partage entre sémitisme et sionisme, entre anti-sémitisme et anti-sionisme. En d'autres termes encore, l'article de Pierre DAVIDAS à l'époque ne m'a pas plus posé de problèmes quant à son fond que mon appartenance à l'époque à la présidence du quotidien LIBERATION à Paris qui a publié des articles autrement plus violents que ceux de DAVIDAS, et où en tant que secrétaire de rédaction de la rubrique internationale je mettais des articles en pages.

Je suis profondément persuadé, au contraire, que la parution de l'article de DAVIDAS et la réponse que j'y ai apportée, sans y être sollicité - et, je tiens bien à le préciser -, était au contraire le meilleur moyen pour une revue responsable et consciente de ses devoirs d'information et du rôle de la presse dans la formation d'une prise de conscience de son lectorat, ont permis aux lecteurs d'ANTILLA:

- Premièrement, de comprendre que la problématique Juif = soutien inconditionnel d'Israël est un faux-semblant;

- Deuxièmement, que l'existence d'un discours tel que celui de Pierre DAVIDAS, loin d'être le fait en anti-sémitisme notoire, était plutôt le fait d'une personne manquant d'informations, ne serait-ce qu'en raison de la carence de la presse quotidienne diffusée sur les Antilles, ou de l'information audio-visuelle en Martinique. Et que le billet, puisqu'en terme de métier, il s'agit de cela en raison de la note liminaire de la rédaction - lors de la parution -, ne faisant que de traduire tout haut ce qui était sous-entendu dans les colonnes de la presse Hersant - prestataire de service pour les informations internationales de « France-Antilles », ou au mieux, le contre-pied des informations sur la guerre du Liban véhiculée par RCI, elle-même reprenant les informations internationales fournies par Europe N° 1.

Pour clore ce témoignage écrit à la décharge d'« Antilla », je suis intimement persuadé que loin d'être une incitation à la « haine raciale », l'article mis en cause de Pierre Davidas, et la réponse que j'y ai apportée - puisque l'un ne peut exister sans l'autre a été, ont été, le, les moyens, au contraire pour évacuer les vieux démons de l'anti-sémitisme et d'une certaine façon d'un racisme larvé et inavoué qui « polluent » la société antillaise. D'autre part, je suis intimement persuadé que la plainte en haine raciale à l'encontre d'« Antilla » loin de permettre d'avoir une vision sereine a au contraire un effet pervers involontaire: c'est-à-dire nier la fonction même du rôle de la presse, à savoir informer, permettre aux lecteurs d'être considérés comme des adultes pouvant se former une opinion.

Enfin, l'article de Pierre Davidas de par son outrance involontaire, de par sa confusion, de par sa faiblesse théorique, mais aussi de par la sincérité de son indignation devant une guerre absurde, reposant sur des arguments dont la commission d'enquête israélienne sur la guerre du Liban a montré l'inanité et la fausseté, a permis aux lecteurs

d'« Antilla » d'être attentifs et surtout sensibilisés aux discours réducteurs des tenants du « Haaretz Israël ».

Ce en quoi, en tant que Juif non israélien, je l'en remercie.

Je vous prie, Monsieur le Président du Tribunal, de bien vouloir me croire votre dévoué.

**G-A KIEFFER,
Journaliste. ■**

Note de 2012. De ce procès, près de 30 ans après, je retiens les 3 formidables plaidoiries de nos avocats André Éloïdin, Albert Elana et Gérard Dorwling-Carter). La mobilisation des amis de Pierre Davidas, Loulou Pulvar et Alfred Marie-Jeanne en tête. Et le tête en tête entre Pierre Davidas et le procureur Albarède, au 1er rang de la salle, ce dernier confiant à Davidas, ce qu'il avait conseillé au ministère de laisser passer cette affaire...

Pierre Davidas
18 juillet 1926 - 22 avril 1999

La lettre de Gunther à « Henri »

Mon Henri,

Notamment, je ne trouvais pas que le rapport de la commission d'enquête sur le génocide et l'apartheid, mais je pensais les articles de questions de Pierre de 7/19/73 qui reproduisaient des faits beaucoup plus récents que ceux de l'époque.

Une antenne si elle est utile - l'histoire pour le rapport de la commission de l'apartheid et le génocide - avait que j'ai vu un peu de l'histoire en ton travail.

A bientôt et à bientôt

Gunther U.S.

PS: C'était pour la presse - Paris, le 10 mai 1973 - car l'histoire pour l'histoire n'est pas la même.

Antilla n° 24 :

« Les accusations de Marcel Manville contre Cabort étaient-elles crédibles ? »

C'est depuis 1961 que, selon ses propres dires, Marcel Manville soupçonne Guy Cabort. Dans la « mise au point » ci-jointe, dont nous publions, pour l'information de nos lecteurs, de larges extraits (voir « Justice » du 22 juillet 1982 pour le texte intégral), Marcel Manville fait en effet partir la « duplicité », la trahison de Guy Cabort de ce jour de 1961 où ils se sont vus : « Je répète ici, nous annonce Maître Manville, que j'ai mis à la porte Cabort en 1961 quand il est venu me demander mon appui et que je n'ai rien à voir avec sa désertion ». Quelques lignes auparavant, il précise bien que son objet est d'éclairer les « militants martiniquais sur ce qu'a été Cabort en 1961 ».

Ainsi, Manville lui-même le rappelle avec insistance, c'est de 1961 que datent ses certitudes. C'est donc à partir de cette date que M. Guy Cabort-Masson aurait été un « agent double » comme l'affirme sans retenue et sans preuve l'avocat communiste.

Agent double, c'est-à-dire agent de renseignement français travaillant au profit de la D.S.T. ou des renseignements généraux et au détriment du mouvement nationaliste Martiniquais et Antillais du Front Antillo-Guyanais de MM. Béville, Glissant, Manville, Marie-Joseph et quelques autres.

Or, il est manifeste et indiscutable que, à cette époque, Cabort-Masson n'avait aucune attache politique ou organisationnelle avec les différentes ramifications du Front Antillo-Guyanais.

Gradé de l'Armée Française dans une ville de province, il était un homme isolé par sa situation géographique comme par son métier.

Il n'a jamais participé ou même fréquenté de loin ni les structures dirigeantes du Front Antillo-Guyanais, ni celles de l'AGEM, ni celles de la Section Universitaire du Front (S.U.F.), ni celles de l'OJAM !

Quels renseignements pourraient-ils fournir à ses éventuels supérieurs ? Quels secrets ? Le récit de quels débats ou de quel contact international aurait-il pu transmettre à ceux qui étaient, selon Manville, censés le payer pour sa duplicité et sa trahison ?

À quoi peut servir d'intéressant un individu qui n'est ni un chef, ni un cadre, ni un militant de base

d'une organisation politique ?

Sur cet aspect de choses, on attendra donc éternellement de Manville les preuves...

Il reste donc si Marcel Manville est sérieux, une deuxième possibilité. Cabort qui ne pouvait donc matériellement espionner les Antillais au profit des services secrets français avait peut-être déserté du Maroc pour rendre compte des activités des Algériens !

Or, il ne fait aucun doute que ce Marcel Manville, si sûr de lui en 1961 et qui sait que le « traître » a atterri au Maroc dans les milieux contrôlés par les nationalistes algériens, Manville donc qui est l'avocat du FLN, qui connaît Ahmed Benbella et qui aura des contacts avec le Premier Président de la République Algérienne, ne pourra manquer d'avertir ses « frères » algériens.

Or que se passe-t-il ?

Non seulement les Algériens qui ne rigolent pas avec les traîtres ne descendent pas Cabort ou ne l'expulsent pas du pays, mais encore ils lui accordent en juillet 1962 la nationalité algérienne et Cabort restera près de 10 ans en Algérie, à Blida et à Alger sans jamais être inquiété ni par la pointilleuse police algérienne qui sont, avec ceux de Cuba, les meilleurs du Tiers-Monde.

Il reste alors si Marcel Manville est sérieux, une troisième et dernière possibilité.

Peut-être après tout aux Algériens n'a-t-il pas tout dit.

Mais alors cela n'aura plus été le cas lorsque, en 1970, Renaud De Grandmaison le « consulte » au mo-



Antilla n° 24 : Le journal dans lequel a été publié cet article

ment où Césaire envisage d'intégrer l'ancien lieutenant de l'Armée Française dans le personnel communal de Fort-de-France.

Manville nous dit : « Renaud De Grandmaison, puis Aimé Césaire lui-même n'ont tenu aucun compte de tout ce que j'ai dit au sujet de Cabort... », etc. Comment peut-on imaginer un seul instant qu'un homme comme Césaire et un autre comme De Grandmaison, ancien cadre responsable du Front Antillo-Guyanais de la SUF, de l'OJAM auraient employé Cabort si Manville avait fourni le moindre début de commencement de preuves à ses... soupçons ?

On ne peut terminer cet article sans évoquer l'effrayante logique de Manville et de « Justice ».

Cabort si gravement accusé par Manville n'a aucun moyen dans Manville-City de se défendre :

1/ Même pas une réponse : « J'ai tout d'abord pensé ne pas répondre vu que le personnage ne valait pas la peine... »

Ça, c'est la censure pour insignifiance.

2/ Même pas le respect de la loi sur la presse : « Nous avons volontairement choisi, dit sentencieusement la Rédaction de « Justice », de ne pas publier le dossier que M. Cabort a jugé bon de faire communiquer à (notre) Rédaction par voie d'Huis-

sier.

Ça, c'est la censure par mépris.

3/ Même pas non plus le droit du recours au tribunal.

« Libre à lui, conclut le journal communiste, de saisir la « Justice de l'Etat Colonial » (NDLR : C'est nous qui mettons les guillemets... »

En fait on a compris : Manville qui est avocat a tous les jours le droit de plaider et de gagner sa vie grâce et par l'existence de cette justice « coloniale ».

Mais Cabort qui s'estime atteint ne pourrait avoir en dernière hypothèse, après qu'on l'ait méprisé, accusé, et refusé ce droit de réponse, la possibilité de porter l'affaire au tribunal.

4/ Enfin, dernière possibilité refusée par Manville à Cabort, celle d'un jury d'honneur.

Vous voyez, conclut triomphalement et par avance l'avocat, il n'y a eu de jury d'honneur en France que pour juger des actes des collaborateurs...

Il reste un dernier point à mettre en relief, quand on compare le train de vie, - les voitures, les maisons, de nous, les bourgeois de l'anticolonialisme à celui des agents doubles du colonialisme : les services secrets français paient beaucoup moins que les institutions départementales et coloniales.

Henri PIED
(In ANTILLA N° 24
du 15 août 1982). ■

Voir aussi l'émission de « Mano » de RCI interviewant Guy Cabort-Masson :
<http://www.youtube.com/watch?v=ysdhAXNvd5g>
<http://www.youtube.com/watch?v=uBuTc5Dg72U&feature=relmfu>

Cabort-Masson Guy
12/06/1937 — 27/03/2002

Il aimait nous envoyer ses poèmes, dont certains... **Lauretta Éric : Poème** **Aime-moi à me faire sursauter...**



Aime-moi près d'une empreinte de pas, afin qu'un passant puisse me porter secours quand notre amour n'aura plus son archange...

Aime-moi dans une posture telle, jusqu'à ce que l'ombre de ton amour se confonde indéfiniment à la mienne...

Quel besoin d'être des hommes ou des femmes d'orages, des hommes de proie

Quel gâchis, alors que la proie veut juste rendre la pawol initiée, la pawol prédatrice au prédateur qui prospère et qui n'a rien prévu d'autre pour l'abreuver ;

Pardonne et aime tes ennemis est un souci dont la délivrance, vous rendez prodigue

Et nous nous désaltérerons loin de toute mélancolie...

Dans un coin, à vue d'œil et à portée de main la mélancolie de la fourche, prouve la brève tentative cadastrale, d'inhiber la venue des pesticides qui escortent nos cortèges ;

Les morts sédentaires ont cet avantage sur la servitude des vivants : la civilité dans une terre patrie...

Depuis 1789 nous n'avons droit qu'à une poignée de main dans un nid de serpents...

Je me lasse encore une fois de tirer les rideaux, et vous verrez que la « masse » a encore gardé ses gants de boxe, pour quelle vengeance pour quelle déconstruction...

LAURETTA Eric, Trinité Martinique. ■



Frantz AGASTA en 1982 (photo DR)

Tony DELSHAM marque le décès de **Frantz AGASTA**

Il en est ainsi de la vie. Frantz Agasta qui de son vivant se battit pour attirer l'attention sur le sort des plus démunis, qui imposa un syndicat authentiquement martiniquais et dont le discours réveillait les travailleurs endormis, s'en est allé discrètement.

Frantz Agasta, secrétaire général de Force Ouvrière, syndicat accusé d'être le plus réactionnaire de l'époque, un jour décida que les syndiqués martiniquais ne pouvaient se contenter d'être des suivistes aux ordres des centrales françaises. Alors il exposa et imposa son point de vue. Et, Force Ouvrière se scinda en deux. La Centrale Syndicale des Travailleurs Martiniquais, la C.S.T.M. était né. Commença une véritable guerre afin de forcer le patronat à reconnaître un syndicat n'ayant

aucune attache française.

Les actions de la nouvelle centrale furent très spectaculaires, son secrétaire général démontrait un véritable talent médiatique à une époque où existait, d'une part, une presse politique et forcément partisane, une presse officielle et forcément partisane, une presse aux ordres et forcément partisane et, d'autre part, une presse martiniquaise encore à ses balbutiements et représentée par le Naïf, animé par Henri Pied, Roland Laouchez, Camille Chauvet et Tony Delsham. Le Naïf, hebdomadaire indépendant, ne pouvait que s'intéresser à cette jeune centrale. La victoire la plus spectaculaire de la C.S.T.M. fut celle du Centre de Transfusion sanguine, puis celle de R.F.O., puis celle de France Antilles.

La philosophie animant les militants de ce syndicat était le nécessaire respect que l'on devait à l'homme martiniquais en tant que tel. Frantz Agasta reprit à son compte la célèbre dénonciation d'un « génocide par substitution » affirmée par Aimé Césaire et revendiquait, qu'à compétence égale, l'embauche fut d'abord accordée aux Martiniquais...

Tony DELSHAM,
(Antilla1030-Mars2003/Pg9). ■



Patrick KARAM (photo D.R.)

Paru dans Antilla n° 749 Un regard jeté par Patrick Karam : **La Russie d'aujourd'hui** Par Maryse ROMANOS

Patrick Karam, Guadeloupéen, Parisien d'adoption, se passionne pour les cultures qui habitent le Monde. Docteur en sciences politiques et possédant un D.E.A de droit interpublique, Patrick Karam a rédigé de nombreux articles sur le monde post-soviétique et deux livres sur l'ex-URSS dont « Les Minorités Hongroises, Dangers pour la stabilité européenne ». Il est intervenant à l'Institut International d'Administration Publique, ou l'ENA des diplomates étrangers, et aussi à plusieurs tables rondes auprès des ministères français. Directeur d'une maison d'édition scientifique - Diderot Multimédia - il nous parle de son livre « Retour de l'Islam dans l'ex-Empire Russe ».

Cet écrivain a fait sortir deux livres autour de la guerre du Liban : « La journée des dupes » et « Les non-dits de l'Afrique AOUN ». (Extraits)

Conseil général

Camille Darsières et Michel Renard : L'ultime empoignade

Dans ANTILLA n° 306, avec Tony DELSHAM, on découvre, au-delà de l'empoignade Darsières/Michel Renard les prémisses du conflit Darsières/Claude Lise, et une « légende-photo » d'une terrible acuité.



La UNE du n° 306



Jeannie et Camille Darsières

Un moment de détente après la tension des minutes précédentes...

Cette fois on ne se laissa pas surprendre. Les portes du Conseil général étaient rigoureusement closes et ne s'ouvraient que lorsque l'on avait brandi sa carte de presse ou son carton d'invitation. À l'extérieur deux policiers débonnaires et tranquilles promenaient un regard blasé sur les alentours. Après plusieurs heures d'un plaidoyer larmoyant de la droite, que la gauche écouta sourire de carnassier aux lèvres, on passa au vote. Un vote qui pour trois ans donne tout pouvoir à la gauche.

Mais cette séance brilla surtout par la dernière empoignade en date entre les deux compères de la « Fontane », Renard à l'attaque, Darsières sur la défensive... Tony Delsham était là.

Peut-être est-ce à ce moment-là qu'il sentit l'ampleur du désastre.

Le jeudi 20 octobre dans l'hémicycle, il n'y eut pas la foule de la séance précédente. Un à un les conseillers de gauche arrivèrent, on sentait bien que, entre eux, tout avait déjà été dit, que les décisions avaient été prises, que les consignes étaient strictes. Alfred Marie-Jeanne fut l'un des derniers à s'installer. Emile Maurice, le président avait déjà agité plusieurs fois sa clochette dorée. Il précisa l'organisation et le nombre de commissions.

Avez-vous des remarques à faire ? demande-t-il.

Claude Lise, P.P.M. : Président, notre groupe propose que les commissions soient composées de neuf membres.

Alfred Marie-Jeanne, M.I.M. : « Monsieur le Président, je pense qu'il faut diminuer le nombre de gens faisant partie des commissions et ceci sans arrière-pensée de ma part. J'ai eu l'occasion ici même d'entendre qu'il était très difficile d'obtenir la majorité dans les commissions pour étudier un dossier particulier. La proposition que je fais est de ramener de 11 à 7, je ne suis pas non plus d'accord pour que les mêmes hommes soient dans trois ou quatre commissions différentes, lorsque l'on sait qu'ils sont pris par ailleurs dans d'autres affaires du département. D'autre part, nous savons bien que les commissions peuvent inviter des gens de l'extérieur pour venir éclairer les lanternes de la commission ».

Applaudissements de spectateurs partisans.

Protestation du président qui rappelle que toute manifestation bruyante est interdite.

On passa au vote des propositions. Bien sûr, celle d'Alfred Marie-Jeanne fut balayée. Plein d'espoir, la droite lorgnait vers les rangs de la gauche satisfaite de cette victoire commune.

Jean Maran, le conseiller-maire de Sainte-Luce lance timidement un ballon d'essai.

Jean Maran : « Avant d'aller plus loin, M. le Président, je pense qu'il faudrait définir les rapports entre les deux grandes familles de l'assemblée ».

À gauche, sur le banc commu-



Michel Renard et Claude Lise : « Mais Claude on aurait pu être copain, c'est Darsières qui n'a pas répondu... »

niste, on a un petit sourire entendu. Le bloc P.P.M. demeure de glace, les socialistes regardant autre part. Un brusque silence frappe la salle. Le président Emile Maurice se racle la gorge et dit avec une certaine hésitation :

- « Oui, mais ça, ce sont des questions que les différents groupes de l'assemblée doivent étudier entre eux... »

Le maire de Sainte-Luce a un instant de flottement. C'est sans doute l'une des premières fois que le Président ne souscrit pas à l'un de ses souhaits. Peut-être est-ce à ce moment-là qu'il sentit l'ampleur du désastre. Alors il se lança dans un plaidoyer larmoyant, impudique et sans grandeur.

- « Monsieur le président dès 1976, alors que j'étais membre de la commission du F.I.R., j'ai plaidé

pour que les membres de l'autre fraction de l'assemblée fussent admis dans les commissions. J'ai accepté de céder mon poste de membre de la commission du F.I.R. à un collègue socialiste. En 1982 nous avons spontanément décidé d'inviter l'opposition à faire partie des commissions. Nous avons donc pratiqué l'ouverture avant même que ce terme ne passât dans le langage politique. Il a fallu de l'expérience de 1983, faite par la Région pour nous démontrer que les bureaux devaient être autonomes. Nous n'avons pas répondu à l'invitation de l'autre assemblée qui admit le principe de la représentation à la proportionnelle. J'en veux pour preuve qu'en 1986 la gauche était représentée par 19 membres et nous avons admis 4 membres de la gauche sur 7 dans les commissions. Ce qui était à peu près

Une mesure d'exclusion d'une fraction de l'assemblée

la représentation de la gauche au sein de l'assemblée. J'estime que la règle doit être la proportionnelle, d'autant que les deux fractions de l'assemblée sont à peu près à égalité, je demande par conséquent que le même principe qui a présidé quand nous avions la majorité trouve aujourd'hui droit de cité. Je propose donc que les commissions soient constituées tantôt de 5 pour la gauche et de 4 pour nous, tantôt de 5 pour nous et de 4 pour la gauche. C'est la proposition que je fais ».

Sur les bancs de la gauche, il n'y eut pas grande protestation. Seuls

à droite, regarde à gauche, le centre étant vide, il fixe un instant le matériel de R.F.O :

- « Vous ne voyez pas la nécessité d'une suspension de séance ? »

Silence de glace de la gauche. Regard quémendeur de la droite.

- « Bon, décide Emile Maurice, dans ces conditions... »

Mais de nouveau le maire de Sainte-Luce prend la parole. La gauche réprime de justesse un mouvement d'agacement.

- « Monsieur le Président, commence le porte-parole du bloc de droite, sur un ton tragique, il ne

méritons ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Vous savez que l'aumône avilit souvent, autant ceux qui la font, que ceux qui l'acceptent. Monsieur le Président, Jean Maran et Roger Lise que je représente, refusons à titre individuel, je dis bien, refusons cette aumône dans les termes prononcés ».

- « Bien Monsieur Maran, je vous remercie », fait avec tristesse Emile Maurice.

Claude Lise prend la parole. Il est l'auteur des déclarations parues dans le quotidien.

« M. le Président, je suis surpris de l'indignation de M. Maran, car enfin nous étions bien à sept, quatre ces temps derniers, nous n'avions qu'un siège d'écart entre l'ex-majorité et l'opposition dans laquelle nous nous trouvons, à aucun moment on ne nous a appliqué le principe que je viens d'entendre.

Nous étions bien dans les commissions où il y avait sept membres de la majorité et quatre de l'opposition. Chacun sait que je suis partisan d'un fonctionnement démocratique. Nous sommes dans la situation étrange de devoir cohabiter. Je ne pense pas que quelqu'un ici ait souhaité cette situation-là. La majorité des élus de gauche ont souhaité une ouverture, mais il faut avoir le souci du respect de ce qu'a été la volonté du peuple martiniquais et ne pas tenter d'utiliser des arguties pseudo-juridiques pour essayer de renverser le courant qui s'est dessiné lors du dernier vote ».

C'est ensuite le sénateur-maire Rodolphe Désiré qui prend la parole :

« M. Maran, si j'ai bien compris, a parlé de vote démocratique et de représentation proportionnelle. La proposition des membres, de six pour les membres de la majorité et de trois pour l'opposition, est parfaitement correcte et démocratique qui a l'avantage supplémentaire de permettre à la majorité de faire passer sa politique. Autrement dit, c'est une proposition d'efficacité en matière de politique et de stratégie à venir. Nous demandons à M. Maran de revenir sur sa position dans la mesure où, s'il ne veut pas bloquer le fonctionnement du Conseil général, il



Georges Elizabeth au premier plan

« Hé oui Jojo, si tu n'avais pas pris cette arrêté là, hein ! »

- Mais qui aurait dit que Chabin serait devenu important comme ça ?

des hochements de tête moqueurs, des sourires narquois.

- « Président, nous proposons 6 pour la majorité actuelle et 3 pour l'opposition », dit un conseiller du PPM.

- « Sans explication », demande Emile Maurice.

- « Ben oui, sans explication Monsieur le Président ».

Soubresauts de ricanement de l'assemblée. Emile Maurice regarde

semble pas que les déclarations que nous avons lues dans la presse ce matin, qui annoncent le fonctionnement du Conseil général sous le signe de la démocratie, trouvent leur application dans les commissions. Si la proposition du collègue Zami est définitive, cela revêtirait le caractère d'un diktat, d'une mesure presque d'exclusion d'une fraction de l'assemblée, cela revêtirait le caractère d'une aumône et je dis que nous ne

sait parfaitement que notre proposition est une proposition honnête, d'autant plus que lui-même a rappelé qu'avant 1982 on ne faisait pas de place à la gauche, ni au bureau, ni dans les commissions ».

Alors que, avant l'intervention de Jean Maran, chacun semblait avoir hâte de passer à l'élection des présidents de commissions, on s'achemina vers des déclarations longues et interminables. Chacun à gauche eut à cœur de rappeler à la gauche son propre comportement.

- « Au Lamentin, affirme le conseiller communiste Michigan, il y a un conseiller général représentant le Conseil général au Conseil d'administration de Petit Manoir et à la place, c'est l'un de nos adversaires politiques, qui n'est pas élu, M. Alain Anne qui est représentant du Conseil d'administration du Collège Place d'Armes, au port de pêche, là aussi, représentation unanime de l'ancienne majorité ».

Le nouveau conseiller communiste Georges Erichot embraya à son tour :

« Monsieur, je constate qu'il y a déjà une entorse à la volonté populaire, puisque le président du bureau est de droite. La proposition de M. Maran revient à dire que les commissions telles qu'il les souhaite, auraient une orientation différente de celle de la majorité actuelle du Conseil général. Je ne suis pas venu ici pour assister une seconde fois à un détournement du suffrage universel. M. le président, vous avez une part importante, et donner la moitié des commissions à la droite reviendrait à faire en sorte que les 2/3 du pouvoir soient détenus par la droite. Ce n'est pas cela la volonté populaire ».

Marie-Jeanne prend la parole.



« Ou boudé, jodi ou pépa fè ayen ! »

Aussitôt micros, caméras et appareils photos se braquent. Quelle surprise nous réserve encore Chabin, se demande-t-on.

« Je dirai simplement ceci : en démocratie, la majorité peut être à un moment ample, à un moment étriquée ? C'est le cas de la majorité au Conseil général actuellement. Néanmoins étriquée ou pas, la majorité, elle est là. Par conséquent, on doit se soumettre à cette majorité (murmure dans la salle). Deuxièmement, je dis, je suis personnellement partisan quelle que soit l'ampleur de la majorité, la majorité doit gérer.

Dans ce cas-là, elle n'a pas à partager son pouvoir et ses compétences (rires de l'assistance).

Par contre et troisièmement au niveau des commissions, je n'ai pas d'opposition qu'il y ait entre les deux fractions des contacts quant à la composition. Je dirai que cette composition doit respecter la règle de la majorité de gauche et que le président de chaque commission doit être un président de la majorité. Une fois que ces principes sont respectés, qu'il y ait, une voix de plus ou de moins en commission, je n'en ferai pas, personnellement, une question de vie ou de mort, d'autant plus que l'on sait très bien que si au sein des commissions, il y a un minimum de concertation, de dialogues tout le

monde sait qu'aucune commission n'a un droit souverain puisque en dernier ressort c'est l'assemblée plénière qui décide. Je demande à l'ancienne majorité de se plier à la nouvelle majorité. Maintenant si vous voulez que les propositions soient modifiées, prenez contact et arrêtons ce simulacre.

C'est de nouveau Jean Maran qui prend la parole, dans un désordre de rires, de moqueries. Emile Maurice doit intervenir pour imposer le silence.

L'intervention du maire de Sainte-Luce est plus larmoyante que jamais. « Il s'accroche désespérément au pouvoir », me souffle un confrère.

- On écrase, en se justifiant de la raison que nous, nous aurions écrasé, dit-il, ...si dans le passé, les représentations n'ont pas été équitables, je le regrette et le déplore, sincèrement.

Protestation amusée et méprisante des bancs de la gauche, « misié pani santiman », dit quelqu'un.

- « Il n'est pas interdit de faire son auto-critique, poursuit l'ex-député du Sud, je ne cherche pas ce qui se passe ailleurs (le murmure d'agacement s'amplifie), mais je dis non, non, non, ne croyez pas que c'est pour quémander quoi que ce soit, je dis que, en tout état de cause les chiffres accusés par les résultats... »

Vigoureuse protestation de la salle.

Avant 1982 on ne faisait pas de la place à la gauche

■ Quelques événements, articles et faits marquants...

- « Laissez l'orateur parler, sermone le Président, il n'a interrompu personne.

Le reste de l'intervention du maire de Sainte-Luce se déroule dans un brouhaha indescriptible. Il demande une suspension de séance en concluant :

- « Il y a deux formules : une qui consiste à dire nous sommes les plus forts, nous les écrasons, si c'est cela d'accord, mais alors cela prouve que vous nous imitez, mais vous nous surpassez... »

Léon Zami prend la parole :

- « Les collègues Maran, Renard ont dit... »

- « Mais le collègue Renard n'a pas encore pris la parole », proteste le président Maurice.

Sourire amusé de la salle.

- « Ah oui c'est vrai, je m'excuse collègue Renard ».

- « Mais je vous en prie mon cher », sourit Renard.

- « Oui, reprend Léon Zami, je disais que les collègues Maran, Renard... »

Éclat de rire de la salle. Confusion de Léon Zami qui, de nouveau, s'excuse. Intervention amusée de Michel Renard. Léon Zami se racle la gorge, s'accroche à son micro et fait une autre tentative.

- « Oui, je disais, les collègues Maran, Renard ont dit... »

Cette fois la salle se roule par terre. Les dentiers d'entrechoquent dans un immense éclat de rire, on se tape sur les cuisses, on s'essuie les yeux. « Maran, Petit », martèle quelqu'un dans l'oreille de Zami, alors répète Maran, Petit.

Epris de confusion, le conseiller P.P.M. mobilise toutes ses forces, mesure la distance, prend son élan et se jette dans le feu.

- « Les collègues Maran et Petit... »

Ouf, c'est gagné. Et le collègue Zami put enfin dire ce qu'il avait à dire. Michel Renard prend la parole. Avec Alfred Marie-Jeanne, il partage la vedette au Conseil général et c'est la cible privilégiée des photographes.

«... Je souhaite que les gens de ce bord reconnaissent une fois pour toutes qu'ils ont perdu, qu'ils ont été battus, que la majorité est maintenant de l'autre côté. Je suis surpris que l'on ne veuille pas le comprendre, moi je l'ai compris. Répondant au Dr Claude Lise qui a dit que nous avons refusé l'ouverture, il faut me-

surer ce propos et je vais essayer moi, de rétablir les faits dans leur juste proportion et dans leur juste vérité. Il est exact, je l'ai dit ici et sur les ondes, M. Elisabeth avait souhaité me rencontrer. Je l'ai rencontré et pour lui éviter un déplacement alors que je devais être dans les parages, je suis allé à son domicile et j'ai rappelé que c'était un vieil ami d'enfance. Le lendemain matin également M. Darsières m'a téléphoné, nous avons déjeuné ensemble comme diraient de vieux amis. Mais que voulait M. Darsières...

On sent nettement le frémissement de la salle. Camille Darsières, visage en bois des Salines, écoute attentivement, yeux fixés au plafond... Les trois communistes assis au premier rang dressent l'oreille.

- « Je parle lentement, pesamment, car c'est important, poursuit le maire du Marigot. M. Darsières ne voulait pas être pris en otage par un certain nombre de gens de l'autre côté. Ce sont les termes qu'il a employés. Il souhaitait, M. le Président, c'est là le plus important, il souhaitait un accord de quelques

Une entorse à la volonté populaire...



Les deux élus du Robert
« Eh oui Emmanuel, la politique c'est comme ça, ça va ça vient ».



Thalmensy, le conseiller du Lorrain

collègues de chez nous, un accord pendant au mois trois ans, pour constituer pendant au mois trois ans, une majorité stable et durable. Cela n'a pas été enregistré, mais j'affirme sur l'honneur que c'est ce qui m'a été dit et que j'ai rapporté largement sans changer une virgule à toutes les réunions que nous avons eues avant le vote au groupe ici installé. Ce groupe ne m'a pas entendu, ne m'a pas compris. J'ai insisté, j'ai prié, j'ai supplié pour qu'il y ait une rencontre, une discussion pour que l'on négocie avant le vote du Président. Cela a été refusé. Dans ces conditions, qu'est-ce que je pouvais faire? Moi qui avais déjà été accusé d'aller à la soupe par des gens d'ici. Ce qui veut dire que des gens de ce groupe ne permettent pas au vieil élu que je suis de rencontrer sur le territoire de son département un ami d'enfance et un collègue avec qui j'entretiens d'excellentes relations. Malgré cela, M. le Président, j'ai joué le jeu avec ce groupe jusqu'à la démesure. Je l'ai joué tellement que j'aurais pu être le président du Conseil général et être assis à la place que vous occupez actuellement.

Protestation incrédule de la salle.

- « Je réponds maintenant à M. le Dr Lise qui a parlé d'arguties. Il n'y a pas eu arguties, collègue Lise. Je vous sais un homme de bonne volonté, vous surtout, vous avec qui j'ai eu tant de problèmes naguère, avec qui maintenant j'entretiens des relations tout à fait amicales (air pincé de l'intéressé).

Si nous n'avons pas accepté, quelques-uns d'entre nous, c'est que nous avons attendu le jour du vote jusqu'à 10h10 du matin que vous nous fassiez, vous, pas nous, Darsières, pas M. Elisabeth, il n'a pas d'appareil derrière lui, mais que Darsières nous fasse un certain nombre de propositions et nous dise dans quelles conditions cette collaboration pourrait se faire. Quelles seraient les garanties qu'il nous donnerait. N'ayant rien vu, rien entendu, j'ai joué le jeu avec ces messieurs, jusqu'à la démesure et je continue à le jouer... J'en ai fini ».

Le silence qui avait accompagné

« Je n'ai rien promis à monsieur Renard... »

Quelle que soit l'ampleur de la majorité, cette majorité doit gérer.



23 ans avant, la légende avait déjà pointé le problème des relations Darsières/Lise.

« Camille, je pense que... »

«Voyons Claude, le comité national ne t'a pas mandaté pour penser...»

l'intervention de Michel Renard est remplacé par un joyeux chahut. Le Président agite frénétiquement sa clochette. Camille Darsières sort de son immobilité et demande la parole.

« Président je ne prends pas la parole pour répondre à M. Renard, je l'avais sollicité avant. Je voudrais insister sur le fait que je n'ai rien demandé à M. Renard, que je lui ai expliqué que j'ai trop souffert du mal de la disparition de deux membres

de la majorité pour que je ne cherche pas à faire en sorte que la gauche s'élargisse au Conseil général où la majorité est de 22/23 C'est une position que n'importe quel responsable ferait, et je ne regrette rien. Il ne faut pas qu'une majorité se cantonne à 22/23. Autrement on se retrouvera dans la situation du Conseil régional de la Réunion, où un matin un conseiller régional a été victime d'un accident de voiture et la majorité a



De gauche à droite, Garcin MALSA, Claude LISE et Camille DARSIERES. (photo DR)

basculé, ou dans la situation du Conseil général en Guyane où un conseiller a eu une saute d'humeur et n'a pas voulu voter avec la majorité de toujours et il y a eu une majorité ponctuelle. Ce n'est pas sain et ce n'est pas bon. On ne peut pas être absolument sûr d'une assemblée 22/23. Ce n'est pas péjoratif pour les 23. Il faut élargir. Si on ne comprend pas on ne comprend pas, mais il faut élargir. Aujourd'hui comme l'autre jour, la démonstration a été faite qu'il faut élargir, je le dis et je le répète. J'interdis à quiconque de m'interdire à moi, qui suis élu ici depuis 27 ans, de rencontrer qui que ce soit. J'ai le droit en tant qu'individu, j'ai le droit en tant qu'individu qui rend des comptes, j'ai le droit de rencontrer qui je veux. Qui je veux, autrement je renonce au mandat que l'on m'a donné. Non seulement j'avais le droit, mais le devoir de le faire. Je n'ai jamais été, lorsque je me suis présenté devant l'électeur, je n'ai jamais été un sectaire. J'ai été dur avec mes adversaires, quand ils étaient durs avec moi, c'est le seul moyen de survivre. Le seul moyen pour mon parti de survivre pendant vingt ans. Cela a été très dur. Une fois que les choses ont changé, il nous fallait comprendre si les autres le comprenaient, qu'il y avait place dans ce pays-ci à un consensus.

Cela dit, j'avais demandé la parole pour dire qu'il ne faut pas asso-

cier les chiens et les chats, cela m'a toujours été appris par mes bons maîtres d'école, il faut le maintenir.

Nous sommes dans une situation particulière. Il y a un président de droit dans une assemblée de gauche. Il faut que le public le sache. Car cela veut dire que le président va introduire toute question de l'ordre du jour par un rappel de président, qui sera nécessairement inspiré par son équipe, par sa philosophie politique. Qui va le lui reprocher? On n'a jamais demandé au président Maurice de se renier. On va avoir le rapport du président Maurice? En commission, pas au bureau. En commission. C'est ça le règlement. Il faut donc qu'il y ait des collègues de gauche suffisamment nombreux pour pouvoir éplucher ce rapport. On ne peut pas prendre le risque de 5,4 cela n'est pas possible. Car c'est seulement au niveau des commissions qu'il peut y avoir un contre-rapport si cela est nécessaire... »

Après quelques interventions encore, il y eut une suspension de séance. Je m'approchai du maire du Marigot.

- « Alors M. le Maire, ça va? », lui dis-je.

- « Mais cela va toujours, cela a toujours été pour moi. J'avais déjà prévu tout cela, répondit-il. On n'a pas voulu m'écouter. On a dit que j'allais à la soupe. I pa di sa douvan mwen han! Mwen té ka... (il fait le

Note de 2012 :

Quelle fameuse photo ! On remarque les attitudes des uns et des autres. Surtout celle de Claude Lise, pris entre deux « feux », et surtout aussi celle de Camille Darsières, le corps comme tendu, la tête inclinée et semblant faire tout son effort, comme pour capter la conversation d'à-côté...

geste d'un coup de poing).

- « Pourquoi la discussion avec Darsières n'a-t-elle pas abouti? »

- « Ah, ce n'est pas à cause de moi, j'ai attendu des propositions jusqu'à 10h 15. Darsières me parlait de moi, mais je lui ai dit et ceux qui viennent avec moi, qu'est-ce qu'ils auront eux? Car moi, je suis déjà un vieux qui s'en va, eux ils arrivent. Il n'a pas répondu. »

Après la suspension de séance, les choses allèrent très vite. Chacun avait hâte d'en finir. La droite avait accepté ce que Jean Maran qualifia d'aumône. Notons que le maire de Sainte-Luce ne participa pas au vote et refusa toute présence dans ces commissions.

Tony Delsham
« Antilla n° 306
du 31/10/1988 ». ■

Dans Antilla n° 4 en juin 1981 « La stratégie de Césaire »

Dans ce numéro, on découvre l'interview où Aimé Césaire s'engage dans la voie « triomphale » ouverte par le succès du candidat François Mitterrand aux présidentielles de 1981. Aimé Césaire est interviewé par Henri PIED et Michel Ponnamah.



De gauche à droite, Pierre Alier, Rodolphe Désiré et Aimé Césaire...

Depuis ce vote plébiscite en faveur de Giscard d'Estaing. La communication était totale entre les masses laborieuses venues l'écouter et l'applaudir ce vendredi 29 mai dans la cour de la mairie. Un discours comme il eut prononcé lors des conjonctures heureuses. Il était clair que l'auditoire que le Président du P.P.M., député du centre, privilégiait, se constituait de ces femmes et hommes humbles et pauvres qui obéissant à un réflexe de panique avaient dit oui à Giscard — la France — Mandat. Si bien que plus d'un intellectuel pouvait l'accuser de déviationnisme et de trahison.

S'il a été tant ovationné c'est qu'il a alors réussi à sécuriser les masses populaires de Fort-de-France en apportant des réponses à leur interro-

gation existentielle.

C'est aussi le même que nous vîmes le lundi dans son modeste bureau de la mairie, où il reçut avant et après nous une liste de personnes de conditions sociales diverses, intellectuel comme femme sans ressources matérielles.

Un Césaire tout à tour jovial, allègre, plaisant avec sa secrétaire, grave, incisif, et qui nous dévisage soudain par des multitudes de flash lumineux, comme voulant découvrir vos pensées intrigantes ou les réflexions que vous vous faites pendant qu'il répond lui-même à une question. Il captive votre attention et vous tient en respect. Il vous mobilise. « J'aime mes adversaires, surtout quand je les bats ! ». Et il ponctue cela d'un sourire plein de

malice et d'espièglerie mais dépourvu de vanité.

Nous avons achevé l'entretien qu'il nous accorda bienveillamment, convaincu que Max Élizé avait peu de chance pour ces élections, et que, dans sa carrière politique, Aimé Césaire empruntait une voie royale.

Nous quittant pour se rendre à la Résidence préfectorale de Didier — pour la première fois de sa carrière — il nous lança avec humour : « Je vous avoue que j'aurais plutôt préféré aller voir la nouvelle rocade que j'ai fait construire vers la Pointe des Nègres plutôt que d'aller discuter de problèmes protocolaires. Si cela continue, je vais regretter le bon temps de l'opposition... ».

Le perfectionnement diabolique apporté au système!

ANTILLA: Quelles sont les leçons que vous avez tirées des dernières élections présidentielles en Martinique? Avez-vous été surpris du mauvais score réalisé par François Mitterrand?

Aimé CÉSAIRE - Eh... oui et non. Je pensais naturellement que Mitterrand aurait été mis en minorité, mais j'avoue que je ne soupçonnais pas l'ampleur de cette défaite. La leçon que j'ai tirée c'est qu'il faut d'abord ne pas prendre ses désirs pour des réalités, ne pas chevaucher la chimère et comme tout le monde expliquer ce raz-de-marée, d'autant plus qu'aux dernières élections Mitterrand avait fait un score, mon Dieu, tout à fait honorable et qu'ici il avait reçu un certain triomphe aux Terres Sainville. Comment expliquer par conséquent ce recul et ce raz-de-marée? Eh bien, ce raz-de-marée, nous l'avons très bien compris, c'est que, à cause des pesanteurs sociologiques, à cause des conditions dans lesquelles vivent les Martiniquais depuis quelque temps, à cause du perfectionnement assez diabolique apporté au système le Martiniquais était vidé de lui-même et n'était pas en mesure d'aborder un certain nombre de problèmes de manière saine. Alors on a inculqué aux Martiniquais le complexe de la dépendance. Il est dans les rets, dans l'engrenage d'un système très précis et on a joué de la peur. On leur a fait croire que cette élection était un référendum sur le statut, que voter Mitterrand c'était voter pour l'indépendance et que l'indépendance c'était la suppression automatique de tous les avantages sociaux pour lesquels les Martiniquais s'étaient battus depuis une cinquantaine d'années. Alors on a vu des choses effrayantes. Il y a des hommes qui nous disent: « Vous vous rendez compte! on a toujours voté pour vous, mais moi qui suis une vieille, vraiment j'ai attrapé une faiblesse, c'est le terme qu'elle a employé, quand j'ai appris que Mitterrand était passé, parce qu'on m'avait dit que cela aurait signifié la perte de ma petite pension ».

On m'a signalé un cas d'anorexie

mentale à l'hôpital, un vieillard qui refuse de s'alimenter, persuadé qu'il est orphelin, si je puis dire, et qu'il a perdu sa pension! Autrement on a joué sur la peur et la peur des vieux, la peur des pauvres gens. Alors ça, c'est extrêmement important. Par conséquent j'ai constaté que ni matériellement, ni mentalement les Martiniquais n'étaient prêts à aborder de manière virile le problème

du changement de statut. Donc je me suis dit, nous nous sommes dits et là-dessus il y a eu une bonne unanimité dans le parti. Il faut reprendre le travail à la base. Il faut réaménager notre stratégie. Notre stratégie, nous l'avons développée dans le temps sans qu'il y ait aucun reniement dans notre analyse. Nous l'avons affinée et nous avons pensé que l'étape actuelle était une étape qui devait consister, à restaurer la Martinique et nous avons préconisé un plan de survie, moi je préfère dire survie et renouveau, et nous avons décidé de proclamer un moratoire sur la question du statut. D'autant plus que nous avons le sentiment que les conditions sont en train de changer en France. Les socialistes ont tout un projet de décentralisation, d'une nouvelle régionalisation et nous nous sommes dit que dans ce contexte-là par conséquent qu'il fallait voir...

ANTILLA: Donc le score obtenu par Giscard d'Estaing, marque, selon ce que vous dites, manifestement, la fin d'une période?

A. CÉSAIRE - C'est l'impression que j'ai...

La Nation est un phénomène sociologique, l'État est un phénomène politique

ANTILLA: Est-ce que cela ne

Aimé Césaire



met pas un terme définitivement comme semblent le dire vos adversaires départementalistes à la « volonté nationaliste » à la Martinique, à l'existence ou à l'aperception d'une nation antillaise par le peuple lui-même?

A. CÉSAIRE - Mais cette perception est toujours extrêmement confuse. Non ce que je veux, c'est une période d'élucidation. Je suis toujours frappé par la perversion qu'il y a dans les mots. On ne peut pas s'entendre parce que les gens parlent de choses extrêmement différentes. Par exemple je me suis aperçu que tous mes adversaires confondent la Nation et l'État. Moi je considère qu'on le veuille ou non, sous un régime socialiste, comme sous le régime départementaliste, la Nation martiniquaise existe, parce que la Nation est un fait culturel. Je n'y peux rien. Nous sommes un territoire différent de la France, isolé de la France, séparé de la France par 7000 km de mer. Nous sommes une ethnie. Nous résultons d'un brassage de races, mais nous constituons tout de même bel et bien une ethnie particulière. Nous ne sommes ni français mais ni africains non plus. Nous avons une identité. Elle est réelle. Nous avons une langue. Elle est réelle. Nous avons une langue, on n'a qu'à voir deux Martiniquais se rencontrer dans Paris, ils parlent bien créole, non? Nous avons des mœurs qui nous sont propres. Nous avons une musique. Nous avons une culture

« Je me suis aperçu que tous mes adversaires confondent la Nation et l'État. Moi je considère qu'on le veuille ou non, sous un régime socialiste, comme sous le régime départementaliste, la Nation martiniquaise existe, parce que la Nation est un fait culturel. Je n'y peux rien. »

« Mon but ce n'est pas que la Martinique soit indépendante ou autonome, ce sont là les modalités politiques qui peuvent permettre de lutter contre l'aliénation, d'émanciper l'homme. Ce que je veux ce sont des hommes libres dans un monde libre. »

même si elle n'a pas atteint le degré de développement que nous aurions souhaité étant donné les conditions dans lesquelles elle a survécu.

Tout cela, tout ce particularisme constitue bel et bien les traits d'une nation. La Nation c'est un fait premier. Les Français le savaient bien, puisque, par exemple, ils considéraient les Picards comme une nation. Les Flamands étaient une nation... etc. Un des drames de la France c'est que l'on a toujours confondu l'État et la Nation. Ce que ne font pas du tout les Allemands par exemple. Et les gens ne comprennent pas qu'un État peut être multinational. Par exemple en Union Soviétique ils ont bel et bien affirmé le caractère multinational de l'État. Donc on peut très bien constituer une Nation, vivre à côté d'autres nations, cohabiter avec d'autres nations en un État unique. Donc la Nation est un phénomène qui est sociologique et l'État est un phénomène qui est politique. Par conséquent je maintiens que même dans le cas d'une République une et indivisible, il y a encore place pour des Nations différentes. J'ai cité l'exemple de l'Union Soviétique, mais on peut parler de l'Italie où la « Repubblica est una et indivisible » (article 1er), tandis que l'article 2 reconnaît l'existence des particularismes locaux.



Emile Maurice

Je crois qu'il ne faut pas être prisonnier de notions un peu simplistes.

Ils ont refusé l'orphelinat

ANTILLA: Retournons à ce vote. De quelle période signifie-t-il la fin? L'interprétation la plus commune qui en est faite est que les Martiniquais refusent par cela même d'être un peuple distinct du peuple français. Ils refusent toute idée de séparation. Ils refusent toute idée de pouvoir spécifique, de pouvoir autonome distinct du pouvoir central?

A. CÉSAIRE - À mon avis ce n'est pas cela qu'ils ont refusé. C'est là qu'est la duperie. Ce n'est pas cela qu'ils ont refusé. Ils ont refusé l'orphelinat! Ce sont des gens qui avaient été mis en conserve. Ce sont des gens qui avaient été protégés et qui brusquement sont projetés dans le monde. Vraiment ils ont peur. Je crois qu'il y a une distinction fondamentale: il y a deux pulsions fondamentales dans le monde et je suis d'accord avec l'analyse de Bertrand de Jouvenel dans son livre qu'il appelle le pouvoir: La liberté et la sécurité. Tout le problème du 19e et du 20e siècle c'est le rapport qu'il y a entre ces deux notions. Et la sécurité c'est parfois le contraire de la liberté. C'est ce juste rapport entre la sécurité et la liberté que les Martiniquais ne sont pas parvenus à établir. Et en votant pour le régime actuel il est clair que les Martiniquais menés par la peur, en réalité ont voté pour la sécurité: « Mon Dieu qu'est-ce qui arrivera si notre bonne mère la France nous abandonne ». Autrement dit ce qu'ils ont redouté le plus c'est l'abandon.

ANTILLA: Justement c'est à ce niveau-là que vous situez votre nouvelle action politique?

A. CÉSAIRE - Ma nouvelle action politique est une action réaliste qui tient compte, d'une part d'un certain niveau de conscience du peuple. Nous ne sommes pas un bureau de pensée. Nous sommes au contact des masses. J'ai l'habitude de dire qu'on ne peut pas mener les Martiniquais à l'autonomie à coup de pieds au derrière. On peut par contre accompagner sa

marche en l'éclairant. Je peux faire ça, et d'autre part d'une nouvelle donne politique en France. Il nous faut donc redéfinir notre politique en fonction des deux éléments. Le niveau de conscience et par ailleurs la nouvelle configuration politique qu'il y a en France. Cela nécessite une réflexion, le but étant toujours le même à savoir l'émancipation humaine. Alors ce pauvre Élizé raconte toutes sortes d'histoires, que l'étymologie... Je ne sais pas si c'est moi qui lui ai appris cela... que sur la base d'une étymologie latine qu'il semble avoir appris de fraîche date, et qui semble plus ou moins bien digérée d'ailleurs, il en profite pour brouiller les cartes et confondre tous les programmes. Si je parle d'émancipation féminine par exemple, on dira que celui qui prononce le mot émancipation féminine est un indépendantiste? Moi je trouve que le mot émancipation est un des plus beaux. Notre but c'est émanciper l'homme et si dans notre dernier congrès j'ai été de ceux qui ont refusé de dire que le but de l'action politique du PPM est l'indépendance de la Martinique c'est précisément parce qu'il y a une notion qui dépasse tout cela comme le but dépasse le moyen: c'est l'émancipation humaine. Mon but ce n'est pas que la Martinique soit indépendante ou autonome, ce sont là les modalités politiques qui peuvent permettre de lutter contre l'aliénation, d'émanciper l'homme. Ce que je veux ce sont des hommes libres dans un monde libre.

Des hommes disposés au dialogue, disposés à écouter

ANTILLA: Nous reparlerons de M. Élizé dans un instant. Vous dites qu'il y a une nouvelle donnée dans la politique en France. Quelles sont les caractéristiques de la nouvelle donnée?

A. CÉSAIRE - Je ne vais pas du tout abdiquer ma personnalité entre les mains du Parti Socialiste français ou épouser aveuglément toutes leurs positions. Mais je vous assure vraiment ce que j'ai retenu essentiellement c'est que ce sont des hommes qui, peut-être même sur la base des erreurs

qu'ils ont commises autrefois, ce sont des hommes qui sont disposés au dialogue. Ils sont décidés à écouter.

ANTILLA: Mais dialoguer avec qui? Quels sont les critères qui leur permettront de choisir leurs interlocuteurs?

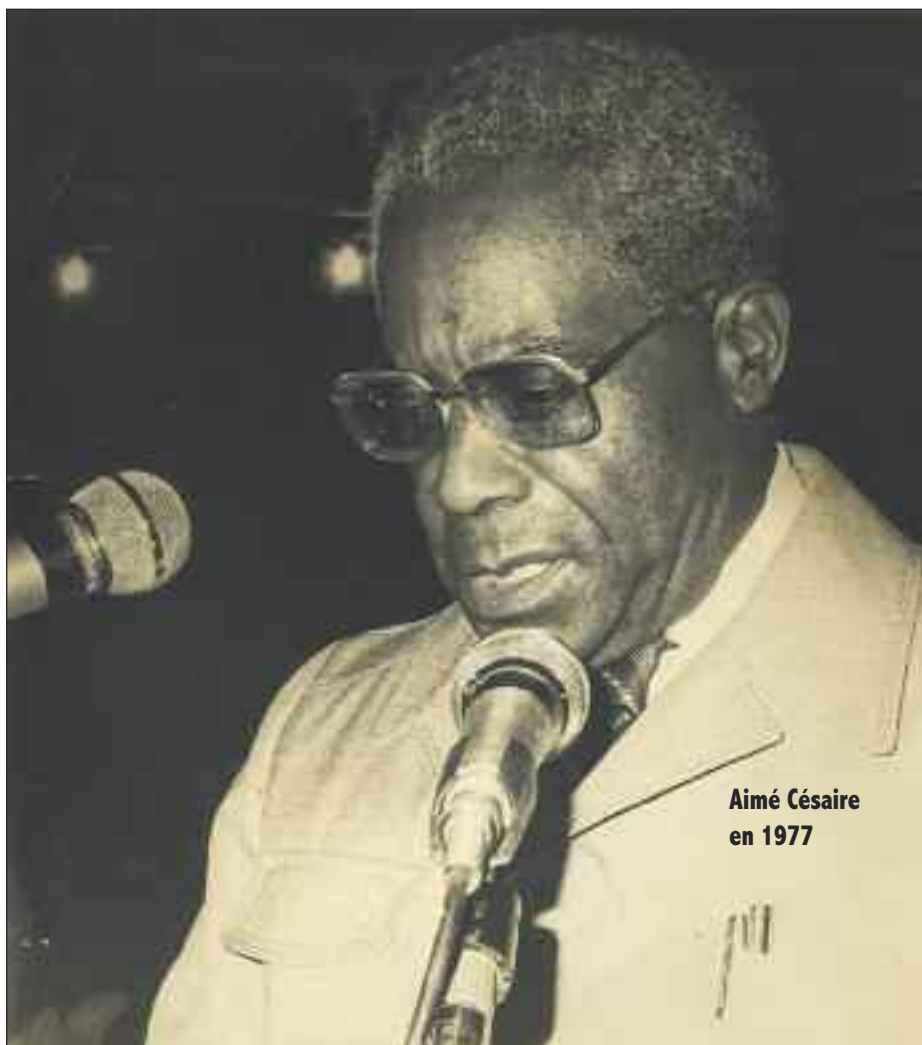
A. CÉSAIRE - Je ne suis pas à leur place. Ils vont écouter tout le monde. Je suis absolument persuadé qu'ils causeront et ils écouteront les revendications martiniquaises. Je refuse entièrement la notion que certaines essayent de lancer à l'heure actuelle, brusquement. Je me sens propulsé et on me considère comme un interlocuteur privilégié! Comme j'ai horreur de tout privilège, je n'ai jamais demandé cela moi! Je suis un Martiniquais parmi d'autres. Je suis représentatif d'un certain courant de pensée. Je n'ai jamais demandé aucun monopole. Pas du tout. C'est vraiment mal me connaître que de croire que je me constitue l'ambassadeur du peuple martiniquais auprès de la nouvelle puissance. Je crois que les hommes politiques socialistes sont des gens qui sont assez avertis pour comprendre, qui dit quoi et au nom de qui on le dit.

ANTILLA: Quels sont les signes qui nous permettent de savoir qu'il y a une nouvelle attitude du pouvoir à l'égard des DOM antillais?

A. CÉSAIRE - Je crois que dès maintenant les signes apparaissent. Vous croyez que c'est pour rien le geste que Mitterrand a accompli à la surprise de tout le monde. Pas de moi, quand par exemple Mitterrand a déposé une rose sur la tombe de Victor Schœlcher. C'est un symbole. Il avait été prévu qu'il allait fleurir la tombe de Moulin — qui est un grand résistant — et la tombe de Jaurès. Mitterrand, par son geste, reconnaît l'existence d'un problème. Et qu'il est décidé à l'aborder avec compréhension. (S'adressant à sa secrétaire, Mademoiselle Littré) — Allez me prendre le livre d'or, mademoiselle. Cherchez-moi la date...

ANTILLA: Mitterrand sait-il que Schœlcher avait mené un long et dur combat pour imposer l'émancipation des esclaves?

A. CÉSAIRE - Je crois qu'il le sait.



**Aimé Césaire
en 1977**

Je crois que c'est ça. C'est une filiation. Jaurès le grand ancêtre. Une autre branche de la fraternité, c'est aussi Schœlcher. Mitterrand a tenu à signaler qu'il connaît l'existence du problème et qu'il salue l'existence de ces peuples.

**On se fait une idée
du peuple martiniquais
et on croit que cela
correspond à la réalité**

ANTILLA: Vous avez entendu Gaston Defferre ce midi, vantant la « République une et indivisible », est-ce que ce n'est pas décevant par rapport...

A. CÉSAIRE - Écoutez, je ne prends pas cela très au tragique, parce que je crois qu'il y a des mots qui sont attendus. C'est un discours de circonstance. Il ne faut pas les prendre à la lettre. Cela n'explique pas de manière complète et exhaustive la pensée du

Parti Socialiste sur un problème aussi délicat.

ANTILLA: Est-ce que dans votre discours de vendredi il y a aussi des thèmes de circonstance?

A. CÉSAIRE - Bien sûr. Comment vous croyez que je vais faire un discours intemporel alors? Pas du tout. Je suis parti des nouvelles données qui m'ont été révélées par l'expérience. Comme un savant devant une réalité. Son microscope lui a révélé telle et telle particule...

ANTILLA: Est-ce que ce « réalisme » ne risque pas de couper le PPM d'autres forces anticolonialistes?

A. CÉSAIRE - Je ne le crois pas du tout. D'abord le PPM c'est un parti qui a son originalité et sa personnalité. Dans ces faits on verra l'action du PPM. On nous jugera par là. Il faut en finir avec les a priori. Je pars par

« Une autre branche de la fraternité, c'est aussi Schœlcher. Mitterrand a tenu à signaler qu'il connaît l'existence du problème et qu'il salue l'existence de ces peuples. »

« Ils retombent de nouveau au dogmatisme ! Après avoir combattu le nationalisme de manière féroce, sans nuance et souvent choquante, brusquement ils tombent dans un gauchisme échevelé ! ...je crois que le P.C.M., par de telles attitudes, est un parti qui est atteint dans sa vitalité même. Je le pense. Je peux me tromper.. »

conséquent des faits.

Personne n'a le courage de se pencher sur cette réalité

ANTILLA: Quel est ce premier a priori avec lequel il faut en finir ?

A. CÉSAIRE - On s'imagine, l'a priori essentiel, on se fait une idée du peuple martiniquais et on croit que cela correspond à la réalité ! C'est complètement faux, ne serait-ce que c'est parce que les choses changent terriblement et que l'homme martiniquais tel qu'on croit le connaître, c'était peut-être vrai il y a dix ou quinze ans, on ne tient pas compte de l'accélération de l'histoire et toute l'analyse tombe par terre ! Un marxiste est un homme qui part de la réalité. Il y a une série d'analyses de la Martinique qui étaient vraies et il y a dix ans et qui ne le sont plus ! Comment voulez-vous qu'une société qui reposait sur une base économique bien précise, cette base est complètement ruinée. Il y avait quinze usines, il en reste maintenant une et demie ! Il y avait une agriculture florissante, la Martinique était un jardin, aujourd'hui l'agriculture est en crise. Vous aviez un boom démographique formidable. Vous avez à l'heure actuelle un pays qui vieillit. Vous avez une migration fantastique. Dans n'importe quelle famille martiniquaise, à tout moment, on dit : « J'ai cinq enfants en France ». Personne n'a le courage, tout le monde le sait, de se pencher sur ces réalités. Vous avez une société qui ne produit plus rien, mais où cependant, par le jeu de lois sociales, le niveau de vie est relativement élevé. Il ne faut pas le nier. On s'aperçoit que le Martiniquais ne travaille plus du tout et que le niveau de vie est plus élevé que celui d'un pays où l'on travaille ! On s'aperçoit que les lois sociales ont été complètement détournées de leur sens parce que pour nous le premier droit social c'était le travail et que les lois sociales tournent à vide et se suffisent à elles-mêmes !

Et bien voici la société martiniquaise de 1981 ! Et tout cela n'était pas vrai il y a quinze ans ou vingt ans et

commençait à l'être il y a dix ans. Maintenant nous sommes au bout de l'évolution et on continue à raisonner exactement comme il y a vingt ans ! Je dis, messieurs, un peu d'humilité. Parions de la réalité.

Il faut jouer intelligemment de toutes les cartes

ANTILLA: Est-ce que les mesures que pourrait prendre le nouveau pouvoir ne vont pas accentuer cette tendance ?

A. CÉSAIRE - Elles ne peuvent pas être accentuées. Parce que nous sommes déjà à un point tel que, on ne peut plus descendre plus bas. Nous sommes au fond de la fosse. On ne peut que remonter ! Et on peut remonter je crois en remettant sur pied l'économie martiniquaise et si nous profitons intelligemment des mesures, y compris des mesures politiques, qui vont dans le sens de l'initiative et de la responsabilité. Autrement dit je crois que ce qu'il faut à l'heure actuelle, on n'a pas le choix, il faut jouer intelligemment de toutes les cartes que les circonstances peuvent donner. Il faut jouer la partie.

ANTILLA: Dans votre optique, est-ce que le PPM n'est pas seul dans la partie ?

A. CÉSAIRE - Je ne crois pas. Parce que, lorsqu'on avait exposé le nouveau cours politique au sein du Parti, il y a un camarade d'un de nos balisiers à Sainte-Thérèse, qui est très très près du peuple, il a dit : « mais ce que tu dis là, mon cœur saigne, c'est juste, c'est une réconciliation avec la population ». Je ne sais pas si vous avez senti l'atmosphère qu'il y avait au meeting de vendredi. Les gens avaient besoin d'entendre cela. C'est peut-être moi qui me suis accordé avec eux. Je n'en sais rien, mais la glace est rompue. On me retrouve, on me fait fête. Il y a quelque chose qui s'est passé. Peut-être que c'est l'état de grâce de la part de Mitterrand qui joue à l'heure actuelle. De nouveau le courant passe, très bien. Et puis il a une sorte d'aigreur des gens qui ont le sentiment que, pour leur faire voter Giscard, on les a trompés. La vieille dame qui dit :

« non c'est quand même très moche de faire peur aux vieilles gens ». Elle a dit exactement : « C'est criminel de faire peur aux vieilles gens ». Elle a dit ça.

ANTILLA: Est-ce que vous croyez que la vapeur va être renversée dans quinze jours ?

A. CÉSAIRE - Je crois. Les choses vont très bien. Vous savez bien docteur à quelle vitesse on passe de l'amour à la haine...

Le P.C.M. est atteint dans sa vitalité même

ANTILLA: Vous n'avez pas mentionné les autres formations politiques ?

A. CÉSAIRE - Elles ont leur vitalité. Je crois, entre nous, je trouve le P.C.M....

ANTILLA: Sclérosé ?

A. CÉSAIRE - Oui vieilli. Je crois qu'ils ne peuvent pas sainement se remettre en question. Lors même qu'ils changent, ils sont tellement habitués au dogmatisme, qu'ils retombent de nouveau au dogmatisme ! Après avoir combattu le nationalisme de manière féroce, sans nuance et souvent choquante, brusquement ils tombent dans un gauchisme échevelé ! Donc par conséquent je crois que le P.C.M., par de telles attitudes, est un parti qui est atteint dans sa vitalité même. Je le pense. Je peux me tromper. Ils peuvent après tout se renouveler. Bon les autres partis ce sont quand même des groupuscules. Le P.P.M., ce qui le différencie des autres, c'est que nous sommes un parti de masse. Il y a chez nous une base populaire très réelle.

ANTILLA: Comment le P.P.M. réussit-il à établir le dialogue avec cette base populaire ?

A. CÉSAIRE - C'est un état d'esprit. Il n'y a pas de recette pour cela. Je crois finalement que, en réalité, nous sentons le peuple, peut-être parce que nous ne sommes pas un parti sectaire. On n'est pas du tout enfermé dans une pensée. Chacune des tendances du P.P.M. apporte quelque chose à la réflexion générale. Je suis

« D'abord le PPM c'est un parti qui a son originalité et sa personnalité. Dans ces faits on verra l'action du PPM. On nous jugera par là. Il faut en finir avec les a priori. »

mairie de Fort-de-France et je reçois vingt personnes par jour, qui sont des petites gens qui n'ont jamais hésité à s'adresser à moi. Quand je passe dans un quartier n'importe qui me parle, parfois même on m'engueule d'ailleurs. Souvent c'est le fait de jeunes. C'est souvent pour eux un signe d'émancipation. J'écoute: « Gadé trou-a ». Je regarde. Il a plu, il y a un trou dans la chaussée. Ils ne sont pas du tout impressionnés par moi. Il n'y a pas barrière entre moi et le peuple, n'importe qui sait qu'il peut me parler. Et croyez-moi, j'écoute. J'écoute beaucoup.

Darsières a aussi contact à d'autres niveaux avec le peuple. De Grandmaison, Ménil, tous ceux qui nous sont venus du Parti Socialiste. Même si l'approche est différente, le point de départ est différent, mais finalement le point d'arrivée est identique.

Voyez les discussions très approfondies au cours de la dernière période concernant la candidature Mitterrand. Pendant un bon mois les discussions ont été très vives. Chacun a défendu âprement ses positions. On a finalement pris une décision et les gens qui, hier, avaient soutenu l'abstention se sont ralliés à la thèse qui avait eu la majorité, même si c'était à une voix.

ANTILLA: À une voix près! Que se serait-il passé si le P.P.M. avait décidé de voter pour l'abstention?

A. CÉSAIRE - Je crois que cela aurait été une erreur. J'estime que, lorsqu'il y a un combat entre la droite et la gauche, nous sommes un parti qui s'affirme de gauche, nous sommes un parti à option socialiste, alors quand il y a une droite et une gauche qui s'affrontent, vous restez impassibles, vous ne faites rien? Bon deuxièmement vous dites tous les jours que la Martinique est en danger de mort, et vous ne faites rien, uniquement pour conserver une belle âme! On veut me faire croire que l'abstention est une action. Non. Rappelez-vous les stoïciens: « Abstiens-toi et supporter ». Abstiens-toi. Mais aussi supporter! Si tu t'abstiens,

tu n'as plus qu'à supporter. Le peuple martiniquais a assez supporté.

Je ne crois pas à l'avenir de la Fédération Socialiste...

ANTILLA: Vous n'avez pas parlé tout à l'heure de la Fédération Socialiste. Est-ce que vous attendez beaucoup de choses de cette Fédération?

A. CÉSAIRE - Vous voulez me faire dire du mal de mes amis? Je vais vous répondre très franchement. Je peux me tromper, mais je ne crois pas à l'avenir de la Fédération Socialiste. Je n'y crois pas. Pourquoi, elle ne se développe pas? Parce que le terrain est occupé. C'est nous qui... c'est méchant de faire cela à ses alliés... Il n'y a plus de place, à mon avis, à la Martinique, pour un Parti Socialiste. C'est le terrain que nous occupons, c'est là qu'il aurait dû être. Il a perdu à cause des erreurs qu'il a accumulées. En France, ils ont d'ailleurs failli perdre cette place — c'est grâce au courage de Mitterrand à Épernay qu'ils ont remonté le Parti. Il n'y a pas eu de Mitterrand martiniquais! Entre-temps le P.P.M. a surgi. Je crois que sociologiquement la place que nous occupons c'est celle qu'occupait le Parti Socialiste et que c'est notre existence même qui compromet l'existence d'un Parti Socialiste. À mon avis, tôt ou tard, les différents courants socialistes devraient se fondre dans une sorte de P.P.M.

ANTILLA: Quelles ont été les réactions de vos interlocuteurs parisiens quand vous leur avez expliqué cela?

A. CÉSAIRE - Tout le monde a rigolé! Je crois qu'ils ont un petit peu le sentiment que c'est vrai.

Les Socialistes sont sollicités par deux politiques

ANTILLA: Parmi l'équipe au

pouvoir en France, quels sont les hommes qui connaissent les problèmes antillais?

A. CÉSAIRE - Ah, ils sentent qu'il y a un problème. Depuis quelque temps ils sont beaucoup venus. En réalité la pensée française éprouve un certain malaise devant les DOM. C'est quand même un pays qui a fait une décolonisation et qui se trouve devant les séquelles d'une colonisation. Ils ne savent pas ce qu'il faut faire. Ils sont sollicités par deux politiques. La politique d'assimilation, mais ils sentent bien que cela rappelle beaucoup de choses qui ne sont pas trop agréables au colonisé. La politique de l'abandon. Ils ne sont pas à leur aise. Ils sentent très bien que les DOM, ça fait problème. Donc il y a une recherche. Pour les solutions, les DOM ne se trouvent nulle part. Ce n'est pas vrai, nous ne sommes pas l'Afrique Noire. Ce n'est pas vrai, nous ne sommes pas l'Algérie. Nous ne sommes pas une colonie. J'ajoute bien, pas comme une autre. Pour des tas de raisons. Des raisons historiques, de superficie de territoire, de langue même, parce que le créole n'est pas suffisamment différent du français — c'est pour cela que le créole a beaucoup de peine à vivre et à survivre — il n'y a pas une vocation nationale évidente soutenue par une religion. Regardez ce qui se passe en Pologne où la religion c'est le réceptacle de l'identité nationale! C'est quand même fantastique. Les Polonais sont prêts à arrêter un tank en brandissant une croix! C'est prodigieux. Je crois que les Antilles constituent donc un cas particulier et que, il faut donc un grand effort d'imagination de la part des Martiniquais et de la part des Français pour trouver la solution du problème.

ANTILLA: Est-ce que le dernier scrutin ne va pas renforcer cette tendance assimilationniste au sein du P.S. français?

A. CÉSAIRE - Précisément c'est à nous de contrebattre cela et le contre-

« Il n'y a pas barrière entre moi et le peuple, n'importe qui sait qu'il peut me parler... J'écoute beaucoup. Darsières a aussi contact à d'autres niveaux avec le peuple. De Grandmaison, Ménil, tous ceux qui nous sont venus du Parti Socialiste. Même si l'approche est différente, le point de départ est différent, mais finalement le point d'arrivée est identique. »



Pierre Alier et Aimé Césaire, lors du rendez-vous manqué avec Giscard en 1974... (Pho. Gérard Fidélin ou Henri PIED)

poinds de ce danger consiste... le contre-poids c'est la culture. C'est là que l'identité martiniquaise s'est réfugiée. Bien sûr, M. Sablé découvre maintenant l'importance de la culture. Un peu tard. Pendant longtemps ces gens n'ont connu comme seule culture que celle de la canne à sucre...!

J'ai été très ému lorsque Darsières m'a dit...

ANTILLA: Dans l'époque récente il y a eu deux conflits au P.P.M avec Rodolphe Désiré et Arthur Régis. Comment avez-vous perçu cette situation? Était-ce uniquement des problèmes de personne?

A. CÉSAIRE - Je crois qu'il y a eu, très certainement des problèmes de personnes. Mais les différends de personnes cachent toujours des différends politiques. Moi, Rodolphe, je l'aime beaucoup. C'est un garçon pour qui j'ai une très profonde estime, et une grande affection. Je crois qu'il a fait beaucoup pour le P.P.M. On oublie que Rodolphe a été notre premier secré-

taire général et qu'il n'a pas pu donner sa mesure à cause de problèmes précis. (Il est médecin, habitant au Marin...). Mais il a beaucoup travaillé à doter le P.P.M d'une doctrine. Il y a travaillé. Deuxièmement, c'est un homme de terrain. Il connaît parfaitement la question agricole martiniquaise. Il est d'un très bon conseil. C'est un médecin en contact avec la réalité. C'est un agriculteur. Il met la main à la pâte. Alors je crois que le malheur c'est que tout ce conflit est resté sous-jacent. On n'a vu que la face externe de l'iceberg. Ce qui fait que le conflit, par manque de netteté, n'a pas été porté à un plan suffisamment haut. Et finalement je crois que Désiré à partir d'un certain moment en a précipité l'issue en se mettant pratiquement hors parti. Il a démissionné en vérité. Mais je sais qu'il est resté, à la vérité, un bon P.P.M. Jamais je ne l'ai considéré comme un transfuge et il le sait, et j'ai été très ému lorsque Darsières m'a dit: « Je veux voir Désiré ». Et il compte aller le voir. Le temps a fait son œuvre. On revoit les choses avec plus de sérénité. Tous les camarades sont d'accord,

la place de Rodolphe est encore parmi nous et qu'il pourra l'occuper quand il veut.

ANTILLA: Et Arthur Régis?

A. CÉSAIRE - Arthur Régis, c'est presque l'enfant chéri du Parti. Qu'est-ce qu'on ne pardonne pas à Arthur... Je crois que c'est ce qui fait la richesse du P.P.M. Régis dit des choses qu'il faut dire. Il a parfois des réactions qui ne sont pas sans signification. C'est toujours un signal. Il révèle les problèmes. Mais à mon avis on ne peut pas définir une politique sur de telles bases. Régis voulant par exemple internationaliser le problème martiniquais. Mais faut-il d'abord qu'à l'intérieur il y ait un travail. Imaginez que nous ayons posé le problème de l'ONU et que l'on se fasse désavouer par le peuple et que des milliers de télégrammes s'abattent sur le bureau de l'ONU. Dans quelle situation on aurait mis nos amis venus soutenir les thèses martiniquaises... etc, etc...

ANTILLA: Revenons aux élections. Est-ce que vous craignez

« Les békés sont martiniquais comme les autres. Ça se voit par leur culture, leur accent, leur mode de vie. Je ne suis pas pour un Saint-Barthélemy des békés. Ce sont des solutions que je trouve simplistes. J'attends d'eux qu'ils aient le sens de l'intérêt communautaire, qu'ils aient moins d'égoïsme et se mettent au travail. »

« Moi, Rodolphe, je l'aime beaucoup. C'est un garçon pour qui j'ai une très profonde estime, et une grande affection. Je crois qu'il a fait beaucoup pour le P.P.M. On oublie que Rodolphe a été notre premier secrétaire général... »

Max Élizé ?

A. CÉSAIRE - Mais non, voyons. Max Élizé, ce qui me frappe, c'est qu'il n'apporte rien de neuf par rapport à la droite traditionnelle. Il est persuadé que puisque Giscard d'Estaing a eu un bon score à Fort-de-France que cela c'est sa chance. Max Élizé ne fera pas plus de voix que ceux qui l'ont précédé, Valcin, Maurice, Renard.

ANTILLA: Et les békés dans ce jeu politique et social à la Martinique ?

A. CÉSAIRE - Les békés sont martiniquais comme les autres. Ça se voit

contentent d'être des messieurs-tiroirs-caisse. Je crois que nous avons besoin de tous les Martiniquais. Nous voulons des gens qui travaillent, non de ceux qui se contentent de jouir de privilèges.

ANTILLA: Quel rôle joue Raymond Cottrel dans cette catégorie sociale ?

A. CÉSAIRE - Les individus ont très peu d'importance. Voyez-vous une différence essentielle entre Raymond Cottrel et Élizé ?

ANTILLA: Vous avez une rencontre avec la Préfecture cet

de Francheschi avec qui j'ai beaucoup travaillé. Il est maire d'Alfortville où il a beaucoup fait pour les personnes âgées et est chargé des dossiers des D.O.M. au sein du P.S. Quant à Emmanuelli, je ne le connais pas, s'agissant des D.O.M., mais je sais que c'est un bon financier dont les questions embarrassaient et irritaient M. Barre lors des débats budgétaires. Emmanuelli m'avait adressé un mot pour me dire qu'on se verrait.

ANTILLA: Et Pierre Mauroy ?

A. CÉSAIRE - Bien sûr. C'est un homme sympathique. Un socialiste populaire. Maire d'une grande ville, fils d'instituteur, petit-fils de paysan, je crois. Il a les tripes populaires. Il fait homme politique, troisième République. Ce n'est pas du tout le jeune énarque.

ANTILLA: Croyez-vous que le gouvernement a pris un bon départ ?

A. CÉSAIRE - C'est un gouvernement de transition soit. Il y a eu une sorte de dosage. Ils ont une situation très grave à faire passer. Les autres jouent la catastrophe. On ne peut pas les juger. Je crois que Mitterrand a fort bien fait de provoquer les élections pour qu'enfin la situation soit clarifiée et que le gouvernement se mette au travail.

ANTILLA: Vous êtes réélu. Il y a un ou deux députés départementalistes. Le gouvernement est en place. Le pouvoir met en place sa réforme régionale, c'est-à-dire une assemblée unique, élue à la proportionnelle. Comment voyez-vous cette perspective pour la Martinique ?

A. CÉSAIRE - Le P.P.M. va mener une campagne martiniquaise. On sera obligé de sortir du ghetto de Fort-de-France. En réalité nous avons été prisonniers de découpages faits pour les autres. On s'est battu dans ce cadre.



Edouard Delépine et Aimé Césaire...

par leur culture, leur accent, leur mode de vie. Je ne suis pas pour un Saint-Barthélemy des békés. Ce sont des solutions que je trouve simplistes. J'attends d'eux qu'ils aient le sens de l'intérêt communautaire, qu'ils aient moins d'égoïsme et se mettent au travail. Ils occupent un créneau, qu'ils le fassent correctement. Ils étaient capitaine d'industrie, ils ne le sont plus. Je regrette presque les anciens békés par rapport à ceux de maintenant qui se

après-midi ?

A. CÉSAIRE - Je vais chez le Préfet tout à l'heure. Il désire me voir afin d'organiser la visite d'Emmanuelli. Je commence à regretter le bon vieux temps de l'opposition !

ANTILLA: Vous avez rencontré Emmanuelli à Paris ?

A. CÉSAIRE - Non. Je ne pensais pas que le responsable aux D.O.M. serait lui. J'étais persuadé qu'il s'agirait

« Je regrette presque les anciens békés par rapport à ceux de maintenant qui se contentent d'être des messieurs-tiroirs-caisse. Je crois que nous avons besoin de tous les Martiniquais. Nous voulons des gens qui travaillent, non de ceux qui se contentent de jouir de privilèges. »



Renaud de Grandmaison, Camille Darsières et Aimé Césaire...

« En politique la place ne reste jamais vide. Voyez ce qui s'est passé après 1946. Le gouvernement et les békés qui ne voulaient pas de la départementalisation s'en sont appropriés et l'ont utilisée à leur faveur. »

On sera obligé de devenir un parti largement martiniquais. Je suis frappé quand même du décalage qu'il y a entre Fort-de-France et les autres parties de la Martinique.

ANTILLA: Le gouvernement pense-t-il accorder certaines spécificités aux Antilles?

A. CÉSAIRE - C'est là que nous devons nous battre. C'est ça qu'il faut faire triompher. Les spécificités! Notre situation particulière. Je me suis très bien rendu compte qu'on était foutu en entrant dans le marché commun parce qu'on n'avait pas tenu compte de nos spécificités. C'en était fini à tout jamais de l'industrie martiniquaise. Comment aller lutter avec l'industrie européenne? Dans tous les pays, l'industrialisation est née à partir d'une protection douanière. L'Angleterre n'est devenue libre-échange qu'après avoir monté son industrie. Et la France est venue très tard au libre échange sous Napoléon III. Par conséquent intégrer un pays sous-développé dans un ensemble de pays développés, c'est ruiner davantage le pays sous-développé. C'est le cas du Mezzogiorno italien au mouvement de l'unité ita-

lienne, les capitaux du nord ne sont pas allés dans le Mezzogiorno, ce sont ceux du sud qui ont gagné le nord. Le sucre de canne à partir de la concurrence du sucre de betterave. Les békés nous ont bel et bien trahis en vendant leurs quotas de sucre. Nous avons été sacrifiés pour les industriels européens et aussi pour les pays A.C.P. qui, à des prix édifiant toute concurrence, peuvent introduire leurs produits dans le Marché Commun.

ANTILLA: Sur quelles spécificités pouvez-vous vous appuyer?

A. CÉSAIRE - Un tas de choses sur lesquelles il serait fastidieux de reprendre. Les tarifs douaniers, les questions culturelles, universitaires, etc. Il faut revitaliser la Martinique. C'est capital. Un homme qui a faim, qui est mal logé, qui n'a pas confiance en lui-même, qui a peur du lendemain, eh bien je crois que c'est un homme dépendant. Les conditions d'une liberté n'existent pas.

ANTILLA: Vous voulez lutter pour imposer le droit aux spécificités et tout à l'heure parlant des socialistes vous disiez que deux

tendances se partageaient leurs pensées. L'une favorable à l'assimilation et l'autre...?

A. CÉSAIRE - En politique la place ne reste jamais vide. Voyez ce qui s'est passé après 1946. Le gouvernement et les békés qui ne voulaient pas de la départementalisation s'en sont appropriés et l'ont utilisée à leur faveur. Aujourd'hui je me bats pour occuper la place qui nous permettra d'occuper le terrain et de défendre notre droit à la spécificité. Si nous ne le faisons pas maintenant, d'autres prendront cette place et nous aurons perdu une occasion. D'ans l'affaire, ce n'est pas un rôle personnel que je joue. Je suis peut-être mieux placé que qui conque pour le faire. Mais il s'agit d'une opportunité pour le peuple martiniquais. Et c'est pour cela que je me bats maintenant.

**Propos recueillis par
Michel PONNAMA et
Henri PIED. ■**

Antilla n° 1297 : **Raphaël Confiant raconte Aimé CÉSAIRE**

Dans Antilla n° 1297, du 1er mai 2008, rencontre entre le père de la « négritude » et l'un des leaders de la « Créolité ». Une rencontre qui a beaucoup surpris au moment où Raphaël Confiant a demandé à ANTILLA de publier ce texte...



Aimé Césaire
et Raphaël Confiant

ANTILLA: Quand avez-vous rencontré Aimé Césaire, comment et combien de fois ?

CONFIANT: Plusieurs fois. Cela tant à son bureau de la mairie qu'ailleurs. A son bureau, ce fut par le truchement de sa très aimable secrétaire. Il est vrai que j'avais pré-

paré le terrain en faisant parvenir au poète un exemplaire dédié de mon ouvrage « Le Grand Livre des Proverbes Créoles ». Un étudiant qui préparait une thèse de doctorat sur son œuvre le lui a remis en mains propres et Césaire m'a remercié par lui. C'était la première

fois en 17 ans de publication que j'envoyais un de mes livres à Césaire. Sinon, ailleurs, eh bien vous savez, la Martinique n'est pas bien grande et Césaire avait des lieux de prédilection où il aimait à se promener seul. En tout cas avec simplement son chauffeur...

ANTILLA: Quel a été l'accueil de Césaire?

CONFIANT: Très chaleureux, voire paternel, mais pas du tout paternaliste. Dès que j'arrivais, de loin, il me lançait, en souriant, « Ah, c'est encore vous, Confiant! ».

ANTILLA: Comment interprétez-vous cet accueil?

CONFIANT: Césaire a toujours été un rebelle et je pense qu'il considérait la génération de la Créolité comme étant de la même trempe que lui. Je suis persuadé que comme Fanon, il devait penser que chaque génération devait assumer ses propres tâches. Lui, il avait magnifiquement poussé le « grand cri nègre » à un moment où cela était nécessaire, indispensable même; nous, venant presque 50 ans plus tard, il n'aurait pas été très intelligent que nous continuions à le faire. En 1930, il était nécessaire de défendre le « peuple noir » et la « culture noire »; en 1980, il fallait défendre la langue et la culture créoles. C'est tout!

ANTILLA: Comment a réagi l'entourage « protecteur » de Césaire?

CONFIANT: Je pense qu'ils n'ont jamais su que je rencontrais le poète. D'ailleurs, mes propres amis Chamoiseau et Bernabé l'ignoraient. Ils ont été très étonnés de l'apprendre au moment du décès de Césaire. On nous imagine toujours comme un trio uni, une sorte de gang, qui défend bec et ongles son pré carré. Rien n'est plus faux! Chacun de nous a ses propres projets, agit sans forcément consulter les autres. Souvent, il arrive à Chamoiseau de me téléphoner et de me dire « Afarel, yo di mwen ou fini pibliyé an liv, ki tit-li? Voyé'y ba mwen! » (Afarel, on m'a dit que tu viens de publier un livre, il s'appelle comment? Envoie-le moi!). Et moi, je fais souvent pareil avec lui. Donc, à part l'écrivain et éditeur Jean-Marc Rosier, qui est par ailleurs un excellent photographe et qui est l'auteur des clichés que vous publiez, j'ai tenu la chose secrète.

ANTILLA: Qu'est-ce que Cé-



saire a appris sur vous et de vous en ces occasions?

CONFIANT: J'ignore ce qu'il a appris de moi. Ah oui, il savait que j'étais Lorrinois et il a beaucoup ri quand je lui ai dit que la côte Nord-Atlantique de la Martinique de Trinité à Grand-Rivière, en y incluant aussi Saint-Pierre, avait produit l'essentiel des auteurs martiniquais: Frantz Fanon pour Trinité, Edouard Glissant et Emile Yoyo pour Sainte-Marie, Le Lorrain pour Jean Bernabé et Raymond Relouzat, Basse-Pointe pour lui, Raphaël Tardon pour Saint-Pierre etc... Cette idée l'a beaucoup amusé. Moi, par contre, j'ai été stupéfait de le voir de si près. Je l'avais vu durant des décennies soit assis à l'arrière de sa voiture soit d'assez loin, au cours de meetings électoraux. J'étais étonné de le voir si petit de taille. Et aussi de le voir si beau! Cela peut paraître étrange qu'un homme parle de la beauté d'un

autre homme, mais c'est ce (??) l'âge adulte en 1930, il est normal qu'on se sente « nègre », alors que quand on y arrive en 1980, la cause est entendue, si je peux dire, « Black is beautiful » et on n'a plus besoin d'insister dessus. ??)

ANTILLA: Avez-vous tous les deux parlé de votre livre « La Traversée paradoxale du siècle »?

CONFIANT: Qu'est-ce que vous voulez? Que je déflore le livre que je compte lui consacrer? Oui, nous en avons parlé.

ANTILLA: Vous a-t-il fourni des contre-arguments, s'est-il d'une manière ou d'une autre « dédouané » de votre procès?

CONFIANT: D'abord, je n'ai pas fait le procès de Césaire. Mon livre n'est pas un pamphlet comme certains le croient. J'ai passé quatre ans de ma vie à lire quasiment tous

« Césaire était un grand lecteur, un homme curieux de tout. Oui, il s'est intéressé aux ouvrages du mouvement de la Créolité, mais comme à bien d'autres courants de pensée. »

les discours prononcés par Césaire à l'Assemblée Nationale, à éplucher toutes ses interviews à la presse, à décortiquer « Le Progressiste » et bien sûr à me que j'ai ressenti. Mais, plus sérieusement, en discutant avec lui, j'ai mieux compris la revendication de la Négritude. Quand on arrive à plonger dans ses œuvres au point d'en connaître par cœur certains passages sans les avoir appris.

Ensuite, Césaire n'est pas un homme à se dédouaner, comme vous dites. Jusqu'au bout, il a toujours été persuadé de la justesse de son combat et de la nécessité de la Négritude. Il a toujours été fidèle à lui-même. C'est son droit, comme c'est aussi mon droit le plus absolu, moi qui arrive deux générations après lui, de ne pas être forcément d'accord avec ses idées.

ANTILLA: De ces contacts, avez-vous appris des choses que vous ignorez?

CONFIANT: Je ne vais pas déflorer mon futur livre. Au fait, quand je dis « livre », il se pourrait que je me contente de transmettre la transcription de nos entretiens aux Archives départementales. Les enregistrements au magnétophone et les photos aussi. J'imagine qu'il y aura bientôt un déferlement éditorial sur Césaire et son œuvre et franchement, je n'ai pas très envie d'y participer. Enfin, je n'ai pas encore pris de décision définitive. On verra...

ANTILLA: Était-ce une forme d'allégeance au grand poète? À l'homme politique? évolutions (littéraires, politiques etc.)?

CONFIANT: Césaire était un grand lecteur, un homme curieux de tout. Oui, il s'est intéressé aux ouvrages du mouvement de la Créolité, mais comme à bien d'autres courants de pensée. J'en dirai plus dans mon livre si jamais je le publie...

ANTILLA: Avez-vous parlé de Chamoiseau, de Glissant, de Bernabé?

CONFIANT: Vous pensez bien que je me suis gardé de lui poser des questions sur X ou Y! En fait, je l'écoutais parler librement. Souvent, il déviait de mes questions et me parlait de tout autre chose et dans son discours, il y avait parfois

des allusions à telle ou telle œuvre. Il ne m'a jamais parlé de telle personne en particulier, toujours de l'œuvre de ladite personne. Seule la littérature, les idées, l'intéressaient vraiment. Enfin, c'est ce que j'ai cru comprendre... Vous savez Césaire était un grand humaniste, un universaliste passionné. Il croyait à la réconciliation des peuples et des cultures. Ce qui n'est absolument pas mon cas.

ANTILLA: C'est-à-dire?

CONFIANT: Eh bien, comment dire? Disons que je n'ai pas pleuré lorsque les tours de New-York se sont effondrées. Ha-ha-ha!.. Lorsque Pinochet a fait tuer 3.000 Chiliens, un certain 11 septembre aussi, là j'ai eu la rage au cœur, là j'ai eu des larmes aux yeux. Quand je vois qu'il y a 11.000 prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes, alors qu'on se mobilise pour 6 infirmières bulgares ou une seule Ingrid Betancourt, comment voudriez-vous que je sois humaniste? Pour ça, il faut avoir une immense bonté, une bonté chevillée au cœur comme Mandela ou Césaire. Je respecte leur humanisme, mais je l'avoue humblement, j'en suis tout à fait incapable. Il ne fait pas allégeance à un poète. Un poète est un homme seul, voire solitaire, même

quand il est très entouré comme ce fut le cas de Césaire. Bon, c'est vrai qu'il a toujours existé ce qu'on appelle des épigones. Très peu pour moi! L'œuvre poétique de Césaire est tout simplement géniale. Essayez de l'imiter ou de se placer dans son sillage revient, à mon humble avis, à se couvrir de ridicule. Sans compter que la génération à laquelle appartient Césaire est celle du cri poétique alors que la mienne est celle du labourage romanesque. Quant à l'allégeance politique, je n'ai rien à retirer, pas une ligne, de ce que j'ai écrit dans « La Traversée... ». Je considère encore plus qu'à l'époque où je l'ai publié, en 1992 donc, que la loi de départementalisation fut une lourde erreur, même si elle partait du bon sentiment d'améliorer les conditions de vie des masses. Aujourd'hui, notre économie est exsangue, notre langue et notre culture sont folklorisées et laminées, notre terre est bétonnée et polluée et nous sommes victimes d'un véritable génocide par substitution. Cette expression est de Césaire, pas de moi. Notez-le bien!

Antilla 1297
1er mai 2008. ■

Antilla — 1518 semaines avec le Pays-Caribéen
À renvoyer à B.P. 46 — 97281 LE LAMENTIN Cédex 1
E-mail: antilla@orange.fr - Phone : 0596 75 48 68

BULLETIN D'ABONNEMENT

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

Téléphone — Fax Email :

DURÉE: Six mois : ☐ 12 mois : ☐ Chèques : ☐ Espèces : ☐

NB: Tout paiement par chèque sur une banque hors CEE doit inclure, hélas, les frais bancaires de 19 euros, en sus du montant de la facture.

■ Martinique.....	un an : ☐ 97 Eur.... Six mois : ☐ 52 Eur.
■ Guad. Guy. (avion)...	un an : ☐ 102 Eur.... Six mois : ☐ 55 Eur.
■ France (avion).....	un an : ☐ 114 Eur.... Six mois : ☐ 61 Eur.
■ Caraïbe.....	un an : ☐ 114 Eur.... Six mois : ☐ 61 Eur.
■ Réunion, Canada, USA, Am. Latine, Afrique francophone :	
	un an : ☐ 130 Eur... Six mois : ☐ 67 Eur.
■ Tous Autres Pays....	un an : ☐ 150 Eur... Six mois : ☐ 77 Eur.

Antilla n° 749. Abolition de l'esclavage

Cyrille Auguste Bissette, le libérateur

Dans Antilla n° 749 du 10 octobre 1997, Guy Cabort-Masson explique en quoi Cyrille-Auguste Bissette est, pour lui, « le plus grand héros de notre histoire ».



Guy Cabort-Masson (photo OY)

Nos commentaires de 2012 :

Avec Stelle Pame, qui a écrit un excellent livre sur C-A Bissette, Guy Cabort-Masson est celui qui connaît le plus ce personnage illustre à qui il réserve une place spéciale dans son « panthéon » des grands « héros » de nos histoires.

Les fêtards du 22 mai se sont tus. Nous les avons écoutés ou lus.

On a parlé comme depuis 10 ans un peu de Schœlcher, de Porry Papy, de l'esclavage Romain et son tambour, de Rostolant le Gouverneur... Du décret de Schœlcher du 27 avril arrivé le 3 mai après l'abolition effective du 23 mai à 15 heures environ. Et puis rien de neuf. Bien sûr qu'on a dit qu'il y avait avant le 22 mai une « série de révoltes d'esclaves ». Comme des poussées de boutons de fièvres saisonnières. Mais on n'a cité personne d'avant !

Le 22 mai arrive comme la dernière et définitive poussée de boutons.

Une histoire tellement anonyme qu'elle en devient collective, robotisée. Un véritable miracle historique dont serait fier Marx disant que c'est le peuple qui fait l'histoire. C'est effrayant d'inhumanité ce 22 mai.

Or de toute l'Amérique des USA au Brésil en passant par les Antilles grandes et petites, la Martinique est le seul pays ayant aboli l'esclavage par l'action des seuls hommes de couleurs après Haïti. Partout ailleurs l'esclavage a été aboli grâce à la lutte conjointe des hommes de couleurs et des colons antimétropolitains.

L'originalité haïtienne on la connaît. On sait l'action des grands hommes de Mackendal à Christophe sans oublier les grands mulâtres.

Qui parlerait de la Révolution française sans en remonter à Voltaire pour arriver jusqu'à Robes-

pierre et Bonaparte ?

Qui parlerait de la Révolution russe sans en remonter à Lénine et ses amis en Suisse animant de son journal l'Iskra les militants sur le terrain, envoyant des émissaires et en recevant pour organiser les actions ?

Qui parlerait d'une révolution quelconque sans en remonter à leurs cerveaux à leur guide, au mode d'organisation, bref sans en montrer tout son champ historique ? Et pourtant ce n'est pas cela qui se passe pour notre Révolution anti esclavagiste de 1848 qui, à travers les radios et journaux circonstanciels, est présentée encore en 1997 comme un acte violent, spontané, tombé du ciel comme les mains de l'esclave Romain sur son tambour... Un acte presque soudain d'un peuple d'esclaves brusquement majeur et victorieux. Cela n'existe pas.

L'article de Mme E. Landi

Parmi toute la prose et la glose entourant ce 22 mai 97, l'article le plus décevant est celui d'une Madame Elisabeth Landi.

Avant de réciter, comme tous les autres « les événements » archiconnus, elle écrit :

« L'abolition de ce jour est le résultat d'un long combat, d'une vieille revendication d'au moins 35 ans. Les partis politiques de gauche et nationalistes, les syndicats, les associations en avaient fait leur revendication première dans les années 1970, symbole de la lutte d'un peuple tout entier pour sa libération ».

C'est une contre-vérité que nous sommes obligés de rectifier.

En effet la lutte pour la reconnaissance (on devrait dire la connaissance plutôt) du 22 mai a



“culte du 27 avril” ».
(« Justice » du 7 mai 1970
- lutte idéologique)

15 jours plus tard M. Émile Maurice chef de l'UNR (RPR), prof d'histoire aussi réagit dans son journal « Le Combat », voilà l'extrait significatif dans un article intitulé « A démagogue... » du 16 mai 70 :

«...Or voici qu'à l'occasion de la commémoration du 112^e anniversaire du décret du 27 avril 1848 abolissant l'esclavage, un groupuscule gauchiste qui opère dans la clandestinité, vient de franchir un nouveau pas d'ans l'escalade de la violence et d'aller plus avant dans la voie des surenchères démagogiques... ».

Mme Landi, il est donc clair que la Gauche en 1970 n'avait pas du tout comme « revendication première » le 22 mai. Dans cette commémoration de 1970, le PPM était largement représenté par Ar-

thur Régis entre autres. Faites donc une recherche à la bibliothèque... Schœlcher.

Il y a une grande duplicité entre savoir que le 22 mai existe et fêter pompeusement le 27 avril. La lutte pour le 22 mai fut essentiellement le combat des nationalistes indépendantistes et non des « nationalistes » genre PPM. Si la gauche et la droite ont fini par admettre la priorité du 22 mai, c'est grâce aux gifles des indépendantistes.

Mme Landi, prof d'histoire aussi, pose enfin le vrai problème de l'histoire écrite « en fonction des questionnements du temps présent ». Avec justesse elle constate : « De la même manière que la revendication du 27 avril comme date fériée jusqu'en 1946 pouvait apparaître comme réductrice, celle du 22 mai prend le contre-pied et aboutit au même résultat : cela du fait isolé, celui de l'unité causale dans le champ explicatif de l'histoire ». Et enfin elle se demande : « Pouvons-nous aujourd'hui nous atteler à une histoire de l'abolition de l'esclavage

qui soit celle des structures, des processus et des étapes. La replacer en tenant compte des mentalités, des influences culturelles, de la diffusion et de la réception des informations, etc. ». Justement Mme Landi si vous étiez sérieuse c'est exactement cela qui aurait dû être la matière de votre article après avoir déchiré celui paru dans France Antilles.

Vous continuez bonnement à faire « comme si les passeurs de mémoire que sont la famille, les anciennes communautés de quartier, les enseignants (surtout) avaient failli à leur mission ». Ils ont failli Madame.

Si au lieu de vous abreuver chez MM. De Brudel et De Duby De France vous aviez lu l'insignifiant roman intitulé « *La mangrove mulâtre* » de Guy Cabort Masson de St-Joseph vous auriez lu que la question du 22 mai a été « l'Événement remplace dans sa longue durée ».

Souffrez Madame que je vous en fasse un cours résumé.

Au bout de 24 ans de luttes

Il y a eu de nombreuses révoltes d'esclaves depuis les cales des bateaux négriers. En Martinique vont peu à peu coexister 3 classes d'individus.

- Les Colons-administration française imbriqués,

- Les esclaves, plus nombreux,

- et grossissant peu à peu entre les deux classes précédentes les Hommes de couleur libres appelés « mulâtres », quelle que soit la couleur de la peau. Lorsqu'il y a révolte d'esclaves les colons et l'administration sévissent mais aussi les hommes de couleur libres parce qu'en tant que libres ils ont intérêt à l'esclavage. Comme le clergé d'ailleurs.

Il se produit un événement le 15 janvier 1824. Ce jour, des hommes de couleur libres sont arrêtés, jetés au bagne, remis en esclavage puis bannis. Ils avaient écrit aux autorités une presque supplique pour améliorer le sort des esclaves. Rien de sérieux en apparence?

Oh non! Des mulâtres avaient

« Il n'y a plus trois classes en présence mais deux : les colons et les esclaves en sursis ou en réalité. Ces mulâtres condamnés en 1824 (on les connaît mais on ne les fête pas !) sont surtout Cyrille Auguste Bissette, Fabien et Volny. »

osé écrire, se comporter en Homme tout court.

À partir de là, la lutte contre l'esclavage change de mode, pour deux raisons. La première tient à la très forte personnalité de ces mulâtres condamnés. La seconde, c'est que la classe des mulâtres prend conscience que leur liberté est révocable, qu'ils sont, chacun à cause de l'arbitraire des colons et de l'Administration, qu'ils sont des esclaves en sursis.

Il n'y a plus trois classes en présence mais deux : les colons et les esclaves en sursis ou en réalité. **Ces mulâtres condamnés en 1824 (on les connaît mais on ne les fête pas!) sont surtout Cyrille Auguste Bissette, Fabien et Volny.**

C.A. Bissette n'est pas n'importe qui. C'est le cousin côté-cuisse de l'ex-impératrice Joséphine de Beauharnais et surtout il montrera qu'il a une très forte personnalité, du courage, de la ténacité. Il luttera en banni jusqu'en 1852 pour imposer ses idées émancipatrices...

Installé à Paris, Bissette crée un journal (la revue des colonies) pour dénoncer les scandales esclavagistes. Il reçoit ceux qui viennent du pays pour qu'ils témoignent. Il envoie des émissaires au pays pour avoir de la matière et plus tard pour créer dans toutes les communes des « comité pour l'abolition ». Bref, il dirige, organise. C'est exactement ce que fera Lénine de la Suisse 60 ans plus tard...

Jusqu'en 1842 Bissette se bat pour l'abolition en général et après il radicalise sa position. Il est pour l'abolition immédiate et sans condition et là il s'oppose aux philanthropes abolitionnistes unis dans « la Société Française pour l'Abolition où se croisent des hommes comme De Broglie, V. Hugo, Schœlcher, Tracy... Hommes de poids qui veulent d'une abolition progressive, raisonnable c'est-à-dire avec l'accord des Colons.

Abolition immédiate et sans condition?

Abolition progressive en accord avec les colons?

Voilà où se fait le clivage entre « révolutionnaire » (Bissette) et abolitionniste (Schœlcher).

24 ans de lutte obstinée de Cyrille Auguste Bissette appelé familièrement le Grand Charles puis

Quand Pierre Davidas renvoie aux oubliettes

Schœlcher comme Bissette

Combat pour la liberté et la dignité

(...) Schœlcher était le plus grand assimilationniste de tous les temps. Ainsi il écrivait :

« Purifiées de la servitude les colonies sont désormais une partie intégrante de la Métropole, disons mieux, il n'y a plus de colonies, il n'y a que des départements d'outre-mer, régis par les mêmes lois que ceux du continent ».

Seulement, tout ça ne devrait pas durer bien longtemps, et la loi du 27 avril 1848 ne devait connaître qu'une vie tout à fait éphémère. »

Les Blancs colons sont heureux tout plein

Ils avaient tout fait pour garder le pouvoir sur l'île. Et pour ce faire avec l'aide de l'église, ils avaient acheté comme un mouton, l'homme le plus populaire de la Martinique, le mulâtre Bissette. Et grâce à Bissette les Blancs détenaient le pouvoir.

Alors que Bissette siégeait pour le compte des colons blancs, à droite dans l'Assemblée Nationale Française, arriva le coup d'Etat de 1851 et la proclamation de l'empire en 1852. L'Assemblée Nationale est dissoute, et Bissette renvoyé dans sa famille en Martinique avec pension pour services rendus à la cause des Blancs comme député.

Les colons blancs n'ayant plus besoin de l'homme, l'ont abandonné, les mulâtres ne pouvant sentir l'homme ne voulaient pas en entendre parler. Abandonné et malade, l'homme mourut dans de tristes conditions à Paris, où il avait été conduit par sa famille pour cause de maladie. Le gouvernement de l'Empire lui rendit un piètre hommage. » **P. DAVIDAS**

In Antilla N° 21 du 1er juillet 1982

Papa Bissette lorsqu'il rentre au pays, triomphant. Rendu en esclavage, marqué au fer rouge, jeté au bagne, banni et 24 ans de lutte voilà le bilan de ce héros national. Le plus puni et le plus grand de toute notre histoire.

Les événements d'avril-mai 1848 sont la partie visible de l'iceberg, d'une Martinique organisée dans presque toutes les communes en Comité pour l'abolition, créés à l'instigation de Bissette s'appuyant sur les hommes de couleur libres, des francs-maçons blancs et de couleur, des « esclaves à billet »...

Bissette a gagné : la Martinique a eu son abolition immédiate et sans condition mais, ruse de l'histoire ou puissance du colonialisme « démocratique » Schœlcher a aussi gagné puisque ministre il a pu indemniser les colons (rachat des esclaves) et avec cet argent les colons ont industrialisé le sucré et créé... le Crédit Martiniquais... à partir du Crédit Foncier... Curieux n'est-ce pas?

Mme Landi, vous croyez que ce Lacaille avait été jeté en prison

pour avoir volé des cacahuètes? Nous devrions, Mme Landi, arrêter ce cours résumé mais nous tenons à vous dire autre chose.

En 1851-52 Bissette exactement comme tous les libérateurs de l'Amérique latine, comme Bolivar, il s'allie aux colons pour tenter de prendre le pouvoir, par un coup de force, pour détacher la Martinique de la Métropole. Bissette à Paris fréquentait les Latino-américains. Il échoue. Il repart. La place est libre pour Schœlcher et son agent Perrinon et Desproges Ernest qui prennent la direction idéologique de la colonie. Le Schœlchérisme, stade suprême de l'assimilation puisque « de gauche » adopté par toutes les élites de couleur (y compris Césaire qui dans un discours déraile Bissette en l'accusant de s'être allié aux colons sans dire dans quel but. Ironie de l'histoire les colons maintenant subventionnent les élections du PPM de Césaire), le Schœlchérisme donc du 27 avril a effacé pendant 120 ans le souvenir du 22 mai et il permet encore l'effacement de la lutte exem-

■ Quelques événements, articles et faits marquants...

plaire de Cyrille Auguste Bissette, père de l'abolition. Le Schœlcherisme est Mme Landi, l'idéologie dominante, régnante encore dans votre école.

Conclusion : L'histoire se répète ?

Vous aviez raison Mme Landi de dire que le 27 avril est réducteur parce que tout mérite de l'abolition revient à l'Extérieur. Que le 22 mai est réducteur parce qu'il semble donner tout le mérite à l'Intérieur. Mais il faut comprendre que les nationalistes indépendantistes n'avaient pas le choix. Ils ont dû lutter pendant 10 ans pour faire admettre que le 22 mai existait et qu'il dépassait le 27 avril.

Ce qui est réducteur, quasi enfantin c'est la façon de présenter le 22 mai actuellement, de façon presque miraculeuse, hors tout champ spatio-historique. Et surtout sans faire apparaître les héros réels de cette révolution. Ce que vous faites dans votre article. Et après

vous voudriez « *mettre à jour la lente fissuration d'une société qui produit ses propres contradictions en relation avec un environnement en mouvement ; étudier l'abolition de l'esclavage dans toutes ses implications, politiques, économiques et sociales, certes, mais aussi culturelles, mentales, voire psychologiques, et sur une période qui ne se limite pas à avril-mai 1848 mais qui embrasse le long XIX^e siècle* ». C'est très joli comme phrase universitaire mais si vous aviez lu notre modeste Mangrove mulâtre au lieu des grands grecs français, vous auriez constaté que plus de la moitié du travail y est fait.

27 avril ou 22 mai, dites-vous ? C'est dépassé, la Martinique a choisi la vérité du 22 mai.

Une histoire-problème, dites-vous ? Non c'est vous (et votre université) qui en tant qu'historiens officiels avez des problèmes parce que vous n'habitez pas l'histoire de notre pays et donc ne pouvez la faire habiter votre école.

Tous ces grands mots et chichis universitaires sont destinés à noyer

le poisson. Un poisson nommé Cyrille Auguste Bissette. C'est en lui que s'incarne le champ historique du 22 mai et qui rend superfétatoire le 27 avril pour la Martinique (mais non pour la Guadeloupe).

Comment voulez-vous que des politiciens, des historiens, des universitaires qui ont une mentalité, un idéal de géreurs-commandeurs donnent sa place, toute sa place, à un homme comme Bissette qui lui, est arrivé à un idéal de chef d'État martiniquais ?

En 1970 des nationalistes se sont levés pour faire connaître, célébrer le 22 mai, lui donner toute sa place.

C'est chose faite.

Maintenant les nationalistes doivent se battre pour faire connaître et honorer le plus grand héros de notre histoire, Bissette.

Soyons réducteurs, et disons crûment que tant que toutes les rues, bâtiments, etc... demeure un peuple sans modèle digne, indigne.

G.C.M.

Article paru dans Antilla n° 733
du 7 juin 1997. ■

Samot victime d'un PC véniel



Georges Erichot et Pierre Samot au temps où la famille communiste ne s'était pas encore entredéchirée. (photo D.R.)

Le conflit opposant le dissident Pierre Samot et ses anciens camarades du Parti Communiste Martiniquais (PCM) depuis leur divorce en début d'année a rebondi la semaine dernière au Lamentin, avec cette fois une statue et Cuba en toiles de fond. Récit d'une manipulation qui a mis en émoi toute une commune.

Depuis que Pierre Samot a plaqué ses anciens camarades du Parti Communiste Martiniquais (PCM), ces derniers n'ont plus qu'une idée en tête : lui faire payer sa « *trahison* ».

Certes, il est peu ou prou admis qu'en politique, tous les coups sont permis, y compris les plus bas. Mais en distribuant des tracts anonymes véhiculant des informations ne révélant qu'une partie de la réalité, le PCM est allé très loin la semaine dernière au Lamentin.

Trop loin ?

Richard Loyant
(Extraits du n° 799 du 25 Sept. 1998). ■



Félix-Hilaire Fortuné (photo DR)

Comment Félix-Hilaire Fortuné a gagné un procès historique

Arrêt Conseil d'État - Assemblée 28 Mai 1954, (Barel)

Il y a 44 ans, un jeune martiniquais refusait une décision inique de l'E.N.A. et obtenait du Conseil d'Etat que l'E.N.A. (Ecole Nationale d'Administration) établisse et respecte des règles d'accès égalitaires pour tous. Un précédent qui explique bien des recours gagnants mené depuis par l'ancien étudiant des annes 53. Nous avons re-construit avec lui ce parcours d'efficacité...

En 1953, quelques candidats au difficile et célèbre concours d'entrée à la prestigieuse École Nationale d'Administration - (E.N.A.) - se virent refuser l'autorisation de prendre part au concours.

Parmi eux, un martiniquais, Félix-Hilaire Fortuné, alors instituteur, mais qui avait déjà en poche ses diplômes de Licence en Droit, son CAPA ou Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (mention très bien), son Diplôme d'Études Supérieures de Doctorat en Droit public, son Diplôme d'Études Supérieures de Doctorat en Économie, son succès au pré-concours d'entrée à l'E.N.A. le succès lui avait permis de bénéficier aux frais de l'État de 4 mois de congé pour préparer le concours. Ce qu'il s'acharna à faire aussi bien à Sciences Po, à la Sorbonne, qu'à la formation dispensée tant à l'Alliance française, à la Faculté de Droit au Ministère des Finances ainsi qu'à l'au-

ditorium des Grandes Conférences données à Paris par des Professeurs émérites et hautement spécialisés et cultivés, français ou étrangers de passage.

Le refus opposé aux 5 candidats Barel, Guyader, Fortuné, Langois et Bedjaoui, par décisions des 3 et 7 août 1953 du Secrétaire d'État à la Fonction Publique qui fut l'objet d'une protestation unanime, notamment du quotidien "Le Monde" avec Jacques Fauvet et Bertrand Poirot-Delpech. Cette affaire retentissante fut à l'origine d'une réunion exceptionnelle de l'Assemblée Nationale, le 14 novembre 1953. Le député de la Martinique, Bissol, fut le seul représentant de l'île à défendre Fortuné, tant en démarche dans les Ministères que du haut de la Tribune du Palais Bourbon. Le motif silencieusement invoqué par le gouvernement était l'appartenance politique des candidats au Parti Communiste Français.

Le candidat Fortuné refusa le diktat de voir ses années d'études ainsi que les sacrifices imposés de sa femme et de ses enfants s'engloutir, d'autant, mais faut-il l'avouer, que ses principaux professeurs avaient fait le pari de le voir sortir major de la promotion. Il fut aussi révolté de se trouver seul nez à nez, avec la grille de la salle d'examen fermée à sa barbe, le PCF n'ayant pas tenu sa promesse d'une manifestation le jour du concours.

Le dimanche suivant le concours, Fortuné décidait, seul, de tous les candidats, et sans pouvoir les prévenir, de présenter une requête au Conseil d'État pour soumettre le refus du Gouvernement à la sanction du Conseil d'État. Aidé d'un jeune avocat des Yvelines, il s'attabla dans un café de la Place de la Nation à Paris et le lendemain introduisait sa demande, Place du Palais Royal.

L'arrêt qui sera rendu par l'Assemblée du Contentieux du Conseil d'État

le 28 Mai 1954 sous le nom de Barel, exclusivement dû à l'ordre alphabétique, sera une surprise pour les 4 autres candidats qui n'y sont pour rien, ignorant même la requête jusqu'à sa conclusion.

Cette célèbre décision est l'un des plus grands et éminents arrêts de la jurisprudence française où avec les conclusions de Letourneur, les notes de Waline, Eisenmann, Liet-Veaux, Morange et Mathiot, notamment, ont établi les règles d'accès à la haute fonction publique et l'égalité des candidats dans le respect de la liberté d'opinion.

Entre le dépôt de sa requête et l'arrêt de la Haute Assemblée, Fortuné se fit pion au Lycée Henri IV à Paris et se mit en apprentissage dans deux usines pour apprendre le métier de confiseur par sucre à feu nu, dans l'une, par des méthodes mécaniques et industrielles dans l'autre. De retour à la Martinique, lui et son beau-frère, René Lancry, créèrent, rue J. Jaurès aux Terres-Sainville, une petite confiserie. Le diplômé d'Études Supérieures de Paris et le candidat à l'E.N.A parcourut alors la Martinique dans une bâché Peugeot pour vendre ses confiseries « yeux bourriques » et autres sucettes. Il avait appris également à fabriquer les pralines et fut reçu à Pithiviers au Château du Duc de Pralin dont, en 1649 il avait inventé et présenté la praline...

Puis notre compatriote retourne à Paris subir les épreuves du premier concours d'après-guerre de l'Inspection du Travail, en 1955. Il devait y faire carrière et fut le premier martiniquais à graver le grade de Directeur Régional en Métropole.

L'action de F-H Fortuné avait permis au Droit de faire une avancée considérable du citoyen face à l'État.

**Article paru dans
Antilla n° 749
du 10 octobre 1997. ■**

Observations

Sur le plan juridique, l'intérêt de l'arrêt Barel est de définir avec netteté les limites du pouvoir discrétionnaire précise d'autre part, les règles relatives à la charge de la preuve et les pouvoirs d'instruction du juge administratif, pour percer les réels motifs d'une décision.

Sur le plan politique, il donne toute sa portée au principe de la liberté d'opinion des fonctionnaires.

La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, le préambule de la Constitution de 1946 posent le principe de l'égalité des citoyens pour l'accès aux fonctions publiques sans distinction d'origines, d'opinions ou de croyances. Or, ces textes ont valeur de principes généraux du droit supérieure à celle de tout acte de l'exécutif...

Le Conseil d'État n'a donc pas trouvé de principe permettant de faire exception à une certaine catégorie de Français...

L'Arrêt Barel (Fortuné) est donc l'un des plus célèbres arrêts de la Jurisprudence Administrative. ■



SUIVEZ Dix ans de grèves, de 1999 à 2008 en Martinique

Un Dossier réalisé par Richard Loyant.
Article paru dans ANTILLA 882 du 28 avril 2000

Alors que l'année 1999 a été marquée par de longs et durs conflits qui ont perturbé toute l'île (Banane, CCIE-Toyota, Roger Albert SA...), 2000 s'avère pour l'instant plutôt calme sur le front social, si ce n'était le mouvement qui s'est déclenché le mois dernier à la SOCOMOR. Mais comme beaucoup, à commencer par le Premier ministre Lionel Jospin et le Président de la République Jacques Chirac, s'interrogent sur d'éventuelles spécificités des grèves en Martinique, nous avons voulu comparer celles qui ont le plus frappé les esprits durant ces dix dernières années. À quelques jours de la fête du Travail, retour sur les conflits majeurs de la décennie, commentés par les directeurs du travail Jacques Bertholle et Jean-Louis Fornaro.

C'était au plus fort de la longue et difficile grève au CCIE-Toyota et seulement deux semaines avant son dénouement. Lors de sa visite en Martinique les 27 et 28 octobre 1999, le Premier ministre Lionel Jospin évoque alors « des formes de conflits sociaux qui se prolongent et pénalisent la commercialisation ». Avant de lancer « un appel aux uns et aux autres pour que l'intérêt général prime en chaque occasion, pour le bien de la Martinique. Quelle que soit la vision que l'on puisse avoir de son avenir, personne ne peut avoir avantage à affaiblir son économie ».

Quatre mois et demi plus tard, c'est au tour du Président de la République de se rendre en Martinique, cette fois à la veille de la condamnation du militant syndical CDMT Roger Lanoix pour ses débordements dans le conflit Délifrance. Et Jacques Chirac en profite lui aussi pour faire la leçon sur le même sujet lors du discours qu'il prononce le 11 mars dernier au Palais des Congrès de Madiana :

« Les conflits sociaux, dans vos départements, se signalent par leur durée, par leur intensité, par leur forte composante idéologique, et par l'extrême difficulté dont font preuve les partenaires sociaux pour les maîtriser et les faire cesser. Or ces mouvements sont plus perturbants pour la vie et l'activité locales qu'ils ne le sont ailleurs. Un conflit limité peut bloquer la vie d'un département tout entier.

« Ceci constitue un handicap supplémentaire qui ne doit pas être sous-estimé : la qualité du dialogue social, la

capacité des partenaires sociaux, syndicats et patronat, à développer un cadre contractuel des relations du travail, le renoncement à la violence dans les conflits collectifs, constituent autant d'indicateurs de la maturité d'une société et de son degré de responsabilité. J'appelle les partenaires sociaux à une réflexion sur ce sujet. Je les invite, parce que c'est leur intérêt, à faire vivre le dialogue social, à le conduire avec plus de pragmatisme et moins de rigidité dogmatique, à ne pas chercher à en faire un terrain d'affrontement idéologique. Le dialogue social doit se dérouler librement, dans le cadre que fixe la loi dont l'Etat demeure le garant ».

Pour que les deux têtes de l'exécutif s'emparent ainsi du même thème au même endroit à quelques mois d'intervalles, c'est qu'il y aurait bien une « spécificité martiniquaise » en la matière ? Pour tenter de le savoir, nous publions cette semaine la première partie d'une enquête en deux volets sur les mouvements sociaux majeurs de la décennie écoulée. En commençant par passer au crible les conflits qui ont, à divers titres, le plus marqué la société martiniquaise : par leur exceptionnelle durée (169 jours au CCIE-Toyota, 129 jours à Roger Albert SA, 82 jours à la Poterie des Trois-Ilets...), par leurs impacts sur l'économie de l'île (grèves des banques en 1995, du Club Méditerranée en 1998, de la banane fin 1998-début 1999...), ou parce qu'ils nous semblent révélateurs de certains états d'esprit animant alors les protagonistes (Air Martinique en 1993, groupe France-Antilles et Délifrance en

1999...).

Les grèves au long cours

Il n'était pas question ici de rappeler de manière exhaustive l'ensemble des conflits sociaux qui ont agité l'île ces dix dernières années, mais simplement de s'en remémorer quelques-uns parmi les plus importants par leur déroulement et leurs conséquences. Hormis ceux qui ont donc été retenus, nous aurions donc également pu développer ceux de la banque Brinks en 1992, qui a duré 98 jours, des hôtels Bakoua (35 jours en 1995) et Les Amandiers (48 jours en 1996) ou encore celui du commerce. De même, nous nous sommes volontairement limités aux grèves intervenant dans le secteur privé, ce qui nous a fait écarter celle au long cours des Municipaux de Sainte-Marie, qui s'est pourtant étalée sur 749 jours entre 1993 et 1995 et qui constitue le record martiniquais de durée toutes époques confondues.

Reste qu'en comparant les conflits que nous avons retenus, commentés à chaque fois par le Directeur départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle alors en place (Jacques Bertholle pour la plupart et Jean-Louis Fornaro pour les derniers), l'on parvient à dégager certaines grandes lignes communes et d'autres plus spécifiques. En attendant la deuxième partie la semaine prochaine, avec les regards croisés des deux DDTEFP sur les mouvements sociaux en général en Martinique.

R.L. ■

Poterie des Trois-Ilets : Pot de fer contre pot de terre



Durée: 82 jours (15 avril au 6 juillet 1993).

Acteurs: Le pdg Jean-Claude Marie et son directeur Hubert Marie, Confédération générale des Travailleurs de la Martinique (CGTM) représentée par Ghislaine Joachim-Arnaud.

Causes: Demande d'augmentation de salaire de 2000 francs, durée du temps de travail.

Faits marquants:

- Les 26 avril et 5 mai, barrages de la route nationale 7 au niveau du

quartier Bellevue.

- Le 13 mai, marche organisée par la CGTM aux Trois-Ilets.

- Le 2 juillet, le Centre patronal dénonce « la désorganisation systématique de l'activité économique » par « l'activisme et l'agitation syndicales ».

- Le 6 juillet, menace de grève générale lancée par Ghislaine Joachim-Arnaud,

mais désamorcée le jour même par une conciliation en Préfecture qui met fin à la grève.

L'avis du DDTEFP (Jacques Bertholle): « La Poterie était l'une des plus vieilles entreprises békés (1) et donc un symbole pour les syndicats. La section syndicale était d'implantation récente et les représentants du personnel avaient découvert dans les comptes que l'entreprise faisait des investissements

importants, comme l'achat d'appartements en métropole, tout en refusant des hausses de salaires. C'était une entreprise au comportement paternaliste, qui n'avait pas encore totalement intégré l'évolution des mentalités. Mais elle a ensuite fait de gros efforts pour rétablir le dialogue social et donner la représentativité qu'il fallait.

« Mais ce conflit a vite tourné à l'affrontement Békés contre Martiniquais à peau mélanique. Cela s'est notamment traduit par des salariés allant jusqu'à bloquer Euromarché, symbole du groupe Hayot, ou des syndicalistes allant jusqu'au domicile des employeurs. Il est en tout cas symptomatique de l'escalade ou, tout au moins, des trois stades par lesquels passent la plupart des conflits du travail ici, en fonction de leur durée: d'abord patrons contre salariés et syndicalistes, puis Blancs ou Mulâtres contre Noirs, enfin esclavagistes contre esclaves... ».

(1) Une « pierre souvenir » datée de 1783 fait remonter son origine à au moins cette date.

Air Martinique : Les conséquences d'un crash



En médaillon, Michel Ziegler, président du directoire contraint de démissionner le 30 mars 1993. (photo DR)

Durée: Une quinzaine de jours réels de débrayages, mais répartis sur près d'un an entre le 16 février et le 11 décembre 1993.

Acteurs: Le président du directoire de la Compagnie antillaise d'affrètements aériens (CAAA-Air Martinique) Michel Ziegler, Siméon Salpêtrier (conseiller général puis président du conseil de surveillance

de la Société nouvelle Air Martinique), Me Richard Vilanou (administrateur judiciaire), Confédération démocratique martiniquaise du Travail (CDMT).

Cause: Menace puis licenciements effectifs d'une centaine de salariés suite au dépôt de bilan et à la mise en redressement judiciaire de la société, accusant un déficit cu-

mulé de 105 millions de francs au 30 novembre 1992.

Faits marquants:

- Le 16 février, grève et manifestation de soutien des salariés à la mission d'élus emmenée à Paris par Siméon Salpêtrier, afin de chercher de l'aide auprès de Michel Sapin, ministre des Finances, et de Jean-Louis Bianco, son homologue des



Les salariées enchaînées aux grilles du Palais de Justice.
(photo DR)

Transports.

- Du 15 au 17 mars, grève réclamant les départs de Michel Ziegler et du directeur général de la CAAA Jacques Lemaigre-Dubreuil. Le directoire démissionnera le 30 mars.

- Le 8 juillet, opération *molokoy* sur l'autoroute et manifestation des salariés au cabinet de l'administrateur judiciaire Richard Vilanou, désigné le 18 juin précédent après le dépôt de bilan.

- l'aéroport et blocage du GPAF (centre d'approvisionnement en carburant).

- Le 20 septembre, une dizaine d'employés s'enchaînent aux grilles du Palais de Justice pour obtenir une audience auprès des magistrats l'égide la CDMT.

- Le 24 novembre, manifestation des licenciés contre les « gaspillages ».

- Du 6 au 8 décembre, les licenciés occupent le cabinet Vilanou avant d'en être expulsés par les forces de l'ordre, le tout débouchant sur une manifestation de protestation à Fort-de-France.

- Le 11 décembre, dernière ma-

nifestation de soutien aux licenciés à Fort-de-France.

L'avis du DDTEFP (Jacques Bertholle): « Indépendamment des difficultés économiques débouchant sur un dépôt de bilan et son cortège de licenciements, il s'agissait de la part des syndicats de montrer à l'opinion publique que les collectivités locales étaient incapables de gérer une entreprise à long terme. Et en même temps, la marque du dépit de salariés se considérant lâchés par des patrons qui étaient aussi des élus, et donc censés être leurs représentants.

Il a fallu des mois pour trouver une solution, mais nous sommes arrivés à faire en sorte qu'une cellule de reclassement soit mise en place et travaille efficacement pour les 120 à 130 salariés licenciés. J'en profite pour rendre hommage à Christian Chalu, formateur de l'AFPA, pour tout le boulot de reclassement qu'il a effectué à cette occasion. Car l'une des clés de ce conflit, c'était n'offrant pas les reclassements que des salariés sont en droit d'attendre ». ■

Banques : Patrons et syndicats à découvert

Durée: 56 jours (du 18 janvier au 14 mars 1995).

Acteurs: Association française des banques (AFB), alors présidée par Jacques Jouy (BNP) et regroupant la BDAF, la BFC, la BNP, le Crédit martiniquais et la SGBA. Ces établissements – ainsi que l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM), la Société de développement de la Martinique (SODEM) et la Société de développement régional Antilles Guyane (SODERAG) – resteront fermés durant tout le conflit, marqué également par quelques rares débrayages de solidarité au Crédit Agricole, au Crédit L'AFB recevra aussi le soutien actif du Centre patronal, des Moyennes et petites industries (MPI), de l'Union régionale des petites et moyennes entreprises (URPME) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM), qui dénonceront notamment par voie publicitaire « la prise d'otage des populations par le secteur bancaire » perpétrée par des employés « protégés par des statuts exceptionnellement favorables ».

En face, intersyndicale regroupant le Syndicat martiniquais des banques et établissements financiers (SMBEF, représenté par son secrétaire général Joseph Nonone et son porte-parole Judes Larcher), la CDMT-CFDT (Christiane Blacodon) et la CGT-FO (P. Cormier), rapidement soutenus par neuf centrales dont les principaux chefs de file seront René Fabien (FO), Ghislaine Joachim-Arnaud (CGTM) et Marc Pulvar (CSTM).

Causes: Blocage des négociations au comité local paritaire de l'AFB sur un rattrapage de salaire de 2,5 % (soit 14 points bancaires équivalent à 278,04 francs mensuels et par employé). Une plateforme revendicative comportant neuf points sera ensuite présentée par l'intersyndicale.

Faits marquants:

- Le 18 janvier, fermeture des banques affiliées à l'AFB et de l'IEDOM, de la SODEM et de la SODERAG.



- À partir du 24 janvier, les distributeurs et les banques restées ouvertes ne sont plus l'IEDOM.

- Le 2 février, les centrales syndicales lancent un préavis de grève de 48 heures reconductible par 24 heures pour une durée illimitée à compter du 8 février.

- Le 3 février, le conseiller municipal et candidat RPR à la mairie de Fort-de-France Michel Chalono monte un Comité de sauvegarde composé de commerçants foyais (Claude Jaar, Raymond Tanon,...)



Joseph Nonone, secrétaire général du SMBEF. (photo DR)

et d'élus RPR (Pierre Petit, André Lesueur,...).

- Le 8 février, 2000 manifestants défilent boulevard du Général de Gaulle et font fermer les magasins et la Poste centrale.

- Le 9 février, blocage des zones industrielles depuis Place d'Armes jusqu'à la Jambette et nouvelle manifestation à Fort-de-France de neuf organisations syndicales appelant à la grève générale, mais en vain. Après une poussée de violence la veille au soir à la Préfecture et alors que les négociations sont rompues, le nouveau

Préfet Jean-François Cordet (il a pris ses fonctions le 6 janvier) met en garde le 14 février: « *Qu'on ne me mette pas en devoir d'intervenir!* ». Appel de l'intersyndicale à une nouvelle grève générale, tandis que Marc Pulvar et Ghislaine Joachim-Arnaud se disent prêts à mener des actions « *en profondeur* » tout en réclamant des négociations par branche dans tous les secteurs.

- Le 19 février, marche sur l'autoroute depuis la Galleria jusqu'à la Maison des Syndicats. Les mouvements indépendantistes tiennent l'AFB responsable du « pourrissement » du conflit.

- Le 23 février, le nouvel appel à la grève générale n'est pas beaucoup plus suivi que le premier, même si une manifestation réunit environ 2000 personnes à Fort-de-France.

- Du 26 février au 1er mars, les festivités du Carnaval sont gâchées par un conflit qui s'éternise depuis plus d'un mois.

- Le 7 mars, reprise de négociations rompues depuis le 21 février, mais nouvel échec le lendemain.

- Le 9 mars, premières reprises du travail dans certaines agences, notamment du Ca le pas les jours suivants.

- Le 13 mars, les grévistes font fermer les agences réouvertes à Fort-de-France.

- Le 14 mars, accord de fin de conflit signé au Squash Hôtel et portant sur dix des douze points, les deux derniers devant ensuite être discutés en commission locale paritaire.

- Le 15 mars, René Fabien démissionne avec fracas de son poste de secrétaire général départemental des syndicats Force Ouvrière et fait son mea culpa, mettant ainsi à jour les divisions entre centrales syndicales.

- Le 16 mars, reprise du travail dans les établissements affiliés à l'AFB.

L'avis du DDTEFP (Jacques Bertholle): « Alors qu'ici il y a surtout des mouvements de cols bleus, il s'agissait là d'une mobilisation de cols blancs, avec des revendications limitées et des comportements propres à un secteur étroit. Même si les organisations syndicales ont ensuite essayé d'élargir les revendications à tout le champ économique. L'autre singularité, c'est l'émergence du syndicat SMBEF, qui était à l'époque inconnu. Il y a gagné une reconnaissance et un élargissement de ses préoccupations par la découverte du problème ouvrier, alors qu'il n'avait jusqu'alors que connaissance des problèmes des travailleurs bancaires, qui ne sont pas du tout les mêmes. Enfin, il est rare de voir une telle mobilisation de l'ensemble des salariés d'un secteur aussi étroit. Car le mouvement a touché toutes les banques, alors que l'on sait bien que pour régner, il vaut mieux diviser.

« À la suite de ce conflit, l'Etat a en tout cas pris conscience qu'il fallait revoir certains circuits bancaires et des moyens ont été mis en place afin d'éviter à l'avenir l'étouffement, la paralysie totale de l'économie. Car le mouvement aurait duré quelques semaines de plus, il aurait eu des conséquences dramatiques pour les plus humbles. Il fallait donc absolument trouver une issue pour éviter les débordements et que l'économie soit durablement maltraitée. En ce sens, le conflit des banques a peut-être servi de leçon pour éviter que cela ne se reproduise. Sans pour autant remettre en cause le droit de grève, certains circuits financiers n'ont en effet pas le droit d'être bloqués, et ce qu'elle qu'en soit la raison ». ■

Club Méditerranée : Les « méchants » organisa-

Durée: 20 jours (4 au 23 novembre 1998).

Acteurs: Nicolas Japy et Dominique Colliart, respectivement directeur de la zone Amérique et directrice régionale de la zone Caraïbe du Club Méditerranée; Hubert Derache (sous-préfet du Marin) et Garcin Malsa (maire de Sainte-Anne, site du village en grève); les syndicats CSTM, représenté par son secrétaire général Jean-Claude Soumbo, et CGTSMFSM, avec Luc Bernabé et surtout Léo Cabit comme chefs de file.

Cause: Désaccord sur l'augmentation des salaires, les syndicats réclamant 7 % de hausse alors que la direc-

tion ne veut accorder que 3 %.

Faits marquants:

- Le 4 novembre, les négociations annuelles obligatoires achoppent sur un des neuf points inscrits, l'augmentation des salaires. Un préavis de grève illimité est immédiatement déposé.

- Le 7 novembre, 22 touristes sont empêchés par quelque 200 grévistes de quitter le Club et de prendre leur avion du retour.



À l'entrée du Club après l'intervention des gendarmes mobiles. (photo Piankhy)

- Le 8 novembre vers 19 heures, des gendarmes mobiles du Marin forcent les barricades bloquant l'accès au village et évacuent les touristes au terme d'une échauffourée les opposant à environ 80 personnes, qui va faire trois blessés légers et un plus grave (une femme de 47 ans atteinte au bras par des éclats de grenades lacrymogènes). Le Club restera ensuite fermé et sans clientèle.

- Le 19 novembre, signature d'un accord de fin de conflit prévoyant notamment une hausse de salaire de 3,5 % pour les employés à compter du 1er novembre 1998 et de 1 % supplémentaire à partir du 1er décembre

1999.

- Le 4 décembre, réouverture du village après travaux et changement de direction.

L'avis du DDTEFP (Jacques Bertholle): « Je n'ai alors pas privilégié ma situation personnelle et le conflit que j'avais par ailleurs à gérer à la DDTEFP et que je savais organisé, mais l'intérêt général. Car si ce problème au Club Med' n'était pas réglé, l'autorité de l'Etat en aurait souffert – le Préfet a d'ailleurs été amené à faire libérer les touristes sous pressions diplomatiques – et l'image de la Martinique en aurait aussi souffert

pour dix ans.

« J'avais alors des rapports difficiles avec la direction du Club Med', qui voulait imposer des travailleurs étrangers en prétextant une spécificité de clientèle touristique américaine et surtout en écartant de ce fait des travailleurs martiniquais. Mais un mois avant que ce conflit n'éclate, j'étais parvenu à faire comprendre le bien fondé de ces embauches locales et que, dans le même temps, des GO américains et canadiens puissent arriver... Cela reste pour moi le conflit le plus fort et celui sur lequel j'ai passé les moments les plus difficiles... ».

Banane : Une question de régime



Marie-Hélène Surély. (photo ADV)

Note de juin 2012 :

Aux dernières législatives de 2012, candidate au Centre-Atlantique (Lamentin/Trinité, etc.) pour Ligue Ouvrière/Combat Ouvrier et elle y a recueilli 364 suffrages (1,62% des suffrages exprimés). Ce fut aussi, et surtout, la seule des candidates(ts) à s'exprimer en créole, lors des débats télévisés...

Durée: 49 jours (23 novembre 1998 au 12 janvier 1999)

Acteurs: D'un côté, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA, représentée

par son président Louis-Daniel Bertome, le délégué Banane Charles-Omer Pierre-Louis et le porte-parole Frantz Anexime), les groupements de planteurs de bananes dont la SICABAM et son président Laurent de Meillac, la COBAMAR dirigée par Patrice Fabre et le GIPAM conduit par Daniel Huygues-Despointes. Ils recevront les soutiens du Centre patronal, des MPI (André Talmann), de l'URPME (Daniel Robin) et de l'Union foyale (Claude Jaar), association des commerçants de Fort-de-France.

De l'autre, une intersyndicale des ouvriers de la banane (avec Daniel Jacqueray et les CGTM Marie-Hélène Surély et Bernabé Gros-Désormeaux comme porte-parole) suivie par une autre intersyndicale composée de la CGTM (avec comme leader sa secrétaire générale Ghislaine Joachim-Arnaud mais aussi Louis Maugée), la CGTM-Fédération socialiste mondiale (CGTM-FSM), la CDMT (où Roger Lanoix sera des plus actifs), la CSTM (et son secrétaire général Jean-Claude Soumbo) l'Union Générale des travailleurs de Martinique (UGTM, et son secrétaire général Léon Bertide mais aussi Serge Aribo).

Entre les deux, le Préfet Dominique Bellion et Daniel Ferey, secrétaire général de la Préfecture et conciliateur.

Mais aussi Alfred Marie-Jeanne, président du Conseil régional, qui jouera lui aussi les conciliateurs et fera débloquer une aide de la Région afin d'aider à résoudre la crise.

Cause: Echec des Négociations annuelles obligatoires (NAO) qui bu-

tent sur quatre points: hausse du salaire horaire (3 francs réclamés par les ouvriers contre 1,48 franc proposé par les employeurs), prime de fin d'année (forfaitaire et représentant un mois de salaire – soit près de 7000 francs –, contre 455 francs par container livré dans l'année), jours fériés (5 jours de fêtes martiniquaises chômés et payés demandés, contre 5 jours chômés mais non payés ou récupérés) et ancienneté (prime de 3 % du salaire mensuel après 3 ans de présence puis de 1 % par année supplémentaire souhaitée).

Faits marquants:

- Le 9 novembre, les NAO menées depuis août sont une première fois interrompues.

- Le 23 novembre, après une nouvelle rupture des NAO, début de la grève annoncée la veille par l'intersyndicale des ouvriers de la banane.

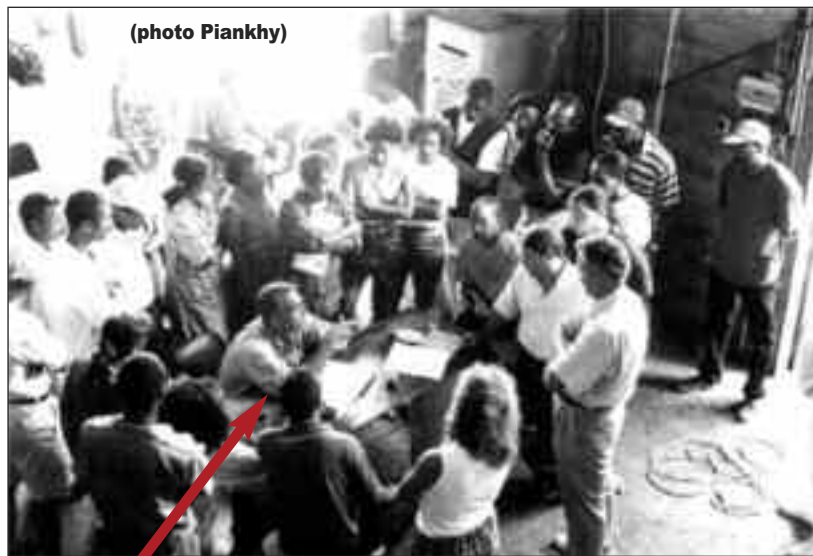
- Le 24 novembre, une centaine de grévistes interrompent la plénière du Conseil régional. Alfred Marie-Jeanne apporte son soutien au gréviste tout en militant pour une reprise des négociations.

- Le 27 novembre, manifestation à la Chambre d'Agriculture, opération molokoy sur l'autoroute et début de l'occupation du port.

- Le 1er décembre, riposte des planteurs qui sont environ 300 à manifester à la Région, au Conseil général et à la Préfecture pour réclamer la libération du port.

- Le 3 décembre, les négociations reprennent à la Région sous l'impulsion d'Alfred Marie-Jeanne, mais sans succès. Les planteurs déposent des cartons de bananes dans le hall de

(photo Piankhy)



Christian Ursulet au centre lors de la grève à l'imprimerie France-Antilles

du personnel et les représentants syndicaux, qui lui réclament communication d'un rapport de la Caisse générale de Sécurité sociale

Annonces Martinique Service (PAMS) et à la Société Caraïbe de Service (SCS). Ces trois dernières

remontant à 1994 et faisant état de graves nuisances sonores à l'imprimerie, mais qu'ils n'ont pu obtenir depuis qu'ils en ont appris l'existence en novembre 1998.

- Le 4 février, arrêt du travail à IPA, à France-Antilles SA, à Publi c i t é

entreprises reprendront leurs activités dès le lendemain.

- Le 6 février, la direction ferme le siège du groupe et assigne en référé 36 de ses employés pour entrave à la liberté du travail.

- Le 20 février, réparation ponctuelle du quotidien, la justice ayant demandé de faire tourner l'imprimerie en condition réelle afin qu'il soit procédé au mesurage de son niveau sonore.

- Le 24 février, signature d'un protocole de fin de conflit prévoyant notamment diverses mesures de sécurité et l'instauration de négociations annuelles obligatoires.

L'avis des DDTEFP: Aucun, ni de la part de Jacques Bertholle (qui n'était alors plus en poste), ni de la part de son successeur Jean-Louis Fornaro (qui n'était alors pas encore installé). ■



CCIE-Toyota : Débrayage et marches arrières

Cause: Ayant appris que la société avait réalisé 5,5 millions de francs de bénéfices, les employés profitent des Négociations annuelles obligatoires démarrées le 26 mai pour demander 1 000 francs d'augmentation de salaire, le remboursement du transport aux frais réels (au lieu d'un forfait mensuel de 320 francs), la révision du fixe des magasiniers, le changement d'échelon des réparateurs (entraînant une hausse de salaire de 500 francs) et l'adoption d'un échancier pour discuter des 35 heures. Autant de demandes rejetées par la direction.

Faits marquants:

- Le 2 juin, la direction propose 120 francs d'augmentation par personne, que les salariés refusent. Premier barrage devant le siège du CCIE à la zone industrielle des Mangles. Les jours suivants, dégradations et vols dans diverses filiales et premiers dépôts de plainte. Environ la moitié des employés du CCIE et 20 % de ceux d'Auto Hall Center sont alors en grève.

- Le 14 juin, la direction assigne en référé 22 de ses 61 employés et la CGTM pour obtenir la levée des bar-

rages.

- Le 29 juin, André Péraldi prononce le lock-out de l'entreprise. Seul le siège des Mangles reste bloqué.

- Le 12 juillet, le tribunal juge en référé le lock-out illégal tout en condamnant les salariés à lever les barrages sous astreinte quotidienne de 10 000 francs, non sans constater que « les sociétés CCIE et Auto Hall Center ont refusé de participer de manière effective aux négociations » jusqu'ici.

- Le 19 juillet, les gendarmes mobiles lèvent tous les barrages.

- Le 15 septembre, l'appel à la grève générale lancé une semaine plus tôt par l'intersyndicale est un échec, seuls environ 200 personnes se retrouvant à la Maison des Syndicats avant que la moitié ne se rende ensuite au siège du CCIE. Du matériel est alors détruit et Jean-Claude Fuentes est agressé. Victime d'une interruption temporaire de travail de 10 jours, il porte plainte pour coups et blessures volontaires. Dans la foulée, douze lettres de convocation à un entretien préalable en vue d'un licenciement pour faute

Durée: 169 jours (26 mai au 10 novembre 1999).

Acteurs: André Péraldi (pdg du Comptoir caraïbe d'importation et d'exportation-CCIE) et Jean-Claude Fuentes (directeur général); Intersyndicale représentée par Ghislaine Joachim-Arnaud (secrétaire générale CGTM), Jean-Claude Soumbo (secrétaire général CSTM) et Christian Ursulet (secrétaire général CDMT); Jean-François Arneton, Jean-Pierre Mazarin, Armand Nosel et Elain Richard (délégués syndicaux et représentants du personnel CGTM au CCIE); Antoine Lyon-Caen, professeur de droit à l'Université de Paris X Nanterre et médiateur.



L'autoroute bloquée par les lycéens. (photo R.L.)

grave sont envoyées, celles concernant les quatre délégués du personnel suivant quelques jours plus tard.

- Le 6 octobre, dans le cadre de la grève générale entamée la veille (voir conflit Roger Albert), des pneus sont enflammés pour la troisième fois depuis le début du conflit devant le portail du CCIE.

- Le 11 octobre, une dizaine de personnes se présentent à 5 heures du matin au domicile d'André Péraldi et taguent les murs après avoir tenté d'entrer. Le pdg refuse ensuite les deux médiateurs proposés tandis que l'intersyndicale introduit l'abandon de tous les licenciements dans ses revendications.

- Le 15 octobre, deux des trois accès au port de Fort-de-France sont bloqués par des barrages et des affrontements se déroulent entre forces de l'ordre et jeunes du quartier Volga-Plage.

- Le 17 octobre, des coups de feu sont tirés de nuit en direction du siège du CCIE.

- Le 18 octobre, le Préfet désigne Antoine Lyon-Caen comme médiateur.



André Péraldi (photo Piankhy)

- Le 26 octobre, la CSTM se retire de l'intersyndicale, jugeant qu'elle « *fonctionne dans le désordre au détriment des travailleurs en lutte* ».

Elle ne s'associe donc pas au mouvement des transporteurs CDMT qui paralysent tout le centre de l'île.

- Le 27 octobre, le siège du CCIE est investi par la force et André Péraldi retenu durant près de huit heures par une centaine de personnes. Il signe en soirée à la Préfecture un document indiquant que « *les recommandations faites dans le cadre de la médiation [...] constituent la base d'un accord* » sur la question des licenciements, tout en s'engageant à consulter son conseil d'administration au sujet des quatre salariés protégés. Dès le lendemain, celui-ci écrit que des « *individus ont pris en otage avec violence plus de vingt collaborateurs du CCIE. [...] Ces manifestations violentes, terroristes et illégales avaient pour but d'extorquer à André Péraldi, sous la menace d'attenter à sa vie, la renonciation aux mesures de licenciement antérieurement prononcées pour des agressions et actes violents de même nature. Sous la contrainte et les menaces de mort très claires, André Péraldi s'est incliné et l'engagement qu'il a été contraint de prendre n'a aucune valeur et ne produira aucun effet* ».

- Le 30 octobre, une vingtaine d'élus et au moins le double de chefs d'entreprises prennent la tête d'une manifestation d'une centaine de personnes, pour dénoncer « *l'attitude de ceux qui, au motif de manifester leur solidarité avec les travailleurs en grève, déplacent abusivement les conflits en paralysant l'économie de la Martinique, en bloquant systématiquement le port, l'aéroport et les axes routiers* ». Ils se heurtent à une contre manifestation de l'intersyndicale, indignée de leur mobilisation. Une information judiciaire est ouverte et un juge d'instruction désigne pour enquêter sur les débordements du 27 octobre.

- Le 10 novembre, un protocole de fin de conflit est signé par lequel les employés obtiennent 250 francs de hausse de salaire et la redéfinition du statut des deux réparateurs. L'intéressement, la revalorisation des traitements des magasiniers et la réduction du temps de travail devront être négociés par la suite. Pour les licenciements, douze font

l'objet d'une rétractation et les réintégrations progressives qui s'ensuivront seront préparées par une commission. Pour les quatre délégués du personnel, la procédure doit alors suivre son cours et leur licenciement sera finalement refusé par l'inspection du Travail, qui ordonnera leur réintégration le 26 janvier dernier. Mais la nouvelle direction du CCIE enclenche alors une nouvelle procédure de licenciement à leur encontre.

- Le 20 janvier dernier, sept syndicalistes (Christian Ursulet et Roger Lanoix de la CDMT, Jean-François Arneton, Christian Edmond-Mariette, Jean-Joël Lamain, Jean-Pierre Mazarin et Elain Richard de la CGTM) sont mis en examen pour « *dégradations volontaires de biens appartenant à autrui, violation de domicile, séquestration et extorsion de signature* », à la suite des événements du 27 octobre 1999.

L'avis du DDTEFP (Jean-Louis Fornaro) : À peine installé en remplacement de Jacques Bertholle, il a dû gérer de front deux conflits majeurs (celui-ci et celui à Roger Albert SA) dans un contexte qui plus est troublé par les remous provoqués par la « mise à pied » de son prédécesseur. Aussi a-t-il préféré se retrancher derrière une prudente réserve, non sans accepter de livrer les quelques remarques suivantes sur ces deux mouvements.

« *Dans les deux cas, les patrons ne sont pas békés, pas des natifs... En dehors de leur durée, ces deux conflits n'ont pas de caractéristiques spéciales. Ils partent de faits « ordinaires » dans la vie d'une entreprise, pour l'un la rupture des NAO et pour l'autre deux licenciements. Puis, c'est l'engrenage... Mais comme ils sont toujours plus ou moins en cours, il ne m'est pas possible d'en parler plus avant, au moins tant que tout ne sera pas soldé* ». ■

**Dossier réalisé par
Richard Loyant,
ANTILLA n° 882 du
28 avril 2000.**

**NB: 250 francs en 1999,
soit environ 37 €...
Parmi les syndicalistes...
Christian Ursulet.**

Dans Antilla n° 719

Billet pour résister. Sur le discours de la Souveraineté

Voyagez avec Antilla n° 719 sur l'un des beaux discours-critiques de Patrick Chamoiseau.

La chose aujourd'hui la moins évidente pour tous, est que nous vivions en pays dominé. Pour en juger, nous utilisons généralement une grille de lecture qui date des sombres périodes coloniales et des dominations brutales. Or la donne a changé. La domination est de frappe silencieuse. Insidieuse. Elle rabote l'imaginaire. Elle modélise les valeurs. Elle fait accroire qu'il n'y a rien de mieux, ni d'alternative autre.

Le dominé se sent vivre dans le meilleur schéma possible compte tenu de ses capacités moindres. Être indépendantiste (tendre à être souverain dans son pays) n'est plus un positionnement politique, mais une éclipse de la conscience; pour le moins un irréalisme. Ainsi, les réalistes dominés deviennent les plus nombreux. Tu es indépendantiste? Comment feras-tu pour vivre? Que va devenir ce petit pays débile?... etc. Et tous ces questionneurs sont persuadés d'être lucides. Ils se disent libres en oubliant qu'il n'y a pas de liberté sans responsabilité, et surtout sans souveraineté. Ces questionneurs sont des Antillais, mais aussi des amis français le plus souvent progressistes, mais qui installés au pays deviennent sans même s'en rendre compte d'innocents colonialistes, acceptant pour notre pays ce qu'ils n'accepteraient en pièce manière pour leur. Quand le « réalisme » écarte ainsi le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quand il ne pose pas ce principe comme préalable à tout réalisme politique économique ou social, à toute ambition de développement, je soupçonne qu'il y a là colonialisme ou auto-colonialisme.

Les indépendantistes sont donc confrontés à une nouvelle forme de domination. Elle touche directement à la perception des choses. Elle introduit dans la conscience et dans l'appréhension du réel, une équation hallucinatoire. Nous sommes accrochés à l'assis-

tanat et à la dépendance comme à une drogue euphorisante. Comme à une chance. Et pire: comme à l'unique destin possible. Il est difficile de lutter contre. Il y a cinquante ans de cela, il était facile de crier au colonialiste et à l'impérialiste. Aujourd'hui, les bottes cloutées et les boutous ont disparus. Nos populations sont préoccupées par des questions de chômage pour eux-mêmes et pour leurs enfants, de précarité, de désorganisation familiale, d'avenir, de protection sociale, de drogues. Toutes inquiétudes qui règnent dans les pays occidentaux développés et que nous éprouvons via un niveau de vie artificiel. Toutes préoccupations vitales qui font passer en second plan la question de notre assujettissement silencieux. Face à de tels soucis le mot Liberté tombe dans l'ornière du pathos émotionnel. Le discours de souveraineté doit donc - dans un même balan - prendre en charge ces préoccupations et s'attacher à dissoudre l'équation hallucinatoire. L'équation hallucinatoire se combat sur le terrain de l'imaginaire. Toute force indépendantiste devra s'ériger en force guerrière sur le domaine de l'imaginaire. Le Discours de souveraineté sera d'abord un discours culturel et une effervescence créatrice dans tous les domaines, et sur des principes qui sacralisent la diversité contre l'unicité, le diversel contre l'universel, la fête des langues et des cultures dans les métissages des créolisations et des créoli-

tés...

Les préoccupations d'époque se combattent par un véritable projet économique et social. Un projet qui soit global, c'est-à-dire qui canalise un maëlstrom de propositions et de créativité dans un sens général contraire à l'assistanat et à la dépendance. Ce sens général suscitant une synergie positive pour l'ensemble. Le discours de souveraineté sera et devra être un projet de société qui tienne compte des mutations du monde.

Et là, on mesure toute la masse d'inertie qu'il nous faut manœuvrer.

Il est plus facile d'être de la Gauchegestionnaire ou de la Droite-assimilationniste, ou même de ces désabusés-aigris qui méprisent les indépendantistes pour mieux supporter leur démission et leur mal-être. Le discours de souveraineté demande plus d'effort, plus d'imagination, plus d'audace, plus de crédibilité, qu'à tout autre politique et politicerie du pays. Il est la plus lourde des charges, mais celle-là redresse bien le dos et confère une colonne vertébrale.

Il imagine l'oxygène au creux des asphyxies. La lumière au désespoir des ombres.

La vie têtue dans les morts indolores.

Il demande que nous devenions tous de très réalistes et minutieux rêveurs.

Patrick CHAMOISEAU
(Extraits du n° 719). ■

Quelques extraits « succulents » de ce beau texte...

« Nous sommes accrochés à l'assistanat et à la dépendance comme à une drogue euphorisante. Comme à une chance. Et pire: comme à l'unique destin possible. Il est difficile de lutter contre. »

« Il est plus facile d'être de la Gauchegestionnaire ou de la Droite-assimilationniste, ou même de ces désabusés-aigris qui méprisent les indépendantistes pour mieux supporter leur démission et leur mal-être. »

« Le Discours de souveraineté sera

d'abord un discours culturel et une effervescence créatrice dans tous les domaines, et sur des principes qui sacralisent la diversité contre l'unicité, le diversel contre l'universel, la fête des langues et des cultures dans les métissages des créolisations et des créolités... »

L'espace de vos événements à Paris



Située au cœur de Paris, la Maison de Martinique propose aux acteurs économiques, culturels et sportifs, des espaces multi-usages.

Organiser des réunions, rencontres, dédicaces, expositions, entretiens d'embauche ... à la **Maison de Martinique** c'est participer à la promotion d'une région dynamique, au patrimoine culturel riche, bien positionnée sur le marché Caraïbes et la zone Europe.

L'équipe de la Maison de Martinique vous accueille pour vos rendez-vous d'affaires à Paris.

Tarif à partir de **60 €** la demi-journée

- Salles équipées : paper board, vidéo projecteur, eau minérale.
- Possibilité de restauration lors des pauses et repas d'affaires avec les produits et saveurs du terroir.

Crédit photos : CMT / Jo Salomon

Renseignements et réservations

2, rue des Moulins - 75001 Paris

Métro : Pyramides

Tél : 01 44 77 86 00 / Fax : 01 44 77 86 25

E-mail : sandrine.crusoe@lamaisondemartinique.com

www.lamaisondemartinique.com



Cette publicité est cofinancée par l'Union Européenne.
Elle est rattachée au programme de la Région Martinique
de développement régional.

Une semaine en pays dominé

Par Patrick CHAMOISEAU

Encore un beau texte d'une des nombreuses « Semaines en Pays Dominé » du Patrick Chamoiseau d'Antilla...

Fin janvier - La psychose touristique se porte de mieux en mieux. Dernier symptôme: le Grand rassemblement politico-économique en faveur du tourisme de croisière. Depuis quelque temps les entrepreneurs de croisières se transforment en nouveaux maîtres-chanteurs des pauvres îles qui se sont livrées au tourisme-roi. Si vous n'êtes pas gentils, on ne descend plus!... Si vous ne chantez pas "Ba mwen an ti bo", on repart!... Du coup, articles France-Antilles, larmes, désespoirs au pays. Cellule de crise ARDTM et Office du Tourisme. Bouquet final: le Grand rassemblement solennel, sous la houlette d'un "Grand Consultant Américain" affrété par la CCIM. On a parlé notre accueil en forme de Procès-verbal, de nos sourires insuffisants, de notre délinquance, de nos rats, de nos chiens errants, de nos mauvaises manières, de nos rues sales, de chauffeurs-taxis mal élevés... Une désinfection globale du pays semble nécessaire. Si cela continue, nous allons tous nous retrouver en "Goulag de rééducation touristique"... De quoi créer au moins deux emplois de vigiles...

*

Autre solution: verser une subvention mensuelle aux conducteurs de ces paquebots et un cornet de pistaches à chaque touriste qui consent à descendre. Ou encore mieux: quand les touristes débarquent, réfugions-nous tous sur le pont des paquebots, leur laissant le pays...

*

S'inquiéter des rats, des chiens, de la délinquance, ou autre calamité de

son environnement au nom du déplaisir potentiel d'un touriste — et non en vertu d'une hygiène publique élémentaire que l'on se doit d'abord à soi-même — est déjà un sérieux signe de dérive irrationnelle.

*

Si un de ces maîtres-chanteurs supprimait Cuba de ses petites tournées, il perdrait au moins 60 % de ses clients. Cuba a une histoire. Une légende. Un rayonnement incontournable. La base saine et active du tourisme est là: le rayonnement dont on dispose. Quel est le nôtre? Notre énergie collective engouffrée dans les services destinés aux touristes? Notre équipement sanitaire? Dérisoires, dégradants, et balayables en moins de cinq ans de concurrence déjà en route... Seul le rayonnement dont on dispose préserve l'intégrité collective et propulse une économie touristique à l'abri des concurrences...

*

6 Février - Déclaration pessimiste de M. Larcher, Maire du Diamant, dans France-Antilles: "les jeunes sont moins impliqués dans la politique que nous l'étions autrefois. Ils manquent d'idéal, de repères (...). La Martinique sera dirigée demain par cette jeunesse-là. Les perspectives d'avenir sont très sombres. Les valeurs sont mises à mal par une invasion de modèles étrangers..." Et quelques lignes plus loin, il ajoute: "... il faut que nous ayons les idées claires, que l'on se projette dans l'avenir. Il n'y a pas de débat collectif. Sœur Anne, je ne vois rien venir..."

"Sœur Anne", M. Larcher. Tout le problème est là: les valeurs qui nous

habitent et les référents qui nous sans douleur actionnent...

*

Mot d'Edgard Morin: Notre pensée doit investir l'impensé qui la commande et la contrôle. Nous nous servons de notre structure de pensée pour penser. Il nous faudra aussi nous servir de notre pensée pour repenser notre structure de pensée...

*

Les dominations nouvelles plongent nos imaginaires dans une nasse invisible. Aggression sans attaque. Conquête indiscernable. Né de notre culture, l'imaginaire devient maître de nos rapports au monde environnant, lesquels le produisent à leur tour. Une autorité immanente, collective-individuelle, individuelle-collective, qui conditionne l'être, détermine l'inconscient, organise le conscient, régent la frange haute du conscient. Avec l'imaginaire, nous voyons le réel, nous le comprenons, nous en éliminons les plis et les inconnus pour une lecture qu'accepte son filtre. Ce filtre — une fois dominé (recombiné autrement à l'issue d'influences insidieuses) — va nous représenter une autre réalité, profiler de nouveaux charmes, d'autres séductions, une autre beauté, instiller des lumières dans les ombres initiales, et couvrir d'ombres des évidences... notamment celles de la domination. Il invalide ce qui n'est pas sentiment de choix véritables, de décisions autonomes en accord avec l'intime de soi, et laisse ainsi la sensation de liberté. Il génère actes, croyances et discours politiques, sociaux, culturels, qui le renforcent. Ainsi, l'économiste assisté-dépendant donnera les justifications économiques de l'assistanat-dépendance avec le sentiment d'une pensée juste. L'agriculteur, l'intellectuel, le Sociologue de service, le politicien, l'homme d'entreprise et l'artiste, feront de même dans leur zone d'influence. Une sorte de réa-

« Depuis quelques temps les entrepreneurs de croisières se transforment en nouveaux maîtres-chanteurs des pauvres îles qui se sont livrées au tourisme-roi. »

« On a parlé notre accueil en forme de Procès-verbal, de nos sourires insuffisants, de notre délinquance, de nos rats, de nos chiens errants, de nos mauvaises manières, de nos rues sales, de chauffeurs-taxis mal élevés... »

lisme dominé s'installera, qui n'envisagera aucun autre possible, et qui traitera tout le reste en utopie malsaine: ainsi sont perçus les indépendantistes en pays soumis. Cet imaginaire dominé reste indestructible. Il n'a pas de murs. Pas de tourelles, d'armées ou de projectiles. Il n'apparaît nulle part. Ce qu'il génère comme œuvres de l'esprit ou comme vision du monde, sont lues et appréciées par lui-même, et vont de toute manière dans l'ornière qu'il imprime.

*

Février - Assises nationale de l'égalité sociale active et du développement économique. Egalité sociale active: j'aime bien l'association de ces trois termes. Ils ne nous réintroduisent pas la moindre once de responsabilité-dignité, mais une sorte d'activisme de récompense... Un peu comme ces bêtes de cirques astreintes à quelques macaqueries pour obtenir pitance... Allons, allons, allons soyez actifs si vous voulez être nos égaux!...

*

Vu la liste des dix mesures concoctées par la Préfecture après "consultations des forces vives de la Martinique": Emploi-insertion, Prestations sociale, Logement... et caetera. **Pas un mot de la Culture qui est pourtant l'énergie humaine fondatrice de n'importe quel "Développement"**. Il est vrai qu'ici le "Développement" n'a pas besoin d'énergie créatrice, juste de l'aptitude au décalque assimil-égalitaire... Et ça, nous en avons...

*

Parmi les dix mesures, pas un mot de la passivité collective anesthésiante qu'engendre l'assistanat-dépendance, et que seuls des espaces de souveraineté pourraient un peu dissoudre.

*

J'ai lu (dans un article du Monde de M. Paul Cousseran) une proposition d'autonomie évolutive pour la Corse, déjà adopté en Polynésie. Cet ancien Préfet-outre-mer, exposait son idée avec quelque amertume méprisante, du genre: Cela dit, si les Corses veulent et peuvent se gouverner eux-mêmes (en admettant qu'ils parviennent à se gouverner les uns-et-les-

« Une sorte de réalisme dominé s'installera, qui n'envisagera aucun autre possible, et qui traitera tout le reste en utopie malsaine: ainsi sont perçus les indépendantistes en pays soumis. Cet imaginaire dominé reste indestructible ».

« Nous ne sommes "DOM" que parce que nous nous y accrochons désespérément, et que nous n'avons strictement rien à proposer d'autre. La domination nous a décérébrés. Il s'agit moins pour nous de gérer l'urgence de la dépendance, que de nous trouver un projet d'ensemble à dynamique souveraine. Toute autre attitude relève de l'illusion mortuaire. »

autres, ce qui est une autre affaire), et surtout à leur manière (qui n'est pas la nôtre), ils souhaitent garder le passeport français, l'usage de notre monnaie nationale, la protection de notre armée, et ils espèrent bien continuer à bénéficier de l'aide des contribuables français... Difficile pour lui de comprendre que l'après-domination exige un tribut de reconstruction du pays et des esprits, et qu'il est du devoir du Dominant de se sentir comptable de la transition vers la liberté du peuple assujéti. Ceci étant, l'essentiel est que malgré ses accents coloniaux, l'ancien préfet admette l'idée d'autonomie comme dynamique d'un quelconque développement. Et c'est un peu l'état d'esprit des dirigeants français aujourd'hui. La botte en travers de la gorge n'est plus nécessaire pour assurer une domination. Les dominations n'ont plus besoin d'armée ou de drapeau ou de présence effective. Nous ne sommes **"DOM" que parce que nous nous y accrochons désespérément, et que nous n'avons strictement rien à proposer d'autre**. La domination nous a décérébrés. Il s'agit moins pour nous de gérer l'urgence de la dépendance, que de nous trouver un projet d'ensemble à dynamique souveraine. Toute autre attitude relève de l'illusion mortuaire.

*

Carnaval - La publicité qui généralement est très française, s'est déchaînée durant la période carnavalesque en utilisant des expressions créoles. *Dji Bi sé pa djen-Djen*, pour le whisky JB, *Pri Vidé* pour la SCIM, *Vidé la ka désann*, pour le rhum trois Rivières, etc... — comme si la période de défoulement du carnaval favorisait la remontée hagarde de notre réalité intime... C'est mieux que rien...

*

Tourisme encore - La psychose

atteint maintenant le Vauclin. **Par l'entremise de M. Occolier, l'admirable Pointe Faula semble menacée du syndrome des Trois Ilets...**

*

Lu *Le Lys et la Cendre* de M. Bernard-Henri Lévy. Journal des quatre années durant lesquelles le philosophe français s'est consacré à la crise Bosniaque. Il raconte comment il a harcelé les politiciens, monté des coups médiatiques. On le voit toujours en train de se demander ce qu'auraient fait à sa place Malraux, Sartre, Hugo, Camus... Il se débat de semaine en semaine, entre son souci de "responsabilité d'intellectuel" et le show médiatique qu'on lui reproche et sans lequel rien ne porte dans l'opinion. Tout cela me paraît très honorable.

Seulement, hélas, la date du 28 juin 1994, je lis: "A la Une, le Rwanda. A la trappe, la Bosnie. Ainsi va le spectacle. Mais un spectacle que cette fois nous avons sollicité."

Pas un mot de plus.

Le Rwanda ne sera plus évoqué nulle part dans ces centaines de pages.

Ainsi, cet intellectuel qui éprouve tant d'émotions pour les hommes broyés en Bosnie-herzégovine, n'a pas un mot, une larme, une émotion pour les quelque cinq cent mille Rwandais qui ont trouvé la mort dans des conditions de purification ethnique similaire. Rien, pas une mise en perspective, un rapport quelconque, un sentiment, une pensée. Hors de l'Europe, l'horreur semble naturelle et permise. En Afrique encore mieux. Cette attitude est d'ailleurs en germe dans les discours de tous les intellectuels français émus par la Bosnie: Ça se passe en Europe, C'est la fin de l'Europe...! insistent-ils, comme si c'était la raison essentielle de s'émouvoir.

*

■ Quelques événements, articles et faits marquants...

« La psychose atteint maintenant le Vauclain. Par l'entremise de M. Ocolier, l'admirable Pointe Faula semble menacée du syndrome des Trois Ilets... »

[Note de mai 2012: l'admirable «Pointe Faula», a finalement bien résisté. Merci M. Ocolier...]

Cette attitude n'est pas nouvelle. Platon, qui l'avait certainement rencontrée, disait déjà: " Comme nous avons des chances et des malchances qui nous adviennent, un sentiment plus vif que de celles qui adviennent aux autres et que nous voyons comme si un grand espace s'interposait entre eux et nous, nous jugeons d'eux tout autrement que de nous-mêmes..."

*

L'Occident heureusement a connu d'autres hauteurs. On se souvient de la célèbre sentence de Ménandre: " Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger..." Et surtout cette admirable pensée de Montesquieu: " Le devoir du citoyen est un crime lorsqu'il fait oublier le devoir de l'homme..." Comme quoi une cause citoyenne, blanche européenne, devient une barbarie quand elle écarte de la conscience, ce qui touche à l'Homme en quelque géographie du monde, sous quelque peau que ce soit.

*

Démantèlement de l'armée française. Cela va sans doute provoquer une restructuration profonde des forces armées Antilles-Guyanes. C'est le moment ou jamais pour nous, de récupérer le Fort Saint-Louis pour en faire une structure à vocation culturelle. Je me déssole toujours de voir ce magnifique édifice livré à des soldats. **De plus, un centre culturel placé au Fort Saint-Louis, nous permettra de transformer le nouveau et coûteux et très laid blockhaus du Boulevard Général De Gaulle, en parking-silo.**

*

Dans ce démantèlement annoncé de l'armée française, se distingue un petit espace " d'autonomie " que nos politiciens-gestionnaires pourraient saisir. Le service militaire devenant Service civique, les jeunes martiniquais pourraient affecter quelques mois de leur vie à la Martinique bien sûr, mais aussi à l'espace archipélique antillais. S'inscrire dans la Région, dans ses blessures, ses solidarités, ses urgences, en profiter pour briser le franco-centrisme de leur esprit, et transformer cette obligation française, en un germe de conscience caribéenne. J'entends déjà les hauts cris de nos gestionnaires assimilationnistes, à l'idée que quelque chose pourrait les différencier du Centre lointain...

*

Démantèlement de l'armée française. Le pays en sera affecté. Quelques chiffres effrayants donnés par le Général des forces armées aux Antilles: 70 millions de francs injectés dans le BTP, 26 millions dans les loyers divers, 11 millions F. d'achats alimentaires sur place, 4 millions d'ameublement, 2 millions F. de pièces détachées pour les véhicules, 120 millions F. de soldes versées... Même si l'on peut considérer que l'essentiel de ces sommes repart sans une seconde vers les exportateurs français, la diminution de cette injection massive ne va pas arranger notre état. **Transferts et assistantat sont tissés au plus intime de nos vies quotidiennes, et dans la démesure. L'installation béate dans un tel système relève d'une folie.**

*

Cœur-sauté à chaque fois en rencontrant les cars de la SETUFF. J'ai

toujours l'impression de me retrouver, vingt ans en arrière, dans un coin d'exil en France. La SETUFF s'est procurée des cars d'occasion venus de Strasbourg, et nous les a imposés sans adaptation climatique. Pas d'ouvertures suffisantes, pas de climatisation. On y étouffe, semble-t-il. Aux dernières nouvelles, une dame enceinte y est tombée dek-dek. Quant aux chauffeurs, ils doivent déployer des ruses et des vices pour déplacer ces mastodontes européens dans nos ruelles-pays.

*

Chacun se moque de la SETUFF. Je n'y vois pourtant qu'une continuité de la logique assimilationniste ambiante dont tout le monde s'accommode. **Le casier judiciaire transféré à Nantes sur lequel M. Jean Maran, gaulois notoire, se lamente?... Syndrome SETUFF!**

Ces radios-téles qui relaient les émissions françaises jour et nuit, météo comprise? Syndrome SETUFF!

Ces syndicats experts en droit du travail français et soucieux de leurs applications intégrales? Syndrome SETUFF!

Ces publicitaires qui nous transforment la saison des pluies en Été? Syndrome SETUFF!

La haute revendication politique du développement-par-égalisation-sociale avec le Centre? SETUFF encore!

SETUFF partout, et à pleins gaz.

*

Mot nouveau: à la place d'"assimilation aliénante", dire: SETUFFÉRIE.

*

1976-1996 - Le SERMAC a vingt ans cette année. Rien à dire. Un éveil des consciences anticolonialistes à la fin des années 70. Une réussite socio-culturelle indéniable en ce qui

« Ainsi, cet intellectuel (Bernard Henri-Lévy) qui éprouve tant d'émois pour les hommes broyés en Bosnie-Herzégovine, n'a pas un mot, une larme, une émotion pour les quelque cinq cent mille Rwandais qui ont trouvé la mort dans des conditions de purification ethnique similaire. () Hors de l'Europe, l'horreur semble naturelle et permise. En Afrique encore mieux. Cette attitude est d'ailleurs en germe dans les discours de tous les intellectuels français émus par la Bosnie: Ça se passe en Europe, C'est la fin de l'Europe...! insistent-ils, comme si c'était la raison essentielle de s'émouvoir. »

[Note de mai 2012: Ah, comme nous aurions aimé que «nos» intellectuels aient continué à riposter aux prétentions de M. Bernard-Henri Lévy...]

concerne les divers ateliers. Des spectacles souvent de qualité. Mais, dix ans à peine après sa naissance, le SERMAC n'avait plus de politique d'Action culturelle (ou alors, cette absence de politique réelle se révéla). C'est depuis, une belle mécanique socio-culturelle, sans tête.

*

Entendu un reportage de M. Gérard Pruger sur l'arrivée des sécheresses du carême dans le Nord-Caraïbe. Dans son lyrisme habituel, il nous parle de "couleurs automnales" pour décrire le premier roussi des feuilles. Il ne lui viendrait pas à l'esprit que les couleurs des feuilles roussies peuvent simplement être des... couleurs de carême. Non, l'automne détient pour lui le monopole des ocres. C'est son maître-étalon.

Il regarde le pays avec un filtre occidental sur chaque coco-d'œil.

Dominé sans le savoir.

*

Ce reportage automnal m'a remis en mémoire le beau vers de Césaire:

Et le carême pourchasse par les mornes

l'étrange troupeau des rousseurs splendides...

À quelque chose, malheur est bon...

*

J'ai examiné avec inquiétude le menu du colloque de psychanalyse organisé à Fort-de-France par l'Association Freudienne internationale: Identité et Identification. J'ai été rassuré. Il semble qu'on n'y ait pas traité de notre "identité face au touriste", ou pire: de notre "identification face aux bateaux de croisière".

L'ARDTM n'a pas dû être avertie à temps...

Patrick CHAMOISEAU
(Extraits dans Antilla...). ■

Le KREOLAD n° 1

Par JID

Grâce à Jid (M. Judes Duranty), pour la 1ère fois, dans la presse martiniquaise, un auteur commencera une saga d'écriture en créole et qui dure encore ...Ce 1er Kreolad est Paru dans Antilla n° 1080 du 3 mars 2004.

Kréolad sé an ti mo pou pran a-la-rigolad.

Kréolad sé an ti rigolad an boug led kon krapolad ka vréyé douvan pou'y pa tonbé malad. Pou mal-kadi pa pran'y kon moun ki pa bwé asé dlo-babad épi moun ka ladjé kon an vié rad.

Délè san fè kalvakad man ké di dé bagay ki tibren sérié, menm si man pòkò kon an tet-pen rasi. Si'w wè man ni an mo ki chapé sa pa ayen, sé kon-disiré an makak. Led i led i pa méchan. Si'y ka fè lagrimas sé pas i sòti dan an troupo makak dèyè an ti boug ki té ka fè jes makak pas i té ni an mas makak.

Kréolad pou nou pé li épi pou man bien aprann matjé kréyol-la. É lè man ké sa bien matjé'y, zot menm ké sa bien li'y. Kréolad pou nou pé sa li épi sirtou pou nou roulé kò-nou an kréyol san nou sali. Pas Man Fèmi toujou di mwen: « Woulé ti kò'w, mé pa sali do'w! »

Kréolad pa védi kouyonad, menm si délè man ké simen bon kouyon. Mé kon Kolo ka chanté « ri yo avan yo ri'w, pas si ou pa ri yo, yo ké ri'w ». Délè man ké pété ri, menm si lasitiyasion kritik. Kouté sa man tann simenn-tala an Ayisien di:

— Titid pa lé pati pas Ayiti moun ja pran trop labitid fouté gouvelman atè avan i rivé a-la-fen manda'y.

Apa kouyonnad!

Titid té di « apré bal tanbou lou », i té sav sa i té ka di a. Mi an



labé ki fè labétiz. Épi i kité bon moun chimérik, dann!

Toni di ki péyi-tala ni an madi-chon, man pé ké répété sa pou zot pa di ki sé mwen ki di, man pa anvî trapé pies dézagréman oben-sinon pies malédision. Mè fout sa tris kan menm!

Ni an tan moun Matinik té ka res-pekté dot moun. Té ni an tan pou chak bagay-la, tan sewvolan, tan mab, tan mango, tan Nwel. (Antan-tala kan-aval pa té ka fet antan Nwel, mé kon di Momo: « Glissons »)

Apré tan kannaval tala es moun ké pòté respé pou tan karenn lan nou ja adan'y la. Jis légliz yo chanjé mewkrédi-lésann pou mété'y lè vandrédi. Tan po-litik ka vini ovarianté, pou man pa trapé pies kritik bililik ki pé tjwé mwen klik, kon défen Lung Fu té di, ban mwen aré-té matjé kouyonad.

***Si zot jwenn fot fè di mwen, pou man pé sa matjé an man-niè pli obidjoul.**

JID

Antilla n° 1080
du 3 mars 2004. ■

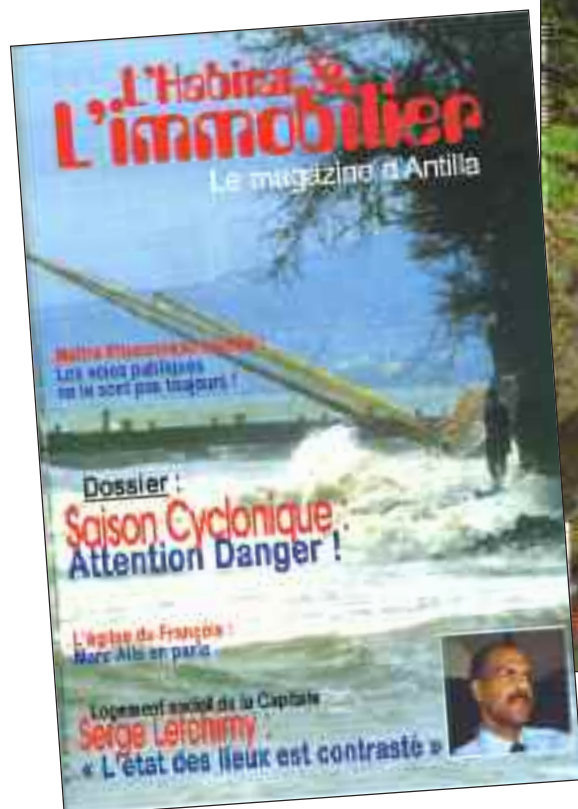
Quelques UNES d'Antilla Madame



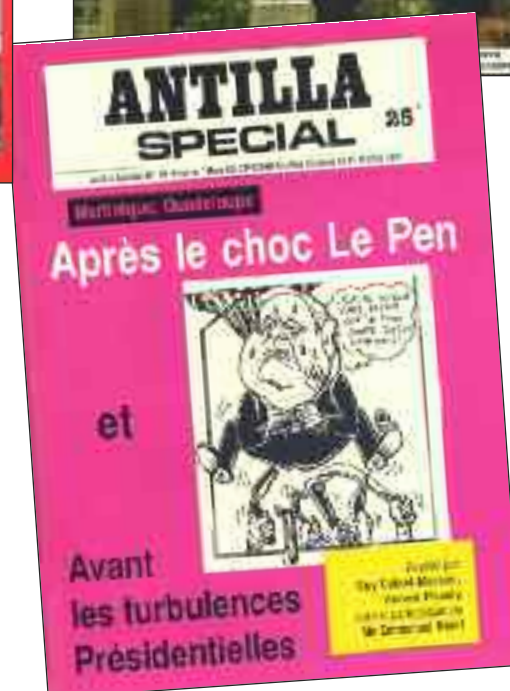
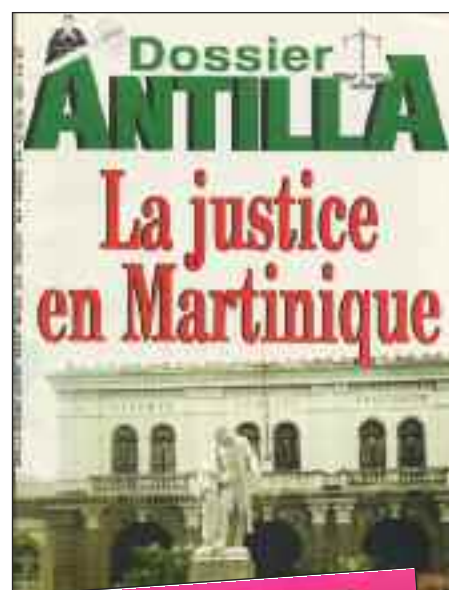
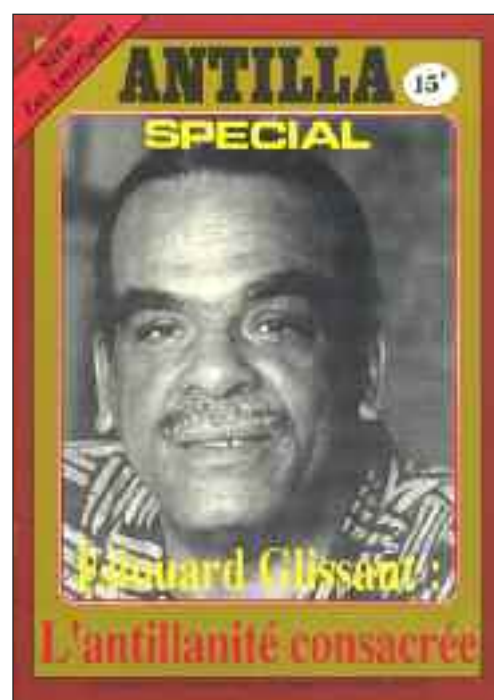
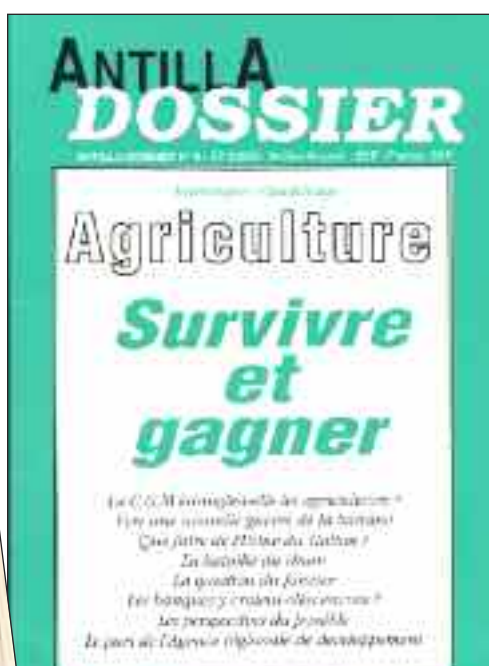
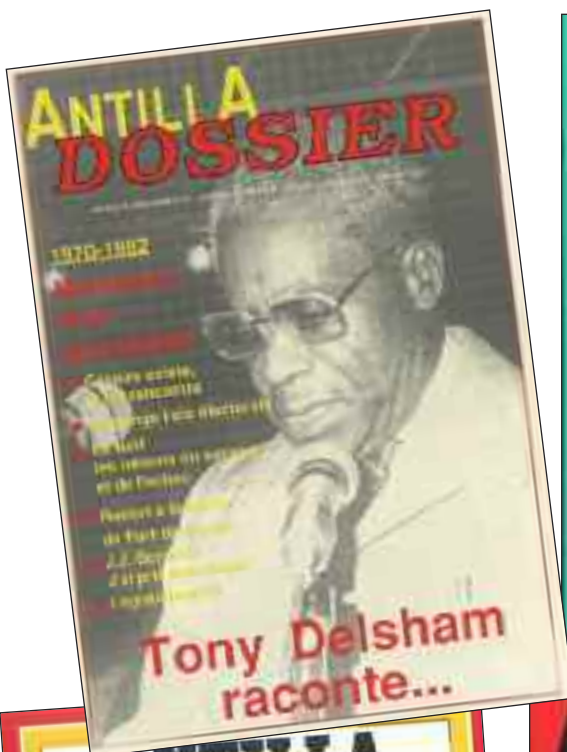
Quelques UNES d'Antilla Kréyòl



Quelques UNES d'Antilla Habitat & Immobilier



Quelques UNES d'Antilla Spécial & Dossier





Alfred LARGANGE
(photo DR)

Paru dans Antilla

Dominique : 21 ans d'indépendance

Par Alfred LARGANGE

C'était en novembre 1979. FR3 Martinique n'avait alors diffusé que quelques vagues images de festivités. C'était avant "26 Minutes des Caraïbes", avant que l'on parle de coopération régionale. Le 3 novembre 1979, la Dominique devenait indépendante. Vingt-et-un ans plus tard, les célébrations de cet anniversaire, entamées en août et qui se poursuivront jusqu'en mars 2000, rassemblent un pays qui aborde le prochain millénaire à la fois avec inquiétude et détermination.

Largement diffusés sur les ondes et dans la presse écrite (The Chronicle et The Independent), les discours des autorités dominiquaises sont un appel à la mobilisation contre le délitement social et les difficultés économiques. Le discours du président de la République, Crispin Sorhaindo (à la différence d'autres îles de la Caraïbe membres du Commonwealth, la Dominique n'a pas la Reine d'Angleterre pour Chef de l'État), s'est caractérisé par ses très fortes connotations religieuses, de nombreuses références bibliques le transformant en sermon patriotique. Il a notamment déclaré : "Nous ne pouvons pas atteindre notre plein potentiel en tant que peuple, à moins d'être en règle avec Dieu, à moins d'avoir une relation intime avec Lui, qui aura pour résultat de saines relations avec les autres. Soyons par conséquent un seul peuple, pénétré de l'Esprit du Christ, et embrassons cet agent de transformation de la nature humaine égoïste, afin de devenir une rivière d'eau vive satisfaisant les besoins de tout notre peuple".

Le Premier ministre Edison James a, pour sa part, lancé un appel à la concorde nationale : "Résolvons-nous à faire de la Dominique une nation de paix, d'harmonie et de prospérité [...] en cherchant à nous comprendre les uns les autres, en nous respectant les uns les autres, en ayant dans nos cœurs un esprit d'unité, de fraternité et d'unité". Le ministre de l'Éducation Ronald Green s'est quant à lui adressé à la jeunesse en lui demandant de cesser de se considérer comme "victime du sys-

tème". En demandant aux jeunes dominiquais de faire de l'éducation leur priorité et de se fixer des objectifs d'épanouissement personnel, il les a appelés à dépasser les mirages du consumérisme : "Soyez bien plus que les vêtements de marque et les chaussures de sport que vous portez", leur a-t-il conseillé.

Blessures encore vives

Les initiatives entourant les célébrations n'ont pas toutes été exemptes de polémique. Ainsi la radio nationale DBS avait initié un programme intitulé "100 Grands Dominiquais", présentant autant de personnalités ayant contribué à l'histoire du pays. Ce projet a reçu un coup mortel quand Madame Eugenia Charles, ancienne Premier ministre connue comme "La Dame de Fer de la Caraïbe" a refusé d'être incluse dans la liste des personnalités sélectionnées au motif qu'y figurerait également Patrick John, le premier Premier ministre de la Dominique, emprisonné en 1985 pour avoir tenté de renverser le gouvernement d'Eugenia Charles. Un vif débat sur les motivations politiques de la sélection s'en est suivi, dégageant en l'une des plus amères polémiques qu'ait connue le pays dans sa jeune existence.

Une culture ouverte

Les discours et débats politiques n'ont bien évidemment pas monopolisé l'attention des Dominiquais pendant ces célébrations. C'est ainsi qu'un concours de calypso célébrant l'Indépendance a été remporté par Spider (l'Araignée), un des vétérans de la chanson dominiquaise, dont le refrain "One people,

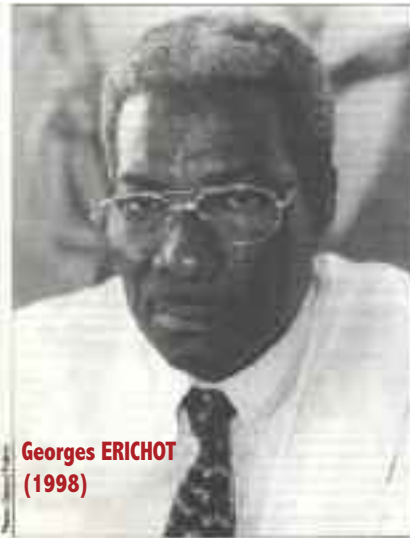
one flag, one destiny" (Un peuple, un drapeau, un destin) a su faire l'unanimité.

Un des symboles de l'indépendance dominiquaise doit peut-être être recherché du côté des Caraïbes, marginalisés depuis des générations, et qui prennent depuis quelques années de l'assurance et s'affirment comme une communauté dynamique. Ainsi, une dizaine de jeunes issus de cette communauté poursuivent actuellement des études supérieures à Cuba.

De plus en plus, des manifestations culturelles au Canada, à Paris et à Londres sont l'occasion de faire connaître le patrimoine, l'artisanat et la vitalité de ces Amérindiens. Un Caraïbe dominiquais a d'ailleurs remporté le premier prix lors de la première Foire artisanale de la Caraïbe, organisée à Barbade en octobre. La réserve, longtemps un ghetto tropical, s'ouvre aujourd'hui aux visiteurs, avec un projet de village modèle reproduisant le mode de vie des Caraïbes à l'arrivée de Christophe Colomb. Sur le rivage, des pirogues creusées dans des gommiers, semblables à celle qui a rallié, en 1997, le continent sud-américain, semblent montrer, avec leurs étraves pointées vers l'horizon, la direction d'un futur envisagé avec détermination.

Alfred LARGANGE. ■

Quelques photos de **Gérard FIDÉLIN**



Georges ERICHOT
(1998)



Michel REINETTE (1998)

Note de mai 2012
Ici, C. Darsières a rendu visite au Marin où R. Désiré était en difficulté avec les «écologistes». Cela scella définitivement leur solidarité qui avait été mise à mal dans le passé...



Camille DARSIERES (Avril 1986)

Note de mai 2012
Depuis 1998, Pierre Petit avait «compris» et «tenté» quelque chose... Malheureusement pour lui, ce sont Claude Lise et Alfred Marie-Jeanne, qui réussiront à «boucler» le dossier, mais 12 ans plus tard. Et sans lui...

Les parlementaires vont parlementer

La rencontre entre les parlementaires de Martinique organisée par Pierre Petit s'est déroulée mardi 22 septembre. Sans déboucher sur un accord qui devrait néanmoins bientôt intervenir, une fois réglé quelques détails de forme.



Photo Gérard Fidélis

Ils se sont vus, ils se sont parlés - parfois en haussant la voix - et ils ont promis d'approfondir leurs échanges dans les semaines à venir, afin de présenter un front martiniquais à peu près uni lorsqu'il s'agira de débattre du futur de l'île le 23 octobre prochain au Parlement français. Car si rien de véritablement concret n'a été dévoilé mardi dernier, il semble bien que Pierre Petit est en passe de réussir son pari.

Richard Loyant (Extraits du n° 799 du 25 Sept. 1998). ■

Des photos historiques



Note de juin 2012 :

• Les leaders des partis de la gauche « classique ». On remarque MM. Lordinot (PCM, xx, Armand Nicolas (PCM), Camille Darsières (PPM), LE DR YOYO (FSM)... (photos (Gérard Fidélin sans doute)

• En bas, il y a un petit « nouveau » qui pointe déjà sa mimique...



Note de mai 2012.

Ci-contre : Et bien, comme on se retrouve... Claude, Camille, Rodolphe. Et, là aussi, les mines constipées de Claude et Camille signent déjà l'intensité des oppositions qui éclateront 10 ou 20 ans plus tard.



- **Ci-contre, à gauche,** le regretté Max Élizé (voir notre édito) en compagnie, sauf erreur, de Ernest Wan-Ajouhu
- **Ci-dessous, tout est dit dans la photo...**



De gauche à droite, MM. Jacques Chirac, 1er ministre de la cohabitation, Emile Maurice, président du Conseil général et Bernard Pons, ministre des DOM. (photo DR)

C'était dans Antilla n° 1139. PATRIMOINE : **Ces trésors cachés du patrimoine qui sombrent dans l'oubli...** Par Sarah **NETTER**

• Véritable bijou en plein cœur de Fort-de-France, la petite maison coloniale de Madame Jean-François renferme un autre élément du patrimoine de l'île, les œuvres de son mari Yves Jean-François.

• Deux trésors enfouis qui ne demandent qu'à être valorisés...

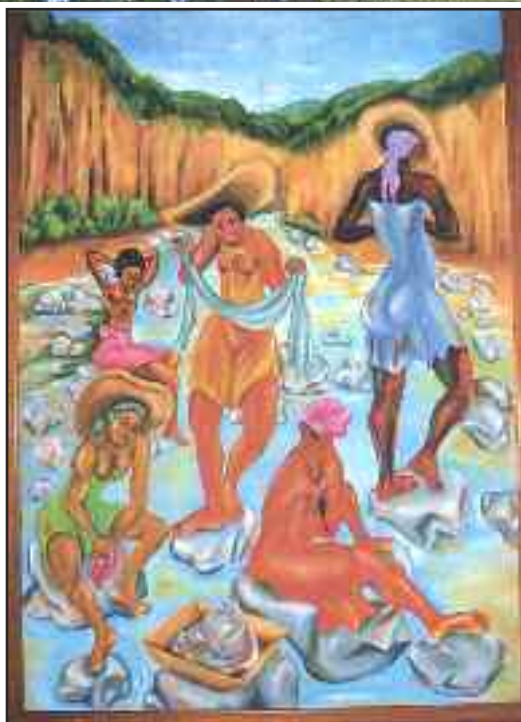
[Sarah Netter].



Nichée entre les bâtisses grisâtres du quartier du Calvaire, cette petite maison coloniale est un havre de tranquillité et de sérénité. (photo SN)



Les formes aux arrondis voluptueux de ces femmes sculptées dans le bois enveloppent le visiteur dans une atmosphère apaisante. (photo SN)



Les toiles aux couleurs vives et sensuelles de l'artiste Jean-François se mêlent harmonieusement à l'architecture et au style de la maison, décorée et rénovée avec une minutie particulière par sa femme. (photo SN)



Yves Jean-François a remporté plusieurs prix, dont le prix d'excellence dans la catégorie figuration moderne en peinture et en sculpture au Salon international des seigneurs de l'Art à Chateaufort du Pape. (photo SN)

Des photos de **Guy NOUVIER**



« **Nos** » caricaturistes :
Yann de DIEU, Miki RUNECK, SINARAY...



Gérard DORWLING-CARTER

Marcel MANVILLE, là où tu es écoute moi...

Marcel là où tu es écoute moi, les choses ici vont lentement. Le Jour de Nous-mêmes, comme tu aimais me le dire à l'occasion de nos longues promenades dans Paris ou en Normandie n'est pas encore venu.

Mais il y a des frémissements...

Certes, sur la terre africaine, peste et choléra sont revenus, dans le monde occidental la révolution espérée a laissé place au terrorisme, au Moyen-Orient, la question palestinienne est loin d'être réglée, la pauvreté mange des pans entiers de la société, mais comme tu nous l'as appris nous ne désespérons pas. Fort heureusement les amis du Secours populaire dont tu m'avais présenté certains dirigeants ne chôment pas!

Ici les camarades ne t'oublient pas. Surtout Victor Permal, ton fils spirituel qui entretient la flamme de l'anticolonialisme avec la ferveur et surtout la sensibilité que tu lui as toujours connue. Aussi tous ceux du cercle Frantz Fanon que tu avais créé pour perpétuer la mémoire de ton ami d'enfance et de résistance à l'oppression et à l'ignominie du colonialisme. Un autre de tes fils, Raymond Auteville, à sa façon milite avec la même ferveur pour ces Droits de l'Homme qui t'étaient si chers. Il a créé l'Institut Martiniquais des Droits de l'Homme et réuni universitaires, juristes et des membres de la société civile pour œuvrer dans ce domaine.

En ton souvenir, nous avons accepté de l'accepter dans cette démarche.

Hier soir encore, à l'Amphithéâtre Frantz Fanon (quel signe du destin!), c'est Monseigneur Méranville le nouvel archevêque qui planchait avec une hauteur qui t'aurait plu sur la question de la « dignité de l'homme », dans le cadre du soixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. À guichets fermés...

En janvier je serai modérateur d'un séminaire, toujours dans le cadre de l'Université, de l'Institut

d'Études Judiciaires et de l'Institut des Droits de l'Homme qui traitera du « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » sous un angle juridique et constitutionnel.

Les temps sont devenus difficiles, sur un fond de dégradation économique dans un contexte de grande évolution technologique, sans partage des richesses. Ici-bas, les choses n'ont pas changé: nos idées d'égalité ne se sont guère réalisées, le monde de la finance s'est accaparé du monde de l'économie et la crise du capitalisme financier, malgré tout, ne provoque pas ce grand soir auquel nous avions rêvé.

Aussi faut-il croire en la politique des petits pas, surtout pour notre peuple martiniquais si timoré, si gâté par un colonialisme tout à fait réussi et accepté... tu dirais: avec délice! Toi le spécialiste des oxymores décapants.

Mais nous ne désespérons pas de l'Homme, comme tu nous l'as appris: aussi certains d'entre nous qui ne se situent pas dans le cadre d'un parti déterminé se sont jetés à leur façon dans le combat pour le progrès de la Martinique. Aussi j'ai pour ma part orienté tous mes « Regards » dans Antilla, depuis l'annonce du Congrès qui devrait remettre en selle la réforme institutionnelle avortée de 2003 (tu as dû entendre parler de ce gâchis référendaire!) et j'ai sur la chaîne de télévision de Roland Laouchez, KMT enregistré une série de « Billets » sur la question de l'article 74 de la Constitution française qui permet aux hommes qui en ont le courage de façonner un statut à la mesure des besoins de leur pays d'outre-mer. Car comme tu me l'as appris, il faut se battre non pas pour une place ou des avantages politiques, mais pour ses idées poli-

tiques!

Aussi croisons-nous les doigts et espérons que nos élus au dernier moment ne vont pas faire marche arrière et dans un seul cri du « I-bon-kon-sa » laisser les choses en l'état et empêcher définitivement aux hommes de ce pays de se « verticaliser » Tu vois nous continuons à utiliser le langage de Marcel Manville.

Aussi Marcel nous te demandons de nous donner la force. Parles-en à Aimé, oui Aimé Césaire qui je suis sûr doit prendre de grandes conversations avec toi sous l'ombre du baobab prévu pour les grands hommes de la diaspora noire. Même si Frantz Fanon ton vieux frère de combat (et tout d'abord de dissidence), est agacé par la grande tolérance dont vous faites montre à l'égard du peuple martiniquais.

Parlant de ce peuple, il faudra quand je te verrai que nous discussions très sérieusement de la question « Nationale » liée à une initiative à laquelle je participe: la création d'une association « Tous Créoles! » qui regroupe toutes les ethnies qui ont au fil du temps composé le peuple martiniquais. Ce sera à un autre soleil!

Gérard
DORWLING-CARTER. ■

PS.: Comme tu le sais, j'aprends dans la presse le départ pour l'Orient éternel de beaucoup de ces démocrates, combattants de la liberté que tu m'avais, jeune avocat à Paris à tes côtés, présenté.

Le dernier a été Jean-Jacques de Félice, notre confrère avocat qui a tant fait pour les exploités et les humiliés de la terre.

Abonnez-vous à

Antilla

1 an
(52 numéros)

90 €
Au lieu de 97 €



Visitez notre blog

www.antilla-blog.com

NEW



Antilla, votre Hebdomadaire depuis 30 ans !

Retrouvez chaque semaine l'actualité de notre région (politique, économique, sportive et culturelle...), ainsi que les analyses de nos journalistes.

BON D'ABONNEMENT

À compléter et à renvoyer sous enveloppe **NON AFFRANCER** à :
ANTILLA, BP 46 - 97281 Le Lamentin Cedex - Martinique

☐ **OUI, Je m'abonne pour 1 an à l'Hebdomadaire ANTILLA.**

Ci-joint mon chèque de 90 euros* à l'ordre de :
ANTILLA PRODUCTION

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

C.P. : Ville :

E-Mail : Tél. :

* Offre valable pour les nouveaux abonnements en Martinique.
Pour les autres destinations, nous contacter. Non cumulable.



■ Quelques événements, articles et faits marquants...

Gérard Dowling-Carter

Marc PULVAR : Au service de son pays

Beaucoup d'entre nous, anciens du lycée Schoelcher, se souviennent de l'excellent professeur de mathématiques remplaçant, qu'était Marc Pulvar. Souvent d'ailleurs meilleur enseignant que celui qu'il remplaçait, lui jeune bachelier et encore simple surveillant. C'est d'ailleurs dans ce rôle que j'ai eu l'occasion de le rencontrer, sur le chemin de la vie. Sa maîtrise, son sens de la pédagogie nous faisaient prendre goût à une discipline que, déjà sur la voie littéraire, nous avions pour trop nombreux d'entre nous délibérément mis de côté.

Tant et si bien que professant à son compte et dans le privé, les canones en calcul que nous étions alors, acceptions sans réticences ses « répétitions » du jeudi matin, parce que nous savions qu'il nous donnait les « dés » d'une certaine réussite, en tous les cas rendait simples et compréhensibles les notions que les professeurs patentés peinaient à nous inculquer...

Revenu des études universitaires, nous avons retrouvé un Marc, dit « Loulou » radicalisé, syndicaliste pur et dur de la CSTM : il affrontait la justice, les patrons, porte-voix et aussi porte-plume, pour faire avancer la cause des travailleurs. C'était une époque sans Assedic, sans RMI, sans AGS, sans retraite complémentaire. Peu de conventions collectives, sans mensualisation dans l'agriculture... Bref, une époque dure d'une droite dure et méprisante pour le travailleur martiniquais.

C'est d'ailleurs à la fonction tribunitienne, celle de défenseur prud'homal de la classe ouvrière de ce pays, qu'il a consacré le reste de sa vie, quand des nuages sont venus obscurcir sa démarche politique au sein du MIM et que son caractère tranchant a distancié de lui quelques amis de combat. On connaît ses luttes politiques, quand il fallut briser les urnes pour retrouver – paradoxalement – le chemin de la démocratie, ses occupations d'entreprises dont les patrons étaient irréductibles et fermés à toute ouverture sociale. J'ai affronté frontalement Marc aux Prud'hommes quand cette juridiction n'était pas encore devenue une instance de mise en œuvre d'une réglemen-

tation tatillonne (et à terme contraire à l'emploi des travailleurs.) Nos empoignades étaient rapides et pleines d'éclat, Loulou ayant plus d'une fois daigné son pupitre et laissé la salle d'audience à la suite de mes insolences qui faisaient sourire une juridiction ravie parce qu'en quelque part « agacée », sinon envieuse du succès de ce syndicaliste devenu quasiment avocat.

Malgré tout, nos rapports demeuraient d'une ferme courtoisie, même quand dans les colonnes d'Antilla j'eus à développer les raisons qui à mon sens empêchaient que Marc Pulvar fût admis parmi les avocats. Et ce n'était pas de sottes raisons d'une morale que l'on dirait bourgeoises, mais la simple conséquence de choix que Pulvar avaient alors fait dans son propre fonctionnement.

Peut-être qu'il n'avait jamais perdu de vue les combats que nous avions menés au nom de la CSTM, notamment celui remporté avec Max-Maurice Madeion de la section CSTM-RFO, pour faire reconnaître la représentativité de ce syndicat nationaliste à qui on refusait à l'époque toute participation aux instances de représentation du personnel, du fait de son défaut d'affiliation aux syndicats nationaux français. Après cet épisode du refus de son admission au barreau, les contacts ont certes été plus distants, mais Loulou gardait – me semblait-il une certaine sympathie à l'égard de celui à qui il n'hésitait pas à rappeler, au plus « chaud » des joutes judiciaires, qu'il avait été son « élève... » Sur les bancs du lycée Schoelcher.

Mais néanmoins, quelle ne fut notre

surprise quand le mois dernier, Lucien Polénor aux transporteurs réunis un dimanche matin par dans un amphithéâtre de l'AMEP, expliqua que ma présence en ces lieux pour accompagner la démarche organisationnelle de cette corporation, était due à une recommandation expresse de Loulou qui lui avait demandé de solliciter mes services pour guider juridiquement ce nouveau combat martiniquais. Beaucoup d'émotion à la suite de cette information, surtout que, nous tous savions que Loulou vivait ses derniers instants, que ses forces allaient en déclinant. Ce qui, soit dit en passant, expliquait les difficultés qu'il a rencontrées ces derniers temps dans certains de ses dossiers et qui aurait dû justifier un peu plus d'arrogance de la part d'une presse qui, à l'occasion, aurait dû comprendre et faire l'économie de la publicité donnée à cette affaire... Aussi que sa volonté s'accomplisse, que les transporteurs de ce pays, du Nord au Sud, taxis de place collectifs, en commun et taxis, transporteurs maritimes se tiennent la main et s'organisent fraternellement, définitivement. Au service de cette communauté à laquelle d'une façon ou une autre, le Nationaliste Marc Pulvar avait tant donné.

C'est la leçon à retenir. Seule compte la volonté mise en œuvre des hommes et femmes de ce pays pour organiser le pays. Sans privilégier les cartes, étiquettes, nuances politiques, idéologies ou intérêt personnel.

À sa façon c'est la leçon que Loulou nous a donnée. En tous les cas c'est celle que j'ai reçue. **GDC. ■**

Organisme **paritaire** de **recherche-développement**
et d'**innovation** sur le **travail**

Des **outils** et **méthodes** pour **améliorer les conditions de travail**

Intégrer les enjeux du **développement durable**...



L'axe la stratégie
de l'entreprise privée



L'axe la politique
de la collectivité territoriale



Numéro spécial :
Responsabilité Sociale
menée par la Ville du Français

Evaluer la **pénibilité**
pour prévenir les usures
professionnelles



Véritable travail d'expertise
mené sur des situations professionnelles

Performance sociale,
une autre approche
de la performance
de l'entreprise



Comment accompagner
les entreprises à développer
leur performance sociale

Les **chiffres clés**
de la **chaîne**
pétrolière en Martinique



Association Régionale
pour l'Amélioration
des Conditions de Travail

21, Acajou California,
97232 Lamentin
Tél. 05 96 66 67 60
Fax 05 96 66 67 61

E-mail : aract-martinique@aract.fr

www.martinique.aract.fr

Comprendre et prévenir **stress, souffrance,**
harcèlement au travail pour améliorer
les performances sociale et économique de l'entreprise



La **drépanocytose**
Impact social & professionnel
en Martinique



MOI, j'achète **PIL**!



Les Produits de l'Industrie Locale



www.industriemartinique.com

